

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



MONOGRAPHIE REGIONALE DE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Octobre 2018

المملكة المغربية



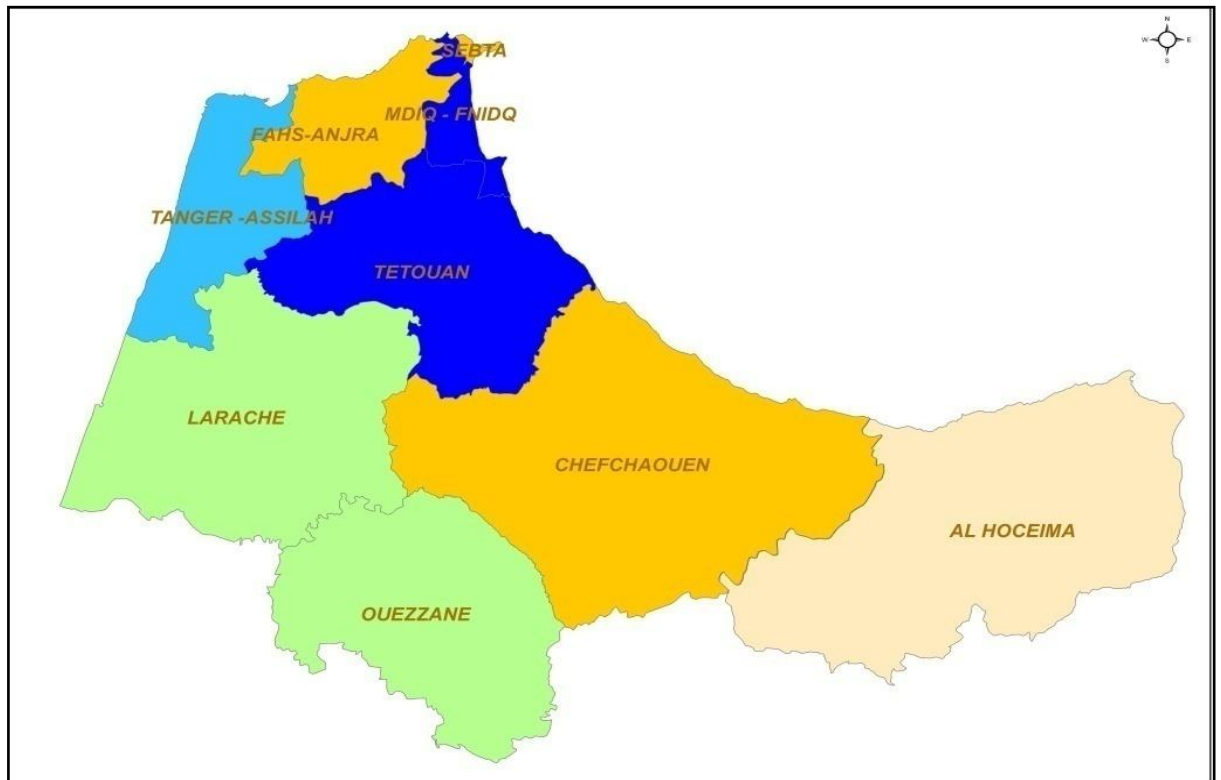
المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴱⵔⵉⵎⴰ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

MONOGRAPHIE DE LA REGION TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA



SOMMAIRE

Introduction	21
---------------------------	----

Partie I: Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population

1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF	27
1.1. MILIEU NATUREL.....	27
1.1.1. <i>Le Tangérois.</i>	27
1.1.2. <i>La côte et les bassins méditerranéens</i>	28
1.1.3. <i>Jbala</i>	28
1.1.4. <i>Bas Loukkos</i>	29
1.1.5. <i>Rif Central</i>	29
1.2. CLIMAT.....	30
2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF	32
3. DEMOGRAPHIE REGIONALE	35
3.1. POPULATION	35
3.2. MENAGES	38
3.3. URBANISATION	40
3.4. DENSITE DE POPULATION	44
3.5. PROJECTIONS DE LA POPULATION	45
3.6. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	47
3.6.1. <i>Population selon le sexe et l'âge</i>	47
3.6.2. <i>Statut Matrimonial</i>	52
3.6.3. <i>Fécondité</i>	56
3.6.4. <i>Handicap</i>	57

4.	CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	60
4.1.	ANALPHABETISME	60
4.2.	SCOLARISATION	62
4.2.1.	<i>Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans</i>	62
4.2.2.	<i>Niveau d'étude de la population</i>	63
5.	EMPLOI	65
5.1.	TYPE D'ACTIVITE.....	65
5.2.	TAUX D'ACTIVITE	66
5.3.	TAUX DE CHOMAGE	68
5.4.	TAUX DE SOUS-EMPLOI.....	70
5.5.	PERSONNEL DE L'ETAT	72
6.	SECURITE SOCIALE	74
6.1.	LE REGIME MAROCAIN DE SECURITE SOCIALE	74
6.2.	PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE SOCIALE.....	74
6.3.	LA CAISSE NATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE (CNSS).....	74
6.4.	ENTREPRISES AFFILIEES ET SALARIES DECLARES.....	75
4.3.2	PRESTATIONS.....	77
7.	NIVEAU DE VIE DES MENAGES	79
7.1.	DEPENSES ANNUELLES.....	79
7.2.	PAUVRETE	80
7.3.	PAUVRETE MONETAIRE.....	80
7.4.	PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE.....	82
7.5.	PAUVRETE GLOBALE	85
7.6.	PRIX A LA CONSOMMATION.....	87
8.	COMPTES REGIONAUX.....	90
8.1.	STRUCTURE DU PIB PAR SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE	91
8.2.	DEPENSE DE CONSOMMATION FINALE DES MENAGES.....	92

Partie II: Secteurs Economiques

9.	AGRICULTURE, FORETS ET PECHE.....	97
9.1.	PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LE DOMAINE AGRICOLE	97
9.2.	LES RESSOURCES EN TERRES	98
9.3.	LES PRODUCTIONS VEGETALES.....	100
9.3.1.	<i>Cultures céréalières.....</i>	<i>100</i>
9.3.2.	<i>Légumineuses alimentaires.....</i>	<i>102</i>
9.3.3.	<i>Cultures industrielles et sucrières</i>	<i>103</i>
9.3.4.	<i>Cultures oléagineuses</i>	<i>104</i>
9.3.5.	<i>Cultures maraîchères</i>	<i>105</i>
9.3.6.	<i>Cultures fourragères.....</i>	<i>105</i>
9.3.7.	<i>Arboriculture fruitière.....</i>	<i>106</i>
9.4.	LES PRODUCTIONS ANIMALES	107
9.4.1.	<i>Production de viande rouge.....</i>	<i>107</i>
9.4.2.	<i>Production avicole</i>	<i>108</i>
9.5.	FORETS.....	109
9.6.	PECHE MARITIME	110
10.	INDUSTRIE DE TRANSFORMATION.....	114
10.1.	STRUCTURES D'ACCUEIL	114
10.1.1.	<i>Zone Industrielle de Mghogha-Tanger.....</i>	<i>114</i>
10.1.2.	<i>Zone industrielle Al Majd</i>	<i>114</i>
10.1.3.	<i>Zone industrielle de Gzenaya</i>	<i>115</i>
10.1.4.	<i>Zone industrielle de Tétouan</i>	<i>115</i>
10.1.5.	<i>Zone industrielle de Larache.....</i>	<i>115</i>
10.1.6.	<i>Zone industrielle de Ait Youssef ou Ali</i>	<i>115</i>

10.1.7.	<i>La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Ait Kamra</i>	115
10.1.8.	<i>Grande Plateforme Industrielle (GPI) de Tanger Med</i>	116
10.2.	ACTIVITE INDUSTRIELLE	119
10.3.	QUELQUES ASPECTS DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE REGIONALE	120
10.3.1.	<i>Industrie du sucre</i>	120
10.3.2.	<i>Industrie du ciment</i>	121
10.3.3.	<i>Autres industries</i>	121
11.	TOURISME	122
11.1.	STRUCTURES D'ACCUEIL	123
11.2.	FREQUENTATION HOTELIERE	124
11.3.	INDICATEURS DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE	125
12.	TRANSPORT	129
13.	TRANSPORT	129
13.1.	TRANSPORT ROUTIER	129
13.1.1.	<i>Réseau routier</i>	129
13.1.2.	<i>Projets routiers</i>	132
13.1.3.	<i>Quelques aspects du transport routier</i>	133
13.1.4.	<i>Transport ferroviaire</i>	134
13.1.5.	<i>Transport aérien</i>	135
13.1.6.	<i>Transport maritime</i>	136

Partie III: Infrastructures de Base

14.	ENERGIE ET EAU	140
14.1.	ENERGIE	140
14.2.	ELECTRICITE	140

14.2.1.	<i>Produits pétroliers</i>	143
14.3.	EAU.....	145
14.3.1.	<i>Barrages</i>	145
14.3.2.	<i>Eau potable</i>	146
15.	HABITAT ET CONSTRUCTION	149
15.1.	CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES	149
15.1.1.	<i>Type d'habitat</i>	149
15.1.2.	<i>Ancienneté du logement</i>	150
15.1.3.	<i>Statut d'occupation</i>	150
15.1.4.	<i>Occupation des logements</i>	151
15.1.5.	<i>Equipement des logements</i>	152
15.1.6.	<i>Mode d'évacuation des eaux usées</i>	155
15.1.7.	<i>Autres équipements</i>	156
4.2.8	<i>Distance à la route goudronnée</i>	157
15.2.	CONSTRUCTION	157
16.	RESEAU BANCAIRE	160

Partie IV : Secteurs Sociaux

17.	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE COLLEGIAL ET QUALIFIANT	165
17.1.	ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	165
17.2.	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	169
17.3.	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL.....	174
17.4.	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT.....	176
18.	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES	178
18.1.	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UNIVERSITAIRE.....	178

18.2.	INSTITUTS SUPERIEURS	180
18.3.	FORMATION DES CADRES	180
19.	FORMATION PROFESSIONNELLE	182
20.	SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES	185
20.1.	INFRASTRUCTURE SANITAIRE ET CAPACITE LITIERE	185
20.1.1.	<i>Infrastructure sanitaire</i>	185
20.1.2.	<i>Capacité litière</i>	186
20.2.	ENCADREMENT SANITAIRE.....	187
20.2.1.	<i>Encadrement médical</i>	187
20.3.	ENCADREMENT PARAMEDICAL	189
20.4.	INDICES D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	190
20.4.1.	<i>Quelques aspects de l'activité de la santé publique</i>	191
21.	JEUNESSE ET SPORTS	194
22.	ENTRAIDE NATIONALE.....	198
22.1.	CENTRES D'EDUCATION ET DE FORMATION	198
22.2.	PROGRAMME DE PROTECTION SOCIALE.....	199
22.3.	PROGRAMME D'EDUCATION PRESCOLAIRE	200
22.4.	CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	201
22.5.	CENTRES POUR HANDICAPES.....	201
22.6.	PROGRAMME : ALPHABETISATION	202
22.7.	PROGRAMME D'AIDE EN NATURE	202
23.	JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX	204

TABLEAUX

Tableau 1: Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	33
Tableau 2 : Population selon les provinces/préfectures et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	35
Tableau 3 : Population légale selon les provinces et préfectures et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2004-2014	36
Tableau 4: Répartition (en %) de la population selon les provinces et préfectures et milieux de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima , RGPH 2004 et 2014	37
Tableau 5: Ménages selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	39
Tableau 6: Taille moyenne des ménages selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	40
Tableau 7: Taux d'urbanisation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	41
Tableau 8: Population urbaine et accroissement annuel selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	42
Tableau 9: Répartition de la population urbaine de la Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima selon les catégories de centres, RGPH 2004 et 2014	42
Tableau 10: Superficie et densité de population selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, 2004 et 2014.....	44
Tableau 11 : Projections de la population selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	47
Tableau 12 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et au Maroc, RGPH 2004 et 2014.....	48
Tableau 13: Répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	49
Tableau 14: Population de la région selon les groupes d'âges fonctionnels et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	51
Tableau 15: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	52
Tableau 16: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014... 53	53
Tableau 17: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH de 2004 et 2014.....	54
Tableau 18: Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH de 2004 et 2014.....	55
Tableau 19: Taux (en ‰) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	56

Tableau 20 : Taux de prévalence de l'handicap (en %) selon les provinces et préfectures, le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	58
Tableau 21: Nombre de cas d'incapacité observés selon les différentes formes de handicap et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	59
Tableau 22 : Répartition (en %) des cas d'incapacité observés selon les différentes formes de handicap, le groupe d'âge quinquennal et la province/préfecture, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	59
Tableau 23 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	60
Tableau 24: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et l'âge, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	61
Tableau 25: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	62
Tableau 26 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014	63
Tableau 27: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	64
Tableau 28: Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017.....	65
Tableau 29: Créations (ou pertes) d'emplois par grands secteurs, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016-2017.....	66
Tableau 30: Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, les tranches d'âge, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017.....	67
Tableau 31 : Taux d'activité selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017.....	68
Tableau 32: Taux de chômage selon le sexe, les tranches d'âge, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017.....	69
Tableau 33: Taux de chômage (en %) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017.....	70
Tableau 34 : Taux de sous-emploi selon le sexe, les tranches d'âge, le diplôme, le secteur d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017.....	71
Tableau 35 : Taux de sous-emploi (en %) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017.....	72
Tableau 36: Répartition du personnel de l'Etat selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima au 31/12/2016.....	73
Tableau 37: Entreprises affiliées et salariés déclarés selon les agences de la CNSS par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	75
Tableau 38: Entreprises affiliées selon le secteur d'activité et selon les agences de la CNSS par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	76
Tableau 39: Entreprises affiliées selon la taille et selon les agences de la CNSS par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	77
Tableau 40: Prestations sociales à court et long terme selon les agences de la CNSS par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	78

Tableau 42: Dépenses annuelles moyennes (en Dh) par personne, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2001 et 2014	79
Tableau 43 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires (en %) selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2014	81
Tableau 44 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2004 et 2014	83
Tableau 45 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2014	85
Tableau 46 : Distribution (en %) des formes de la pauvreté selon le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2014	86
Tableau 47 : Taux de pauvreté globale (en %) selon le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014	86
Tableau 48: L'indice des prix à la consommation (IPC) dans les villes d'Al Hoceima, Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, 2012 et 2017 (Année de base : 2006)	88
Tableau 49: Variation annuelle moyenne (en %) de L'indice des Prix à la Consommation (IPC) entre 2012 et 2017	89
Tableau 50: Produit Intérieur Brut (à prix courants), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015 et 2016	90
Tableau 51: Dépenses de Consommation Finale des Ménages, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015 et 2016	93
Tableau 52 : SAU (en ha) selon le statut juridique et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	99
Tableau 53: Terres irriguées selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	99
Tableau 54: Cultures céréalières selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-16	101
Tableau 55: Cultures des légumineuses selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016	103
Tableau 56: Cultures industrielles et sucrières selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016	104
Tableau 57: Les cultures oléagineuses selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016	104
Tableau 58: Cultures maraîchères selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016	105
Tableau 59 : Cultures fourragères selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016	106
Tableau 60: Plantations fruitières selon les provinces et Préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016	106
Tableau 61: Effectif du cheptel et animaux de trait (en milliers de têtes) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016	107
Tableau 62: Quantités de viandes rouges contrôlées (en tonnes) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	108

Tableau 63: Quantités de viandes blanches contrôlées selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	109
Tableau 64: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	109
Tableau 65: Recettes d'exploitation forestière (en 1000 Dh) par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	110
Tableau 66: Flotte de pêche et marins pêcheurs selon les ports ou les Points de débarquements aménagés, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	111
Tableau 67: Débarquements des produits de la pêche selon les ports et les points de débarquement aménagés, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016,	112
Tableau 68: Grandeurs économiques selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan- Al-Hoceima, 2015 (Valeurs en millions de Dhs).....	120
Tableau 69: Capacité hôtelière selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	123
Tableau 70: Capacité hôtelière classée selon la catégorie et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	123
Tableau 71: Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	124
Tableau 72: Nuitées touristiques selon la nationalité des touristes et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	124
Tableau 73: Durée moyenne de séjour dans les hôtels classés selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	125
Tableau 74 : Taux d'occupation moyen (en %) dans les hôtels classés selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	126
Tableau 75: Réseau routier classé (en km) selon les provinces et préfectures, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2016	130
Tableau 76: Indicateurs du réseau routier selon les provinces et les préfectures, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2016	131
Tableau 77: PNRR II (*) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, période 2005-2017, (en km).....	133
Tableau 78 : Immatriculations des véhicules selon le centre immatriculateur et le genre, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	134
Tableau 79: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014-2016.....	136
Tableau 80: Trafic au ports Tanger-Ville et Tanger-Med 1 (en tonnes), 2015-2016.....	137
Tableau 81: Trafic des passagers selon les ports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015-2016	138
Tableau 82 : Puissance installée (en Mw) et Production nette d'électricité (en Kwh) par l'ONEE et les auto producteurs, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	140
Tableau 83 : Evolution des ventes d'électricité de l'ONEE selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (en millions de Kwh)	141
Tableau 84: Abonnés à l'électricité selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, 2016	142

Tableau 85 : Villages mis sous tension dans le cadre du PERG selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, période 1997-2016	143
Tableau 86 : Centres emplisseurs, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	144
Tableau 87 : Stations de service selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	144
Tableau 88: Barrages implantés dans la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	146
Tableau 89: Stations de traitement d'eau potable, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	147
Tableau 90: Ventes et Production d'eau potable (en milliers de m ³), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	147
Tableau 91 : Abonnés au réseau d'eau potable selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	148
Tableau 92 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	149
Tableau 93: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	150
Tableau 94 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	151
Tableau 95: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	151
Tableau 96: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	152
Tableau 97: Proportion des ménages selon les équipements de base de leur logement et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	153
Tableau 98: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	154
Tableau 99: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	154
Tableau 100: Répartition (en %) des ménages selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	155
Tableau 101 : Répartition (en %) des ménages selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014	155
Tableau 102 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	156
Tableau 103 : Proportion des ménages dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	157
Tableau 104 : Distance des ménages ruraux à la route goudronnée au RGPH 2014	157
Tableau 105: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	158
Tableau 106: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les province et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	159

Tableau 107: Implantation bancaire selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	160
Tableau 108: Densité bancaire selon les provinces et préfectures, milieu urbain, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	161
Tableau 109: Dépôts et crédits bancaires(en 1000 DH) selon les agences de Bank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	161
Tableau 110 : L'enseignement préscolaire selon le type, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-2017.....	167
Tableau 111 : Educateurs de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-2017.	168
Tableau 112: Enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-17.....	170
Tableau 113 : Indicateurs de l'enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-17.....	172
Tableau 114: Nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année dans l'enseignement primaire public selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-2017	173
Tableau 115: Enseignement secondaire collégial, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-2017.....	175
Tableau 116: Enseignement secondaire qualifiant, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-2017.....	177
Tableau 117 : Enseignement Supérieur, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année universitaire 2016-2017.....	179
Tableau 118: Etudiants inscrits dans les instituts et écoles supérieures, Région Tanger Tétouan Al Hoceima, année universitaire: 2016-17	180
Tableau 119: Enseignants stagiaires selon le centre, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, 2016-17	181
Tableau 120 : Etablissements de la formation professionnelle et capacité d'accueil selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016-2017.....	182
Tableau 121: Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016-17	183
Tableau 122 : Personnel formateur selon le secteur, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016-17	184
Tableau 123: Infrastructure sanitaire selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013	186
Tableau 124: Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013	187
Tableau 125: Effectif des médecins selon le secteur et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	188
Tableau 126: Effectifs des chirurgiens-dentistes , Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013 ..	188
Tableau 127: Personnel paramédical public par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013	189

Tableau 128: Infirmiers publics selon les spécialités et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013.....	190
Tableau 129: Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015	191
Tableau 130: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015	191
Tableau 131 : Enfants bénéficiaires du PNLMD, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015 ...	192
Tableau 132: Activités du programme national de planification familiale, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2015	193
Tableau 133: Installations sportives selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, 2016	194
Tableau 134 : Clubs sportifs selon la fédération et selon les province et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	195
Tableau 135: Activités de la jeunesse et des sports selon les provinces et préfectures, Région Tanger Tétouan-Al Hoceima, 2016	196
Tableau 136: Participants aux colonies de vacances selon les provinces et les préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	196
Tableau 137: Activités cinématographiques selon les provinces et préfectures, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2016	197
Tableau 138: Centres d'éducation et de formation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	199
Tableau 139: Etablissements de protection sociale selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	199
Tableau 140: Bénéficiaires des établissements de protection sociale selon le niveau scolaire et les provinces ou préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	200
Tableau 141: Jardins d'enfants selon les provinces et préfectures, , Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	200
Tableau 142: Centres de formation professionnelle, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima,2016	201
Tableau 143 : Centres pour handicapés et Coopératives Yousoufia des paralytiques et Organisations Alaouites pour la protection des mal voyants, région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	202
Tableau 144 : Espaces d'alphabétisation selon les provinces et préfectures, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2016	202
Tableau 145: Quantités de produits alimentaires distribués, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima,2016	203
Tableau 146: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2016.....	204
Tableau 147: Activités des tribunaux de 1 ^{ère} instance selon le type d'affaires et selon le tribunal, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	205
Tableau 148: Activités des sections de juridictions de proximité au sein des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	206

Tableau 149: Activités des centres judiciaires et des sections de juridictions de proximité au sein des centres judiciaires selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	206
Tableau 150: Activités des Cours d'Appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	207
Tableau 151 : Activités des chambres d'appel des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	207

FIGURES

Figure 1: Milieu naturel, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima	30
Figure 2: Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	34
Figure 3 : Répartition (en %) de la population selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima , RGPH 2014.....	38
Figure 4 : Taux d'urbanisation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, RGPH 2014	41
Figure 5: Densité de la population selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, 2014	45
Figure 6: Pyramide des âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	50
Figure 7: Pourcentage des célibataires selon le groupe d'âge et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	53
Figure 8: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014	54
Figure 9: Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014	55
Figure 10: Taux de fécondité (en ‰) des femmes selon le milieu de résidence et les , Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	57
Figure 11: Taux d'Analphabétisme selon les sexe et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, RGPH 2004	62
Figure 12: Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	64
Figure 13 : Répartition (en %) de la population active selon les grands secteurs, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, 2017.....	66
Figure 14 : Taux de chômage selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017	70
Figure 15 : Taux de pauvreté monétaire (en %) selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014.....	82
Figure 16 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2004 et 2014.....	84
Figure 17 : Evolution de l'IPC à Al Hoceima, Tanger et Tétouan de 2007 à 2017	89
Figure 18: Répartition (en %)du PIB National à prix courants selon les régions, 2016	91
Figure 19: Structure (en %) du PIB régional par secteurs d'activités, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	92
Figure 20: Répartition (en %) de la DCFM selon les régions, année 2016	93
Figure 21: Evolution de la production céréalière (1000 qx), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	102
Figure 22: Evolution des débarquements des produits de la pêche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (en tonnes).....	113

Figure 23: Zones industrielles dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	119
Figure 24 : Répartition (en %) du réseau routier classé selon me type, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	130
Figure 25 : Densité sociale et spatiale (en %) selon les provinces et les préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	131
Figure 26: Evolution des ventes d'électricité de l'ONEE selon les provinces et préfectures entre 2014 et 2016	142
Figure 27: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	152
Figure 28 : Evolution du nombre d'autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	158
Figure 29 : Répartition des autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, 2016	159
Figure 30: Affaires selon le type et les juridictions, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	208

INTRODUCTION

Cette monographie se veut de présenter la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi qu'à travers les principaux secteurs économiques et sociaux.

Ainsi, située à la jonction de deux mers à l'extrême nord-ouest du Royaume du Maroc sur une superficie de 17 262 km², la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est limitée au Nord par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud-ouest par la région Rabat-Salé-Kénitra, au sud-est par la région Fès-Meknès et à l'est par la région de l'Oriental.

Selon le dernier découpage administratif, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima englobe 2 préfectures et 6 provinces, constituées de 22 cercles et 146 communes dont 17 communes urbaines et 129 communes rurales.

D'après le recensement général de la population et de l'habitat 2014, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite 10,6% de la population nationale, soit 3 556 729 habitants. En termes d'évolution, cette population s'est accrue durant la période intercensitaire 2004-2014 à un taux de 1,49% par an contre 1,25% par an niveau national. En 2018, et selon les projections de la population, la population régionale s'élève à 3 725 191 habitants.

En matière d'emploi, la population active régionale compte 1 293 203 personnes en 2017, soit un taux d'activité de 46,7%. Quant au taux de chômage, il s'est établi à 8,2% contre 10,2% au niveau national.

L'agriculture et la pêche représentent les activités dominantes au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts (80,1% de la population active occupée rurale en 2017) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles. Ainsi, la superficie agricole utile s'est élevée, en 2016, à 722 441 ha, dont seulement 9% est irrigué. Les cultures céréalières sont les plus

prépondérantes avec 53% de la SAU et une production de 5 millions de quintaux.

N'empêche que d'autre part, les forêts de la région, avec 506 442 ha de forêts naturelles et 96 983 ha de forêts reboisées, ont favorisé le développement de la production forestière dont les recettes ont atteint les 34,2 millions de dirhams en 2016.

La pêche joue un rôle important dans l'économie régionale avec un tonnage de 31,9 millions de tonnes pour une valeur de 617,1 millions de dirhams.

L'industrie de transformation de son côté, prend de plus en plus d'essor grâce à l'existence d'une infrastructure d'accueil adéquate et appropriée : zones industrielles et d'activités économiques. Ainsi, en 2015, la région abritait 920 unités industrielles ayant généré une production de 27,5 milliards de Dh pour un investissement de 4,2 milliards de Dh, soit respectivement 11,6%, 7,4% et 23,2% des valeurs enregistrés au niveau national.

Sur le plan touristique, la région dispose d'infrastructures de transport, d'hébergements et des sites touristiques variés qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. Dans ce sens, la région abrite 395 établissements hôteliers pour une capacité litière de 25 096 lits, ayant enregistré presque 1,4 millions de nuitées durant l'année 2016.

En effet, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima jouit d'infrastructures de transport importantes : son réseau routier s'étend sur 2 745,7 km dont 164 km d'autoroutes. Elle compte 10 gares ferroviaires et trois aéroports d'où ont transité plus de 930 000 voyageurs en 2016.

D'autre part, la région compte 15 ports dont les vocations diffèrent l'un de l'autre. Toutefois, le port de Tanger Med 1 se trouve en tête de liste nationale en ce qui concerne le trafic international routier avec plus de 6 millions de tonnes en 2016, en plus de 30 millions de tonnes pour le transbordement des conteneurs et 2,7 millions de passagers.

Ce complexe portuaire, se trouve à l'avant de la Grande plateforme industrielle de Tanger-Med qui inclut plusieurs infrastructures de connexion,

zones industrielles, logistiques et franches, à l'instar de Tanger Free Zone, Med Hub, Tétouan Park, Tétouan Shore, Tanger Automotive City, Zone franche commerciale de Fnideq, etc.

Sur le plan énergétique, région compte trois usines hydrauliques, trois centrales thermiques et quatre parcs éoliens qui développent une puissance globale de 888,6 MW. Ainsi, le nombre d'abonnés au réseau électrique s'est élevé à 1 014 056 en 2016. La région abrite aussi deux connexions d'importance capitale pour le développement local et national, il s'agit du Gazoduc Maghreb Europe et de l'interconnexion des réseaux électriques entre le Maroc et l'Espagne.

En ce qui concerne l'eau, la région abrite 17 barrages dont la capacité de retenue est de 1 318 millions de m³. Ainsi, la production d'eau potable s'est chiffrée à 142 millions de m³ en 2016, alors que les abonnés au réseau d'eau potable se sont élevés à 682 428 la même année.

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire régionale a compté, durant l'année scolaire 2016-2017, 3 284 établissements préscolaires, 1 050 écoles primaires dont 1 557 unités satellitaires, 289 collèges et 151 lycées. Les effectifs scolarisés dans ces cycles respectifs ont été de 90 224, 440 843, 174 949 et 47 616 élèves.

De même, il y a lieu de noter qu'au titre de l'année universitaire 2016-2017, 86 835 étudiants poursuivaient leurs études dans les établissements universitaires de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, et plus de 1 600 étudiants dans les instituts supérieurs.

Quant à l'infrastructure sanitaire, elle consiste au niveau de la région en 275 formations, soit 12 hôpitaux généraux, 5 hôpitaux spécialisés, puis 73 centres de santé urbains, 128 centres de santé ruraux et 57 dispensaires. La capacité litière des hôpitaux publics s'élevant à 3 029 lits.

Partie I :

Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population

1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF

1.1. Milieu Naturel

Située à l'extrême nord-ouest du Maroc, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est limitée au Nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud-ouest par la région Rabat-Salé-Kenitra, au sud-est par la région Fès-Meknès et à l'est par la région de l'Oriental

S'étendant sur une superficie de 17 262 km², soit 2,43% de la superficie totale du pays, la région faisant partie du domaine rifain, est constituée de cinq unités environnementales homogènes. Il s'agit d'aires spatiales plus ou moins étendues qui présentent des caractéristiques semblables quant à leurs conditions naturelles.

1.1.1. Le Tangérois.

Située dans le détroit de Gibraltar, entre la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, cette zone se présente comme "l'hinterland" naturel de la ville de Tanger. Elle coïncide approximativement avec le bassin de l'Oued Mharhar.

Géologiquement, c'est une unité numidienne par ses contreforts Nord-Occidentaux. Elle est complétée par les plaines alluviales du quaternaire. Ce substrat géologique a produit un pays aux collines douces et aux fonds de vallées recouverts d'alluvions.

Le Tangérois est une zone dominée par la culture des céréales, plus ou moins intensive, qui a substitué la végétation naturelle mais où l'on trouve encore des résidus : La Forêt Diplomatique, par exemple, agrandie par des reboisements postérieurs, ainsi que le mont d'El Manzla.

Cependant, cet ancien espace rural a été intensément modifié et altéré par la forte croissance urbanistique qu'a connue Tanger et ses environs.

1.1.2. La côte et les bassins méditerranéens

Constituée par la couche paléozoïque ou axiale de la chaîne du Rif, cette unité peut se subdiviser en deux sous zones qui coïncident approximativement avec les provinces de Tétouan et de Chefchaouen. La première obéit à des critères géologiques (zone axiale) et la deuxième à des critères hydrologiques (coïncidant avec les bassins des oueds Laou, Tilassass, Amtar et Ouringa).

Les deux sous zones ont des caractéristiques différentes à cause des actions de l'homme: la côte de Tétouan présente un grand développement touristique et des niveaux d'urbanisation élevés, Chefchaouen est plus montagneuse et ses activités correspondent au secteur primaire.

Ces caractéristiques ont fait que la côte de Tétouan-M'diq-Fnideq présente une plus grande dégradation du paysage et de l'environnement, tandis que les côtes de Chefchaouen sont encore vierges et nécessitent une attention particulière quant au développement de projets touristiques.

C'est ainsi que l'aire de Chefchaouen s'articule davantage avec l'arrière-pays en couvrant les bassins des oueds Laou, Ouringa et Amtar. Les fleuves y ont érodé en maintes occasions de profondes vallées isolées dont l'accès est difficile.

1.1.3. Jbala

Cette zone correspond aux sous-zones montagneuses et aux vallées intérieures de la zone rifaine. Les conditions du relief, ajoutées à la configuration du réseau hydrographique, réduisent l'espace en versants très prononcés dans les vallées intérieures, les transformant ainsi en authentiques enclaves.

Le pays des Jbala, avec l'unité de la côte méditerranéenne, englobent les formations de végétation naturelle les plus intéressantes de la région : sapin, cèdre, chêne liège, chênes verts, pino canario et quelques chênes rouvres partagent des zones écologiques et ont donc une grande importance environnementale.

1.1.4. Bas Loukkos

Bien qu'il présente une certaine homogénéité du point de vue physique, le Bas Loukkos est caractérisé par une diversité des modes de vie. La plaine alluviale est intensément cultivée par des techniques très souvent modernes. Deux forêts de chêne-liège limitent cette unité au Nord et au Sud.

Du point de vue climatique, cette zone est homogène quant à la pluie reçue, bien qu'elle augmente vers l'intérieur et en altitude.

Le Bas Loukkos est aussi caractérisé par une nappe phréatique importante dont l'aquifère de R'mel présente une réserve estimée à 122 millions de m³. La quasi totalité de l'aire est recouverte de sédiments du quaternaire: le manteau alluvial du bassin du fleuve Loukkos.

Cette aire présente un potentiel important pour son développement, aussi bien au niveau naturel que socio-économique. Vers le Sud de cette zone on découvre la vallée du fleuve Loukkos d'une superficie totale de 156 000 ha dont 70 500 ha irrigables grâce aux conditions favorables sur le plan topographique et des sols. Le reste sera utilisé comme broussaille aménageable, broussaille céréalière ainsi que parcours et inculte en moindre proportion.

Enfin, dans sa limite la plus méridionale, se trouvent les zones d'El Merja et Drader caractérisées par l'existence de possibilités d'irrigation, des eaux souterraines et, peut être, par un apport de la zone du Gharb dans la marge gauche.

1.1.5. Rif Central

S'étendant entre la région de Ketama jusqu'aux environs de l'Oued Kert, le territoire présente une surface accidentée avec ses hautes montagnes pouvant parfois dépasser les 2 400 m d'altitude (Jbel Tidighine), le laissant enneigé en hiver.

Figure 1: Milieu naturel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma



Source : Direction Régionale du HCP

1.2. Climat

La région s'inscrit dans le domaine du climat méditerranéen. Mais on ne peut se contenter de cette affirmation trop générale. En effet, cette variante du climat méditerranéen présente une grande hétérogénéité, résultat de trois éléments : l'altitude, la latitude et l'océan.

Les altitudes influent sur la distribution des précipitations. Placés sous la domination des perturbations de l'anticyclone des Açores, les versants exposés aux vents d'Ouest ou du Sud-ouest, ainsi que les hauts sommets sont bien arrosés alors que ceux orientés vers l'Est ou le Sud-Est forment des espaces semi-arides (400 mm/an).

L'ensemble du littoral est classé en zone humide ou sub-humide. Dans la région sub-humide, les espaces situés à une altitude inférieure à 500 m connaissent un climat méso méditerranéen accentué, avec moins de cinq mois secs et plus de 700 mm de pluies.

Sur les terres situées plus en altitude, les précipitations sont abondantes et peuvent dépasser 1000 mm/an tandis que les températures sont plus basses.

En général, les températures restent clémentes en hiver, douces en été aussi bien sur les côtes qu'en altitude. Elles atteignent rarement 0°C

Enfin, et en raison de la proximité du site de Tanger au détroit, le secteur côtier est très venteux avec des courants d'air de directions dominantes Est ou Ouest qui s'engouffrent par le couloir de Gibraltar.

2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF

Conscients du rôle important que joue l'organisation administrative dans le développement économique et social du pays, les Pouvoirs Publics marocains, ne cessent de multiplier les efforts en vue de doter le pays d'une organisation administrative moderne, capable de répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens dans divers domaines: productifs, sociaux et infrastructurels.

Ces efforts ont été couronnés, en 1976, par la promulgation d'une nouvelle charte communale relative à l'organisation des collectivités locales et de leurs finances; et en 1996 par la promulgation de la région en collectivité locale jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

C'est ainsi que selon le décret du 20 Février 2015, le Royaume est à présent constitué de douze (12) régions dont la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Celle-ci se compose de deux préfectures et de six provinces :

- Province d'Al Hoceima
- Province de Chefchaouen
- Province de Fahs Anjra
- Province de Larache
- Préfecture de M'diq-Fnideq
- Province d'Ouezzane
- Préfecture de Tanger-Asilah
- Province de Tétouan

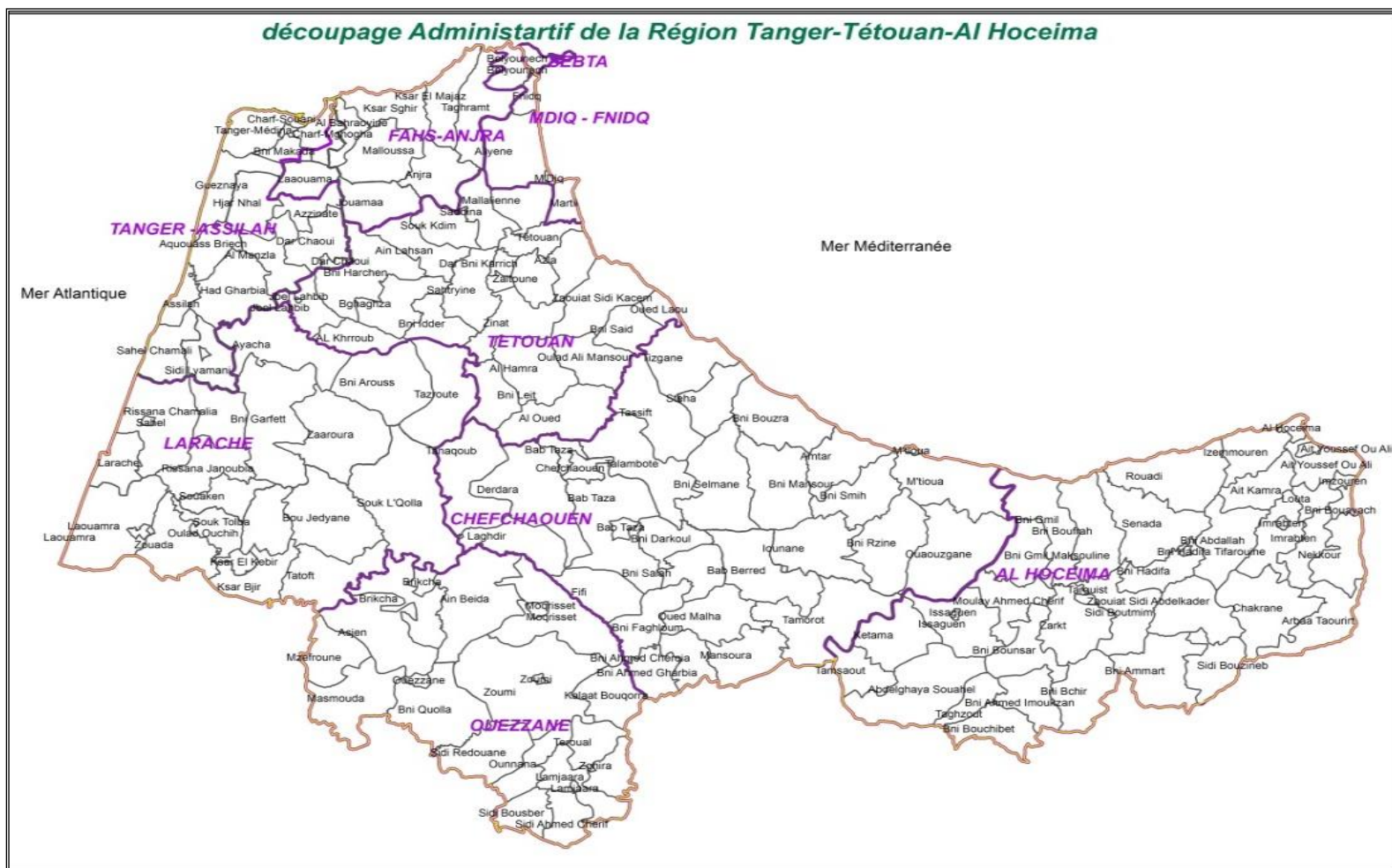
En outre, la région englobe 22 cercles et 146 communes répartis par provinces et préfectures comme suit :

Tableau 1: Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/Préfectures	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Al Hoceima	4	5	31	36
Chefchaouen	5	1	27	28
Fahs Anjra	2	-	7	7
Larache	3	2	17	19
M'diq-Fnideq	1	3	2	5
Ouezzane	3	1	16	17
Tanger-Assilah	2	3	9	12
Tétouan	2	2	20	22
Région	22	17	129	146
Maroc	196	221	1282	1503
Région/Maroc (%)	11,2	7,7	10,1	9,7

Source : Bulletin officiel n° 6340 du 05/03/2015

Figure 2: Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



3. DEMOGRAPHIE REGIONALE

3.1. Population

Sur la base des projections de la population de 2018, la Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima abrite une population de 3 725 191 habitants, représentant 10,6% de la population du Maroc. La population urbaine s'élève à 2 287 315 habitants, traduisant un taux d'urbanisation de 61,4%, contre 62,4% enregistré au niveau national.

Tableau 2 : Population selon les provinces et préfectures et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Provinces /Préfectures	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	141 174	257 018	398 192
Chefchaouen	60 618	411 640	472 258
Fahs-Anjra	-	80 694	80 694
Larache	273 305	231 998	505 303
Ouezzane	72 166	226 662	298 828
M'Diq-Fnideq	225 921	12 058	237 979
Tanger-Assilah	1 100 912	61 922	1 162 834
Tétouan	413 219	155 885	569 104
Région	2 287 315	1 437 877	3 725 192
Maroc	21 968 101	13 251 446	35 219 547
Région / Maroc	10,4%	10,9%	10,6%

Source : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED-HCP)

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2014, 3 556 729 habitants¹ ont été recensés au niveau de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima contre 3 068 333 habitants au RGPH 2004, soit un accroissement global de 15,9%. Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite 10,5% de la population nationale en 2014 contre 10,3% en 2004.

En termes d'accroissement annuel moyen, la population de la région s'est accrue au rythme de 1,49% par an durant la période intercensitaire 2004-

¹ Il s'agit de la population légale

2014, une progression qui reste relativement plus forte que celle constatée au niveau national (1,25%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine de la région a progressé de 2,45% par an, au moment où la population rurale n'a augmenté que de 0,21% par an. Alors qu'au niveau national, les populations urbaine et rurale se sont accrues aux rythmes annuels de 1,86% et 0,39% respectivement.

Tableau 3 : Population légale selon les provinces et préfectures et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2004-2014

Préfectures / Provinces	Milieu	2004	2014	TAAM (%)
Al Hoceima	Urbain	122 846	137 369	1,12
	Rural	272 798	262 285	-0,39
	Ensemble	395 644	399 654	0,10
Chefchaouen	Urbain	48 962	57 425	1,61
	Rural	373 929	400 007	0,68
	Ensemble	422 891	457 432	0,79
Fahs Anjra	Urbain	-	-	-
	Rural	67 433	76 447	1,26
	Ensemble	67 433	76 447	1,26
Larache	Urbain	238 158	265 660	1,10
	Rural	234 228	231 027	-0,14
	Ensemble	472 386	496 687	0,50
M'diq-Fnideq	Urbain	129 166	198 018	4,37
	Rural	11 610	11 879	0,23
	Ensemble	140 776	209 897	4,08
Ouezzane	Urbain	67 313	70 239	0,43
	Rural	237 215	230 398	-0,29
	Ensemble	304 528	300 637	-0,13
Tanger-Assilah	Urbain	728 888	1 005 041	3,26
	Rural	58 073	60 560	0,42
	Ensemble	786 961	1 065 601	3,08
Tétouan	Urbain	338 219	397 973	1,64
	Rural	139 995	152 401	0,85
	Ensemble	478 214	550 374	1,42
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	1 673 552	2 131 725	2,45
	Rural	1 395 281	1 425 004	0,21
	Ensemble	3 068 833	3 556 729	1,49
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,86
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,39
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,25
Région / Maroc (%)	Urbain	9,9	10,4	-
	Rural	10,8	10,6	-
	Ensemble	10,3	10,5	-

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Par provinces, les préfectures de M'diq-Fnideq et de Tanger-Assilah ont connus les taux d'accroissement démographiques les plus élevés à l'échelle régionale avec 4,08% et 3,08% par an respectivement.

La répartition géographique de la population régionale fait ressortir la préfecture de Tanger-Assilah comme la plus peuplée avec 30% de la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Cette constatation s'affirme encore plus par milieu de résidence puisque la population urbaine de cette préfecture constitue près de la moitié de la population urbaine régionale.

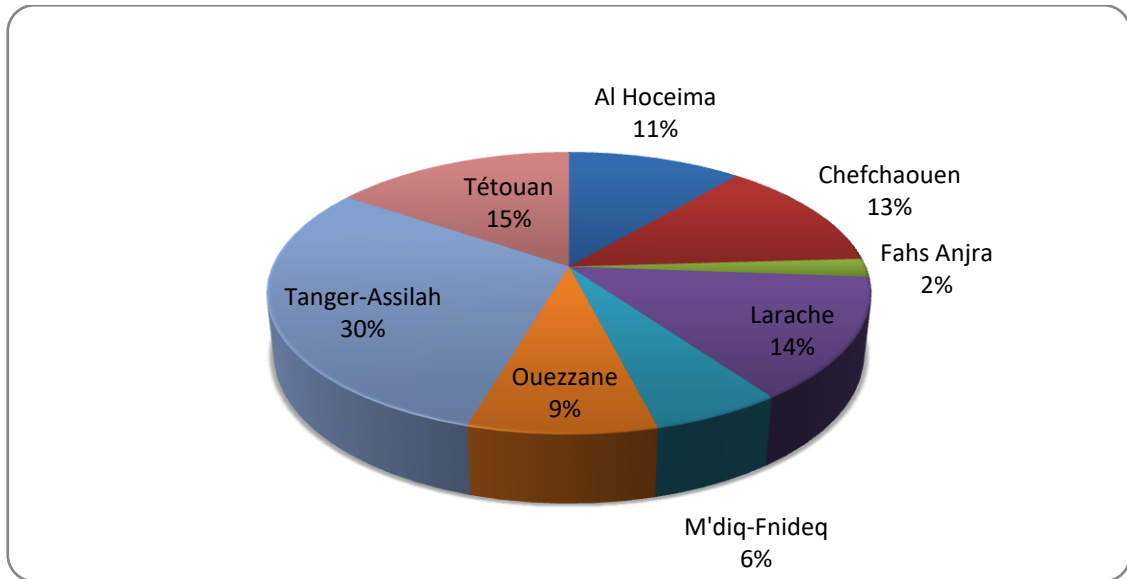
Par ailleurs, se sont les préfectures de Tanger-Assilah et de M'diq-Fnideq qui ont vu le poids de leur population s'accroître entre 2004 et 2014 au détriment des autres provinces de la région.

Tableau 4: Répartition (en %) de la population selon les provinces et préfectures et milieux de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima , RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	7,3	19,6	12,9	6,4	18,4	11,2
Chefchaouen	2,9	26,8	13,8	2,7	28,1	12,9
Fahs Anjra	-	4,8	2,2	-	5,4	2,1
Larache	14,2	16,8	15,4	12,5	16,2	14,0
M'diq-Fnideq	7,7	0,8	4,6	9,3	0,8	5,9
Ouezzane	4,0	17,0	9,9	3,3	16,2	8,5
Tanger-Assilah	43,6	4,2	25,6	47,1	4,2	30,0
Tétouan	20,2	10,0	15,6	18,7	10,7	15,5
Région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Figure 3 : Répartition (en %) de la population selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima , RGPH 2014



Source : RGPH 2014 – Direction Régionale du HCP

3.2. Ménages

Le ménage comme unité statistique d'observation la plus pratique lors des enquêtes et recensements, constitue l'élément pertinent d'analyse dans diverses études à caractère économique ou socio-démographique.

D'après le RGPH 2014, la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 799 124 ménages, dont 525 168 recensés en milieu urbain et 273 956 en milieu rural, soit des proportions respectives de 65,7% et 34,3% de l'ensemble des ménages.

Comparativement au RGPH 2004, on note que l'effectif des ménages s'est accru de 208 403 en l'espace de 10 années. Les plus fortes augmentations en termes relatifs ont été enregistrées au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq et de la préfecture de Tanger-Assilah avec respectivement 67% et 59%.

Tableau 5: Ménages selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Al Hoceïma	24 591	42 484	67 075	32 010	47 316	79 326
Chefchaouen	10 559	55 863	66 422	13 696	69 218	82 914
Fahs Anjra	-	13 007	13 007	-	16 823	16 823
Larache	50 217	39 727	89 944	62 792	44 565	107 357
M'diq-Fnideq	28 332	2 307	30 639	48 504	2 635	51 139
Ouezzane	14 632	44 785	59 417	17 551	50 307	67 858
Tanger-Assilah	156 469	10 813	167 282	253 831	12 907	266 738
Tétouan	72 421	24 514	96 935	96 784	30 185	126 969
Région	357 221	233 500	590 721	525 168	273 956	799 124
Maroc	3 543 808	2 121 456	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806
Région/Maroc (%)	10,1	11,0	10,4	10,9	10,9	10,9

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

En terme d'accroissement annuel moyen des ménages durant la période intercensitaire 2004-2014, il est remarqué que le taux en question a enregistré une augmentation à un rythme bien supérieur à celui de la population, soit respectivement 3,07% et 1,49% par an, ceci a contribué à la régression de la taille moyenne des ménages qui est passée de 5,2 à 4,4 personnes par ménage en dix ans.

Selon le milieu de résidence, et comme il est constaté pour l'ensemble du pays, les ménages ruraux sont souvent d'une taille moyenne relativement plus importante que les ménages urbains : 5,2 personnes contre 4,0 personnes par ménage respectivement.

Tableau 6: Taille moyenne des ménages selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Al Hoceima	5,2	6,4	5,9	4,2	5,5	5,0
Chefchaouen	5,2	6,7	6,4	4,2	5,8	5,5
Fahs Anjra	-	5,1	5,1	-	4,5	4,5
Larache	4,8	5,9	5,3	4,2	5,2	4,6
M'diq-Fnideq	4,6	5,0	4,6	4,1	4,3	4,1
Ouezzane	4,7	5,3	5,2	4,0	4,6	4,4
Tanger-Assilah	4,7	5,4	4,7	3,9	4,6	4,0
Tétouan	4,7	5,7	5,0	4,1	5,0	4,3
Région	4,8	6,0	5,2	4,0	5,2	4,4
Maroc	4,8	6,0	5,3	4,2	5,3	4,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

3.3. Urbanisation

Le processus d'urbanisation que connaît la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est le résultat du fort accroissement de sa population urbaine, suite au développement des activités commerciales, industrielles et administratives, essentiellement dans les grandes agglomérations de la région.

Dans ce sens, le milieu urbain régional abrite, en 2014, 2 131 725 habitants, contre 1 425 004 en milieu rural. Ainsi, 93,9% de l'accroissement de la population régionale durant la période 2004-2014 est dû à l'augmentation de la population urbaine. En effet, le taux d'accroissement démographique annuel urbain s'élève à 2,45% contre seulement 0,21% en milieu rural.

La population urbaine régionale s'est donc multipliée par 1,5 entre 2004 et 2014, contre seulement 1,2 pour la population rurale. Outre l'accroissement naturel de cette partie de la population de la région, cette hausse s'explique aussi par l'extension des périmètres urbains des municipalités et arrondissements, et par la création de nouveaux centres urbains en milieu rural durant cette période, dont les municipalités de Geznaya et Ajdir, et les centres urbains de Laouamra et Sidi Bouafif.

Ainsi, le taux d'urbanisation dans la région s'est élevé à 59,9% en 2014 contre 60,4% au niveau national, avec des différences notables entre les

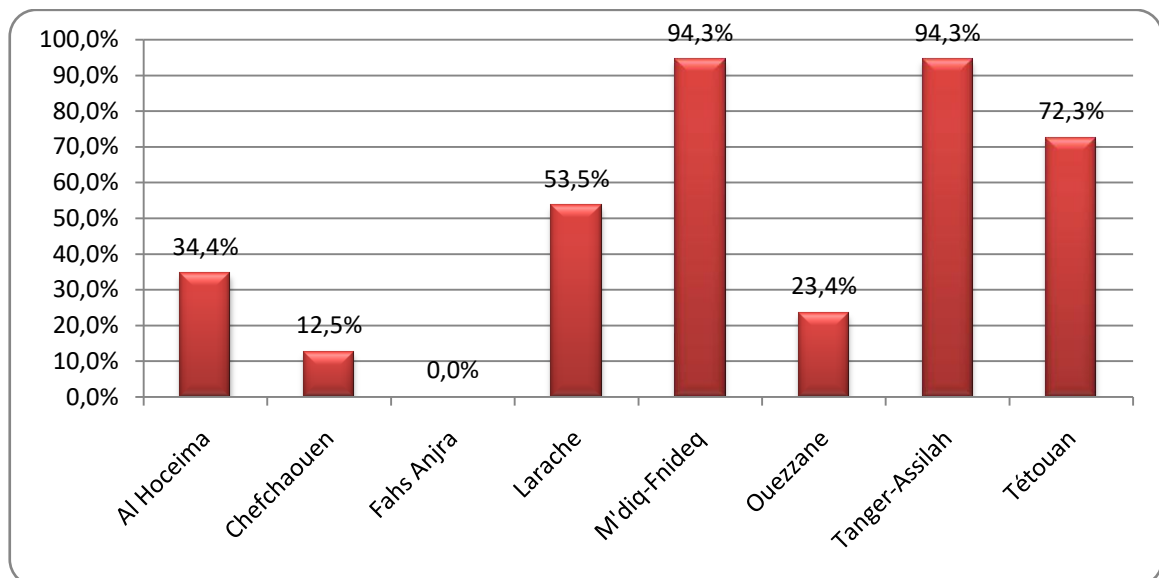
provinces et préfectures. En effet, les préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq sont les plus urbanisées avec des taux d'urbanisation de 94,3% chacune.

Tableau 7: Taux d'urbanisation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan - Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	Taux d'urbanisation (%)	
	2004	2014
Al Hoceima	31,0	34,4
Chefchaouen	11,6	12,5
Fahs Anjra	-	-
Larache	50,4	53,5
M'diq-Fnideq	91,8	94,3
Ouezzane	22,1	23,4
Tanger-Assilah	92,6	94,3
Tétouan	70,7	72,3
Région	54,5	59,9
Maroc	56,8	60,4

Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

Figure 4 : Taux d'urbanisation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan - Al Hoceima, RGPH 2014



Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

L'analyse de l'accroissement de la population urbaine durant la période intercensitaire fait aussi ressortir la dynamique urbaine des préfectures de M'diq-Fnideq et Tanger-Assilah, puisque leurs populations urbaines se sont accrues à des rythmes très élevés de 4,34% et 3,26% par an respectivement.

Tableau 8: Population urbaine selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan -Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	Effectif		Accroissement	
	2004	2014	Global (%)	Annuel (%)
Al Hoceima	122 846	137 369	11,8	1,1
Chefchaouen	48 962	57 425	17,3	1,6
Fahs Anjra	-	-	-	-
Larache	238 158	265 660	11,5	1,1
M'diq-Fnideq	129 166	198 018	53,3	4,4
Ouezzane	67 313	70 239	4,3	0,4
Tanger-Assilah	728 888	1005 041	37,9	3,3
Tétouan	338 219	397 973	17,7	1,6
Région	1 673 552	2 131 725	27,4	2,4
Maroc	16 986 327	20 432 439	20,3	1,9

Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima regroupe 10,4% de la population urbaine du Maroc. Son armature urbaine est composée en 2014 de 37 subdivisions urbaines, dont 16 municipalités, 4 arrondissements formant la ville de Tanger, et 17 centres urbains. Bien que ces derniers ne soient pas considérés officiellement comme unités urbaines, ils répondent, toutefois, aux critères d'urbanisation définis au sens statistique.

Pour les besoins d'analyse, les 4 arrondissements formant la ville de Tanger seront considérés comme une seule unité urbaine, ramenant le nombre d'unités urbaines de la région à 34. Celles-ci seront classées suivant leur taille dans 7 catégories.

Tableau 9: Répartition de la population urbaine selon les catégories de centres, Région Tanger-Tétouan -Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Catégorie de centres	2004		Nombre de centres	2014	
	Population	%		Population	%
100 000 hab et +	1 241 252	74,2	4	1 580 364	74,1
50 000 à 100 000 hab	166 856	10,0	3	314 340	14,7
20 000 à 50 000 hab	169 712	10,1	5	131 386	6,2
10 000 à 20 000 hab	37 536	2,2	3	31 661	1,5
5 000 à 10 000 hab	13 426	0,8	2	41 349	1,9
2 000 à 5 000 hab	33 222	2,0	9	24 561	1,2
Moins de 2 000 hab	11 548	0,7	8	8 064	0,4
Total	1 673 552	100	34	2 131 725	100

Source : RGPH 2004 et 2014 - Direction Régionale du HCP

Il ressort de ce classement une stagnation de la concentration de la population au niveau des grandes villes. En effet, les villes dont la taille dépasse 100 000 habitants (Tanger, Tétouan, Ksar el Kébir et Larache) abritent, en 2004 et 2014, 74% de la population urbaine de la région. Par contre, les villes moyennes dont la taille est comprise entre 50 000 et 100 000 habitants (Fnideq, Martil, Ouezzane, Al Hoceima et M'Diq), ont connu un renforcement de leur population au cours de la période intercensitaire 2004-2014, puisque leur poids est passé de 10% à 14,7%, et ce au détriment des unités dont la population varie entre 10 000 et 50 000 habitants, puisque leur poids a régressé de 12,3% à 7,7% au cours de la même période.

Ceci étant, il est utile de mentionner que l'armature urbaine régionale a été renforcée par la création de la nouvelle ville Gzenaya qui a été créée au sein de l'ancienne commune de Boukhalef, d'une capacité d'accueil prévue de 350000 habitants sur une superficie de 1 700 ha. Elle est destinée à soulager la pression exercée sur la ville de Tanger, en satisfaisant les besoins en logements alimentés par la création d'emplois dans les deux zones industrielles qui y sont implantées.

De même, on note le lancement du projet de construction de la nouvelle ville « Chrafate » qui se situe dans le périmètre de la commune rurale de Jouamaa, à 18 kilomètres au sud-est de la ville de Tanger. Cette nouvelle ville est édifée sur un site stratégique doté de plusieurs atouts, puisqu'elle est positionnée dans un couloir naturel reliant Tanger et Tétouan, à proximité de l'autoroute, du chemin de fer et de la voie express reliant ces deux villes. Elle va s'étendre sur une superficie de 1 300 hectares comme première tranche. Ces derniers incluent 300 hectares qui seront dédiés à l'industrie en plus de 166 hectares de terrains verts, ce qui lui vaut le surnom de ville verte. La nouvelle cité devrait accueillir quelque 150 000 habitants dans 30 000 logements. Ainsi, la nouvelle ville s'inscrit dans le cadre des choix stratégiques définis par le plan d'aménagement de la région Nord, qui vise la création de grands pôles urbains dans l'arrière-pays et la décongestion du littoral.

De même, la nouvelle ville « Ksar Sghir-Ksar El Majaz », est projetée au site actuel du centre Ksar Sghir sur une superficie de 1 500 ha. Cette ville

permettra sans doute d'absorber la poussée démographique exercée sur les parties environnantes au nouveau port.

Enfin, l'ancien centre urbain « Ajdir » de la commune rurale d'Aït Youssef ou Ali à la Province d'Al Hoceima, a été érigée en municipalité en 2008

3.4. Densité de population

Le volume relativement important de la population de la région (10,5% de la population totale du pays) d'une part et sa faible superficie d'autre part (2,4% du total du pays), font que la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima soit l'une des régions les plus peuplées du Maroc, avec une densité relativement élevée atteignant 222,2 hab/km² en 2014 contre 191,7 hab/km² en 2004, ce qui correspond à plus de 4 fois la moyenne nationale.

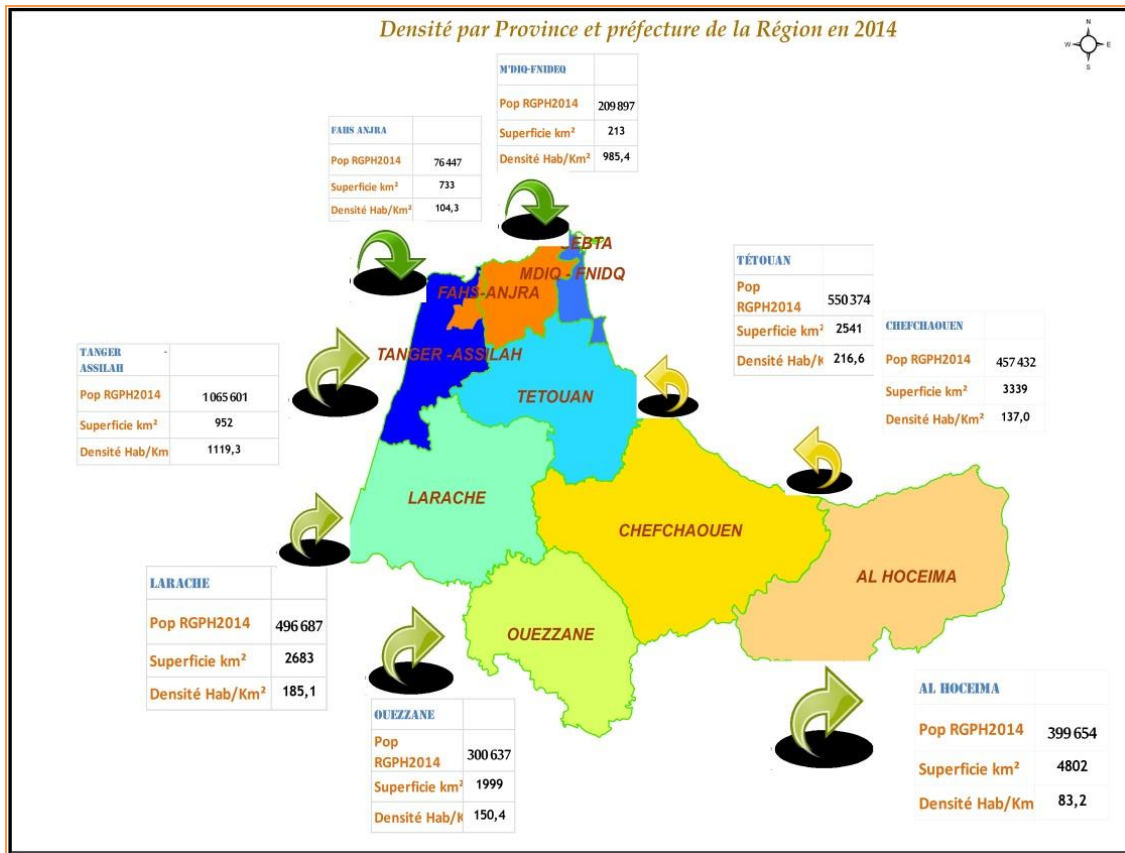
Tableau 10: Superficie et densité de population selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan -Al Hoceima, 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	Superficie (Km ²)	Densité (hab/km ²)	
		2004	2014
Al Hoceima	3 550	111,4	112,6
Chefchaouen	3 339	126,7	137,0
Fahs Anjra	733	92,0	104,3
Larache	2 683	176,1	185,1
M'diq-Fnideq	213	660,9	985,4
Ouezzane	1999	152,3	150,4
Tanger -Assilah	952	826,6	1119,3
Tétouan	2 541	188,2	216,6
Région	16 010	191,7	222,2
Maroc	710850	42,1	47,6

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Par ailleurs, la préfecture de Tanger-Assilah se distingue par la densité de population la plus forte de la région avec 1 119,3 hab/km², suivie de la préfecture de M'diq-Fnideq avec 985,4 hab/km².

Figure 5: Densité de la population selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, 2014



Source : RGPH 2014 – Direction Régionale du HCP

3.5. Projections de la population

D'après les projections réalisées par le HCP, la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'accroîtrait, entre 2004 et 2030, à un taux annuel de 1,09%, dépassant légèrement celui relevé au niveau national (0,96% par an). Ce rythme mènera la population de la région à 4 215 906 habitants en 2030 et renforcera quelque peu son poids démographique par rapport au pays pour représenter 10,7% de la population nationale en 2030 contre 10,5% en 2014.

Par milieu de résidence, la population rurale de la région resterait presque stagnante avec un taux d'accroissement annuel de 0,14%, contrairement à la population rurale nationale qui régresserait à un taux de

-0,36% par an. Par contre, la population urbaine régionale progresserait à rythme de 1,64% par an, une évolution qui se traduirait par l'accroissement du taux d'urbanisation régional qui serait ramené à 65,3% en 2030 contre 59,9% en 2014.

Par provinces, les préfectures de M'diq-Fnideq et Tanger-Assilah connaîtraient les taux d'accroissement les plus accentués au niveau régional, voire au niveau national, entre 2014 et 2030, avec 3,09% et 2,05% respectivement, et ce, à cause de l'accroissement de leurs populations urbaines respectives, qui augmenteraient à 3,22% et 2,13% par an respectivement.

Par contre, les provinces de Ouezzane et d'Al Hoceima verraient leurs population régresser entre 2014 et 2030 suite à la diminution de leurs populations rurales qui régresseraient aux taux respectifs de -0,51% et -0,62%.

Tableau 11 : Projections de la population selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Préfectures / Provinces	Milieu	2014	2020	2030	TAAM (%)
Al Hoceima	Urbain	137 102	142 933	147 553	0,46%
	Rural	262 387	254 214	237 704	-0,62%
	Ensemble	399 489	397 147	385 257	-0,23%
Chefchaouen	Urbain	57 245	62 241	67 951	1,17%
	Rural	399 302	417 691	443 817	0,66%
	Ensemble	456 647	479 932	512 768	0,73%
Fahs Anjra	Urbain	-	-	-	-
	Rural	76 227	82 974	94 226	1,33%
	Ensemble	76 227	82 974	94 226	1,33%
Larache	Urbain	265 130	276 849	286 392	0,48%
	Rural	230 869	232 434	231 921	0,03%
	Ensemble	495 999	509 283	518 313	0,28%
M'diq-Fnideq	Urbain	196 725	241 530	326 847	3,22%
	Rural	11 865	12 149	12 468	0,31%
	Ensemble	208 590	253 679	339 315	3,09%
Ouezzane	Urbain	70 103	73 057	75 396	0,46%
	Rural	230 448	224 658	212 320	-0,51%
	Ensemble	300 551	297 715	287 716	-0,27%
Tanger-Assilah	Urbain	1 000 267	1 152 215	1 402 042	2,13%
	Rural	60 470	62 626	65 499	0,50%
	Ensemble	1 060 737	1 214 841	1 467 541	2,05%
Tétouan	Urbain	397 018	420 599	445 713	0,73%
	Rural	152 174	157 684	165 057	0,51%
	Ensemble	549 192	578 283	610 770	0,67%
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	2 123 590	2 369 424	2 752 894	1,64%
	Rural	1 423 742	1 444 430	1 463 012	0,17%
	Ensemble	3 547 332	3 813 854	4 215 906	1,09%
Maroc	Urbain	20 352 799	22 783 438	26 661 546	1,70%
	Rural	13 416 713	13 168 219	12 668 439	-0,36%
	Ensemble	33 769 512	35 951 657	39 329 985	0,96%
Région / Maroc (%)	Urbain	10,4	10,4	10,3	-
	Rural	10,6	11,0	11,5	-
	Ensemble	10,5	10,6	10,7	-

Source : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED-HCP)

3.6. Caractéristiques démographiques

3.6.1. Population selon le sexe et l'âge

La répartition de la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima selon le sexe dénote une légère prédominance des hommes qui constituent 50,7% de l'ensemble de la population. Autrement dit, on y compte près de 103 hommes pour 100 femmes, alors que la situation est différente au niveau national où prédomine le sexe féminin avec 99 hommes pour 100 femmes.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement selon le milieu de résidence, puisqu'il s'établit, au niveau régional, à 102 hommes pour 100 femmes en milieu urbain et 104 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 28,2% des habitants de la région ont moins de 15 ans, 63,4% de cette population ont un âge compris entre 15 et 59 ans et 8,4% sont âgés de 60 ans et plus.

Tableau 12 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et au Maroc, RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Maroc	
	RGPH 2004	RGPH 2014	RGPH 2004	RGPH 2014
00 - 14 ans	33,2	28,2	31,2	28,2
15 - 59 ans	59,1	63,4	60,7	62,4
60 ans et +	7,8	8,4	8,1	9,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014.

Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, l'on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité et de celle de troisième âge aux dépens de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne, d'une part, qu'un changement notable en matière de fécondité s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014, et d'autre part traduit le vieillissement de la population régionale.

Ce changement relatif est constaté également en comparant les proportions en question à celles relevées pour l'ensemble du Maroc en 2014, où le poids des personnes âgées de 15-59 ans et celui de la population âgée de 60 ans et plus se sont accrus pour s'établir à 62,4% et à 9,0% respectivement.

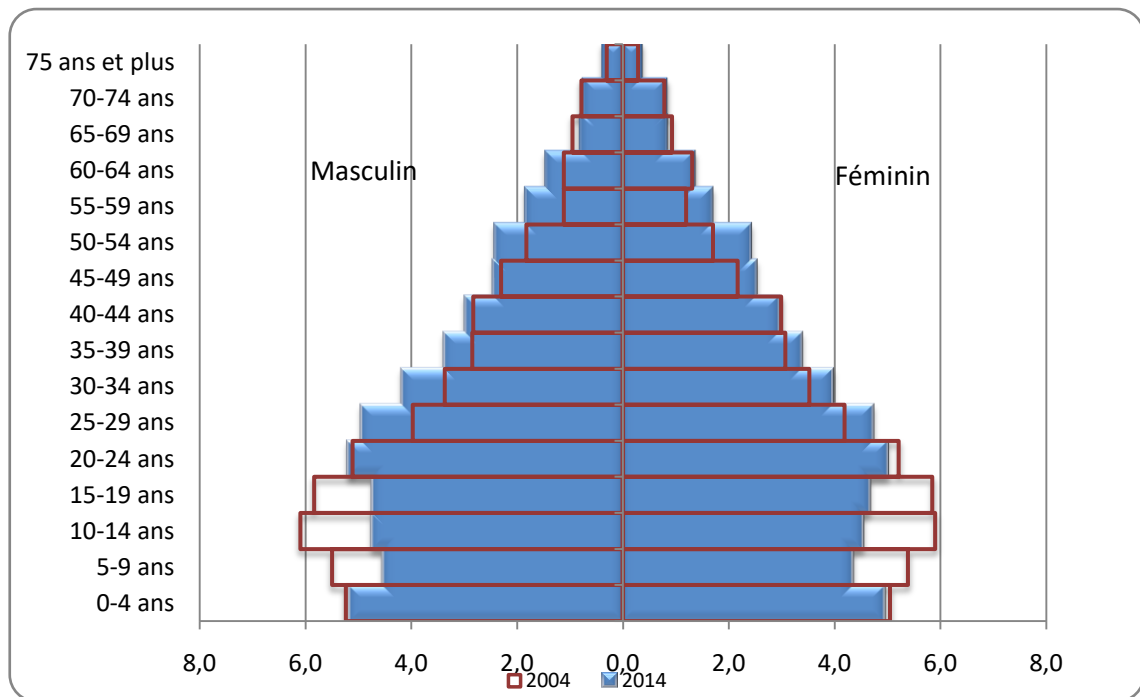
Tableau 13: Répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2014

Groupes d'âges quinquennaux	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 4 ans	182 688	174 614	357 302	5,2	4,9	10,1
05 - 9 ans	160 123	153 480	313 603	4,5	4,3	8,9
10 - 14 ans	167 578	160 316	327 894	4,7	4,5	9,3
15 - 19 ans	167 110	164 735	331 845	4,7	4,7	9,4
20 - 24 ans	183 500	176 922	360 422	5,2	5,0	10,2
25 - 29 ans	174 497	167 050	341 547	4,9	4,7	9,6
30 - 34 ans	147 452	140 204	287 656	4,2	4,0	8,1
35 - 39 ans	119 461	119 577	239 038	3,4	3,4	6,8
40 - 44 ans	105 433	104 563	209 996	3,0	3,0	5,9
45 - 49 ans	86 734	89 402	176 136	2,5	2,5	5,0
50 - 54 ans	85 786	85 838	171 624	2,4	2,4	4,8
55 - 59 ans	65 326	60 146	125 472	1,8	1,7	3,5
60 - 64 ans	51 973	48 283	100 256	1,5	1,4	2,8
65 - 69 ans	29 092	29 933	59 025	0,8	0,8	1,7
70 - 74 ans	27 115	29 729	56 844	0,8	0,8	1,6
75 ans et +	41 944	39 406	81 350	1,2	1,1	2,3
Non déclaré	1	1	2	0,0	0,0	0,0
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	510 389	488 410	998 799	14,4	13,8	28,2
15 - 59 ans	1 135 299	1 108 437	2 243 736	32,1	31,3	63,4
60 ans et +	150 124	147 351	297 475	4,2	4,2	8,4
Non déclaré	1	1	2	0,0	0,0	0,0
Total	1 795 813	1 744 199	3 540 012	50,7	49,3	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

Ainsi, la pyramide des âges met en relief l'effet du changement du comportement procréatif de la population de la région. En effet, avec une base rétrécie et un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans, il y a lieu de conclure à moyen terme, à une pression croissante sur le marché de l'emploi et à court terme une réduction du poids de la population en âge préscolaire et scolaire.

Figure 6: Pyramide des âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014



Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Toutefois, il convient de noter que ce changement n'est pas spécifique à la région, mais un phénomène d'envergure nationale observé depuis les années soixante sous l'impact de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais, l'augmentation du poids de la population en âge d'activité pourrait résulter aussi de la migration des personnes en âge actif vers la région.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi etc.

En effet, si la connaissance de l'effectif de la population en âge d'activité (15-59 ans) est une donnée requise par les décideurs dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que la connaissance des effectifs de la population qualifiée de vulnérable est d'une grande importance pour les

acteurs dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agit en particulier de la population en âge préscolaire (5-6 ans) et scolaire (7-18 ans), de la population de troisième âge (60 ans et plus) et de la population féminine en âge de procréation (15-49 ans).

Tableau 14: Population de la région selon les groupes d'âges fonctionnels et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges fonctionnels	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
âge préscolaire (5-6 ans)	63 357	66 425	129 782	74 260	58 143	132 403
âge scolaire (7-18 ans)	431 377	429 769	861 146	418 064	355 196	773 260
âge d'activité (15-59 ans)	1 054 924	750 182	1 805 106	1 386 852	856 884	2 243 736
3ème âge (60 ans et plus)	130 085	103 634	233 719	179 303	118 172	297 475
âge fécond (15-49 ans)	482 903	342 077	824 980	594 904	367 549	962 453

Source : RGPH 2004 et 2014

S'agissant de la population en âge préscolaire, elle s'élève à plus de 132 mille enfants, ce qui représente 3,7% de la population totale.

La population en âge scolaire, s'élève à 773 mille enfants, soit un effectif six fois plus élevé que celui du contingent d'enfants en attente d'être scolarisés.

Le poids de ces deux indicateurs a relativement diminué entre 2004 et 2014 au profit de la population, en âge d'activité et de celle du 3^{ème} âge, qui se sont accrues respectivement de 438 630 et 63 756 personnes au cours de la période intercensitaire.

La population en âge d'activité s'élève en 2014 à 2 243 736 habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la région 1 296 276 d'habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première mesure le rapport de dépendance qui s'établit à 58%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison de l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, est passé respectivement entre 2004 et 2014, de 233 719 à 297 475 habitants dont 60,3% résident en milieu urbain en 2014.

Quant au nombre de femmes d'âge fécond, il s'élève à plus de 962 mille femmes, ce qui représente 55,2% de la population féminine de la région.

3.6.2. Statut Matrimonial

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes mariées, avec 54,9% de la population. Les personnes célibataires occupent le second ordre avec 38,9%. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles en représentent 4,6% et 1,6% respectivement.

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des mariés au détriment de celle des personnes célibataires.

Tableau 15: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	48,3	37,7	42,9	44,6	33,0	38,9
Marié	50,2	51,3	50,8	53,8	56,1	54,9
Divorcé	0,6	2,1	1,3	0,8	2,4	1,6
Veuf	0,9	8,9	5,0	0,8	8,5	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014 - Direction Régionale du HCP

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires est relativement plus importante que celle des femmes (44,6% contre 33,0%). Cet écart de plus de 10 points peut s'expliquer par un mariage plus tardif des hommes.

Il est constaté par ailleurs, que le veuvage, sous l'impact plausible de la surmortalité masculine et le remariage relativement plus aisé des hommes, concerne beaucoup moins les hommes (0,8%) que les femmes (8,5%).

Aussi, le remariage plus au moins aisé des hommes divorcés, expliquerait l'écart observé pour les divorcés des deux sexes: 0,8% chez les hommes contre 2,4% chez les femmes.

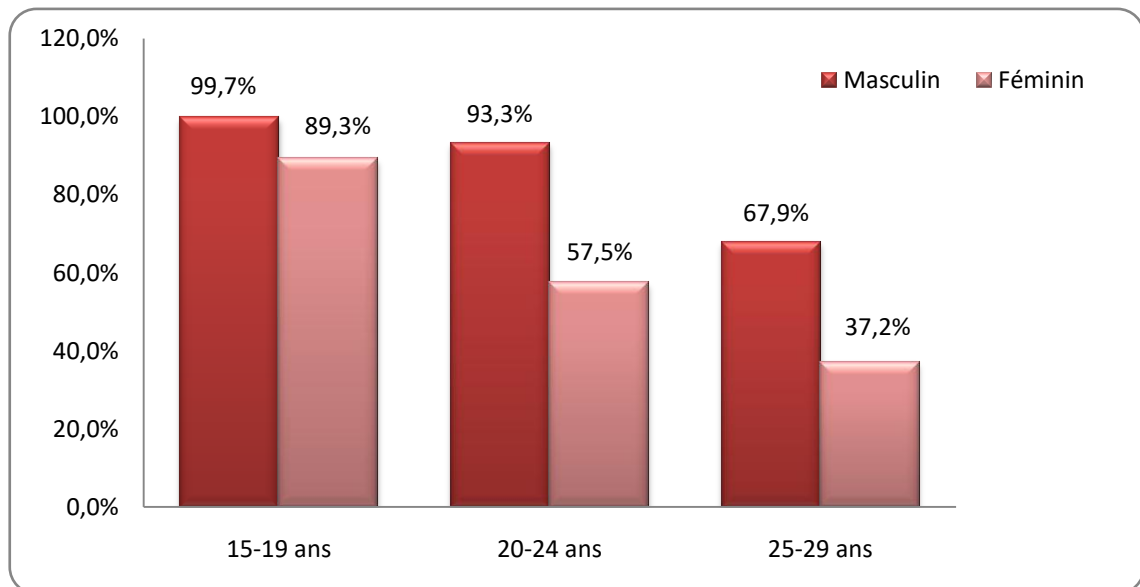
Les proportions des célibataires âgés entre 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, confirment le fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes quelque soit le milieu de résidence. Ainsi, 62,8% des femmes âgées entre 25 et 29 ans en 2014 sont déjà mariées contre 32,1% des hommes du même groupe d'âges. Cette observation est aussi vraie en examinant les données du RGPH 2004.

Tableau 16: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
		15-19ans	20-24ans	25-29ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans
Urbain	- Masculin	99,4	94,8	74,1	99,7	94,2	70,1
	- Féminin	92,9	68,8	45,5	90,8	60,2	37,0
	- Total	96,1	81,6	59,2	95,3	77,3	53,8
Rural	- Masculin	99,2	89,7	61,4	99,6	92,0	64,5
	- Féminin	90,4	62,0	41,5	87,4	53,5	37,6
	- Total	94,8	75,8	51,5	93,6	73,4	51,5
Ensemble	- Masculin	99,3	92,5	68,8	99,7	93,3	67,9
	- Féminin	91,7	65,8	43,9	89,3	57,5	37,2
	- Total	95,5	79,1	56,0	94,5	75,7	52,9

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 7: Pourcentage des célibataires selon le groupe d'âge et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014



Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

D'autre part, l'abaissement de l'âge moyen au premier mariage durant la période intercensitaire 2004-2014 est aussi une manifestation du changement de comportement vis-à-vis de la nuptialité.

En effet, l'âge moyen au premier mariage a reculé dans la région en passant de 29,6 ans en 2004 à 29,3 ans en 2014. Ainsi, l'âge d'entrée en première union féminine a diminué de 27,7 à 27,0 ans durant la dernière période intercensitaire, alors que pour les hommes, cet âge s'est presque stabilisé autour de 31,5 ans. Ce déclin de l'âge au premier mariage est surtout observé en milieu urbain, au moment où l'on constate une légère hausse en milieu rural.

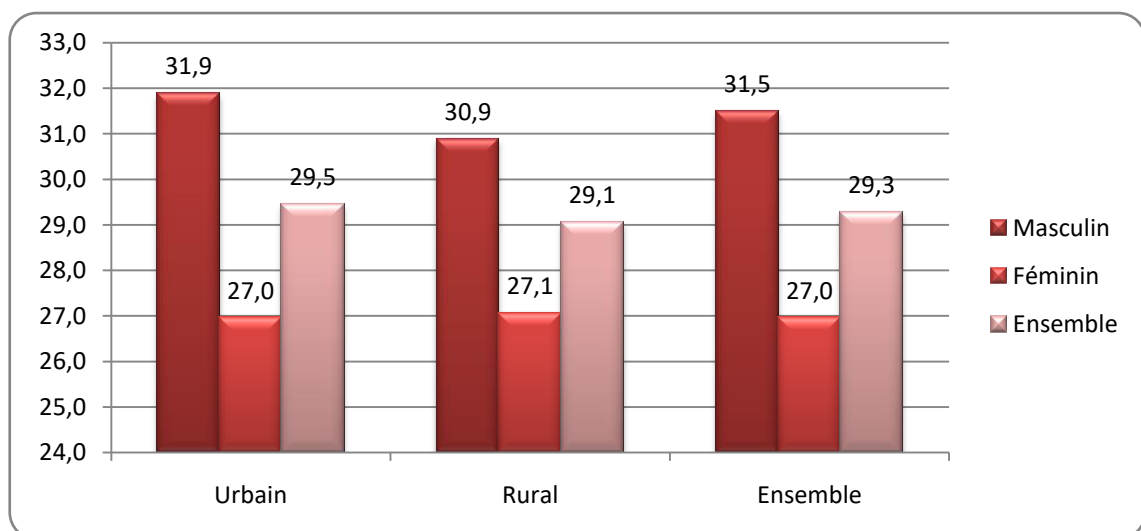
Tableau 17: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH de 2004 et 2014

Milieu / sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	32,6	28,2	30,3	31,9	27,0	29,5
Rural	30,2	27,0	28,6	30,9	27,1	29,1
Ensemble	31,6	27,7	29,6	31,5	27,0	29,3

Source : RGPH 2004 et 2014 - Direction Régionale du HCP

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 4,5 ans plus tard que les femmes. Cet écart s'élèverait à presque 5 ans en milieu urbain en 2014 et à 3,8 en milieu rural.

Figure 8: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2014



Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 94,4% de la population totale finit par se marier avant l'âge de 55 ans. Ce taux reste plus important chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 18: Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH de 2004 et 2014

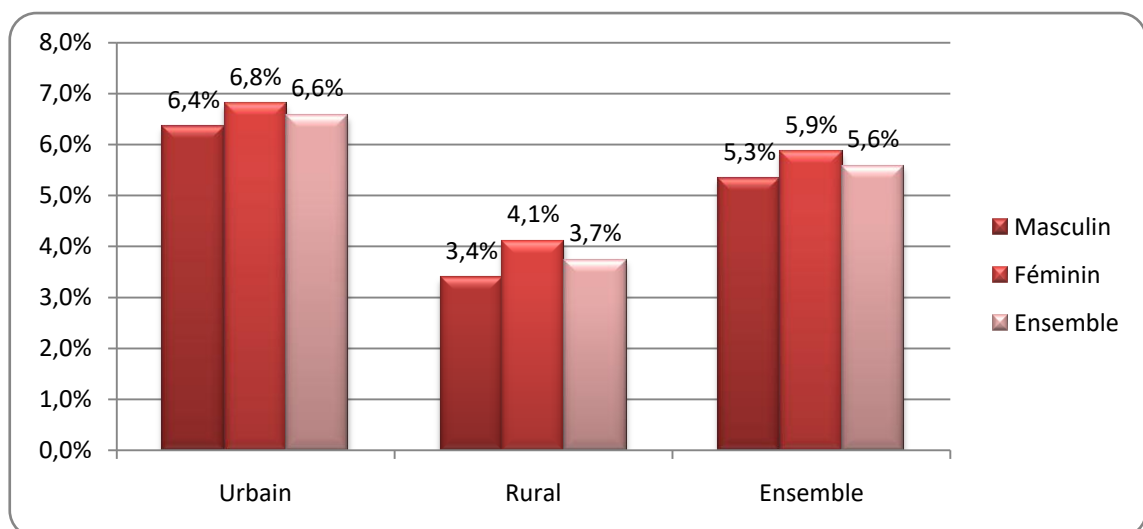
Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	4,0	3,1	3,6	6,4	6,8	6,6
Féminin	2,2	1,6	1,9	3,4	4,1	3,7
Ensemble	3,3	2,5	2,9	5,3	5,9	5,6

Source : RGPH 2004 et 2014 - Direction Régionale du HCP

Toutefois, la comparaison des taux de célibat à 55 ans permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré entre 2004 et 2014. En terme chiffré, ce taux a presque doublé en passant de 2,9% à 5,6% pour l'ensemble de la population, la même tendance étant observée tant chez les hommes que chez les femmes.

Autrement dit, comme c'est le cas pour l'ensemble de la population nationale, la population de la région se marie avec moins d'intensité qu'auparavant.

Figure 9: Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2014



Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

3.6.3. Fécondité

Le volet de la fécondité des femmes en âge de procréation est saisi à travers les taux de fécondité générale par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité estimant le nombre moyen d'enfants qu'aurait mis une femme au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la région, cet indice s'élève à 2,2 enfants par femme, 2,1 enfants en milieu urbain et 2,4 enfants en milieu rural, soit des niveaux de fécondité presque similaires de ceux enregistrés au niveau national, puisque ces indices s'y sont établis à 2,2 enfants par femme dans l'ensemble, 2,0 en milieu urbain et à 2,5 en milieu rural.

Tableau 19: Taux (en ‰) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

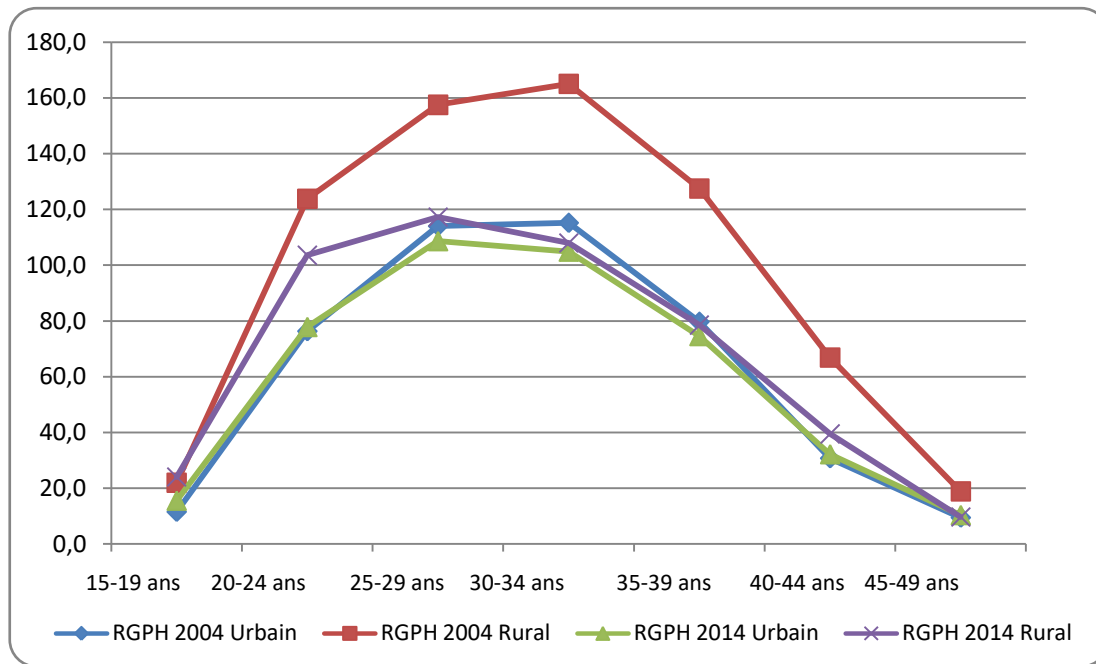
Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	11,5	22,0	16,6	15,6	24,0	19,4
20-24 ans	76,3	123,8	97,0	77,9	103,6	88,3
25-29 ans	114,0	157,5	131,4	108,7	117,3	112,0
30-34 ans	115,2	165,0	134,2	104,9	108,0	106,0
35-39 ans	79,7	127,5	97,4	74,6	78,5	76,0
40-44 ans	30,7	66,9	44,5	32,2	39,5	34,7
45-49 ans	9,5	18,9	13,0	10,4	9,7	10,2
ISF	2,2	3,4	2,7	2,1	2,4	2,2

Source : RGPH 2004 et 2014

Au vu des niveaux relevés lors du RGPH 2004, la fécondité de la région aurait chuté de 29%, suite, essentiellement à la baisse en milieu rural de l'indice synthétique de fécondité qui est passé de 3,4 enfants en 2004 à 2,4 enfants en 2014.

Aussi, faut-il signaler que cette baisse a concerné les deux milieux de résidence et a touché les femmes quelque soit leur groupe d'âges à l'exception des groupes d'âge 15-19 ans en milieu rural et 15-24 ans, 20-24 ans et 40-49 ans au milieu urbain, expliquant un changement dans le calendrier de fécondité dans les deux milieux de résidence.

Figure 10: Taux de fécondité (en %) des femmes selon le milieu de résidence et les , Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014



Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

Cette baisse significative de la fécondité s'inscrit dans la tendance observée au niveau national et s'explique d'une part par la réduction de la période de procréation, suite au recul de l'âge au premier mariage chez les femmes, et d'autre part à l'usage de plus en plus fréquent des méthodes contraceptives.

3.6.4. Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des six domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le RGPH 2014, le nombre de personnes en situation de handicap s'élève à près de 180 000 personnes à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, traduisant un taux de prévalence de l'handicap de 5,1% de la population régionale. Ce taux est plus élevé en milieu rural avec 5,4% qu'en milieu urbain

avec 4,9%, sans différences notables entre les deux sexes avec 5,2% pour les hommes et 5,0% pour les femmes.

Les prévalences les plus élevées sont enregistrées aux provinces de Ouezzane (6,8%), Al Hoceima (5,7%) et Fahs Anjra (5,6%).

Tableau 20 : Taux de prévalence de l'handicap (en %) selon les provinces et préfectures, le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Provinces/ Préfectures	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Al Hoceima	5,5	5,3	5,4	6,2	5,5	5,8	5,9	5,4	5,7
Chefchaouen	4,7	4,9	4,8	4,5	4,1	4,3	4,6	4,2	4,4
Fahs-Anjra	-	-	-	5,9	5,4	5,6	5,9	5,4	5,6
Larache	5,4	5,3	5,4	5,3	4,9	5,1	5,4	5,1	5,2
Ouezzane	6,0	5,7	5,9	7,0	7,0	7,0	6,8	6,7	6,8
M'diq-Fnideq	4,6	4,5	4,5	6,5	4,8	5,7	4,7	4,5	4,6
Tanger-Assilah	4,5	4,5	4,5	6,0	5,8	5,9	4,6	4,6	4,6
Tétouan	5,6	5,5	5,5	5,6	5,0	5,3	5,6	5,4	5,5
Région	4,9	4,9	4,9	5,6	5,2	5,4	5,2	5,0	5,1
Maroc	4,6	5,0	4,8	5,6	5,3	5,5	5,0	5,1	5,1

Source : RGPH 2014

Prenant en considération qu'une seule personne peut présenter simultanément plusieurs formes de handicap, le nombre de cas d'incapacité observés chez la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'élève à 345 195 cas. Selon la forme de l'handicap, le domaine d'incapacité le plus fréquent concerne la mobilité avec 25,6% des cas, et la vision avec 21,0%.

Tableau 21: Nombre de cas d'incapacité observés selon les différentes formes de handicap et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2014

Provinces/ Préfectures	Vue	Ouïe	Mobilité	Facultés cognitives	Entretien personnel	Communication	Total	
Al Hoceïma	9 154	6 697	11 311	6 216	6 251	4 308	43 937	
Chefchaouen	8 451	6 090	9 138	6 326	6 858	4 459	41 322	
Fahs-Anjra	1 668	1 143	2 006	1 096	1 308	874	8 095	
Larache	10 359	6 145	12 975	6 943	7 664	5 063	49 149	
Ouezzane	3 766	2 119	4 438	2 307	2 456	1 544	16 630	
M'diq-Fnideq	8 738	5 666	10 046	5 458	6 117	3 786	39 811	
Tanger-Assilah	18 514	11 088	24 001	13 557	14 416	9 772	91 348	
Tétouan	11 817	7 019	14 491	7 793	8 683	5 100	54 903	
Région	Nombre	72 467	45 967	88 406	49 696	53 753	34 906	345 195
	%	21,0	13,3	25,6	14,4	15,6	10,1	100

Source : RGPH 2014

Toutefois, il convient de signaler que le poids des formes de handicap varie selon l'âge : En général, si les incapacités liées à la vue, l'ouïe et la mobilité sont de plus en plus fréquents avec l'avancement de l'âge, le handicap lié à l'entretien personnel et à la communication diminuent avec l'âge.

Tableau 22 : Répartition (en %) des cas d'incapacité observés selon les différentes formes de handicap, le groupe d'âge quinquennal et la province/préfecture, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2014

Groupe d'âge	Vue	Ouïe	Mobilité	Facultés cognitives	Entretien personnel	Communication	Total
0-4 ans	4,4	3,2	18,4	13,8	41,6	18,6	100,0
5-9 ans	14,5	10,7	14,7	15,0	25,6	19,5	100,0
10-14 ans	18,2	12,2	16,1	17,1	17,9	18,5	100,0
15-19 ans	13,9	10,4	17,8	20,9	18,6	18,4	100,0
20-24 ans	13,1	9,9	17,1	22,6	18,4	18,9	100,0
25-29 ans	12,4	9,2	19,0	24,0	17,4	18,0	100,0
30-34 ans	13,9	9,2	20,5	23,7	16,6	16,1	100,0
35-39 ans	13,5	9,2	22,5	23,5	16,3	15,1	100,0
40-44 ans	16,6	9,3	24,1	20,9	15,5	13,6	100,0
45-49 ans	23,1	11,0	27,2	16,4	12,1	10,2	100,0
50 ans et plus	24,9	15,7	28,9	10,9	13,3	6,3	100,0
Total	21,0	13,3	25,6	14,4	15,6	10,1	100,0

Source : RGPH 2014

4. Caractéristiques de l'Éducation

4.1. Analphabétisme

Au RGPH 2014, 889 264 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir lire ni écrire à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, ce qui porte le taux d'analphabétisme régional à 31,0% contre 43% à l'échelle nationale. Toutefois, il convient de noter que le taux d'analphabétisme régional a enregistré une baisse considérable comparativement à 2004 où il était de 43,4%, et ce grâce aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des subdivisions administratives du Royaume.

Ceci dit, des différences de niveaux importants en matière d'analphabétisme sont relevées entre les deux milieux de résidence, voire même entre les deux sexes et selon l'âge.

Tableau 23 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	20,2	43,1	30,2	13,5	31,1	20,5
Féminin	42,0	75,5	56,4	30,9	58,8	41,8
Ensemble	31,3	59,3	43,4	22,1	44,7	31,0

Source : RGPH 2004 et 2014

En effet, bien que le déclin de l'analphabétisme ait été régulier pour les deux sexes dans le passé, il n'en reste pas moins que la situation des femmes, comptant parmi elles plus de 4 femmes analphabètes sur 10 (41,8%) en 2014, demeure préoccupante par rapport à celle des hommes dont le taux d'analphabétisme est de 20,5%.

L'écart d'alphabétisation subsiste aussi entre les deux milieux de résidence malgré les efforts déployés. Ainsi, les ruraux connaissent un taux d'analphabétisme deux fois supérieur à celui des citadins, soient respectivement 44,7% et 22,1%. Toutefois, l'amélioration de cet indicateur depuis la dernière décennie reste timide surtout pour les femmes rurales. En effet, la baisse enregistrée durant cette période n'a pas beaucoup changé la situation de ces dernières, puisqu'en 2014, près de 6 rurales sur 10 sont encore analphabètes

Selon l'âge, on constate que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges, et que le taux en question augmente régulièrement et proportionnellement avec l'âge pour atteindre son maximum chez les personnes âgées d'au moins 50 ans en 2014 avec un taux de 60,6%.

Là aussi, la situation des femmes est plus préoccupante que celle des hommes, puisque le taux d'analphabétisme féminin est souvent le double de celui des hommes quelque soit le groupe d'âges, à l'exception pour enfants âgés de 10 à 14 ans pour lesquels le taux d'analphabétisme n'est que légèrement en faveur des garçons.

Tableau 24: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et l'âge, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Groupe d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	12,0	20,6	16,2	3,4	4,1	3,8
15 - 24 ans	21,1	42,5	31,9	8,3	15,4	11,8
25 - 34 ans	28,1	57,1	43,0	16,8	39,2	27,7
35 - 49 ans	39,0	72,2	55,8	25,8	57,4	41,6
50 ans et plus	53,0	89,9	71,6	42,5	79,2	60,6
Ensemble	30,1	56,3	43,3	20,5	41,8	31,0

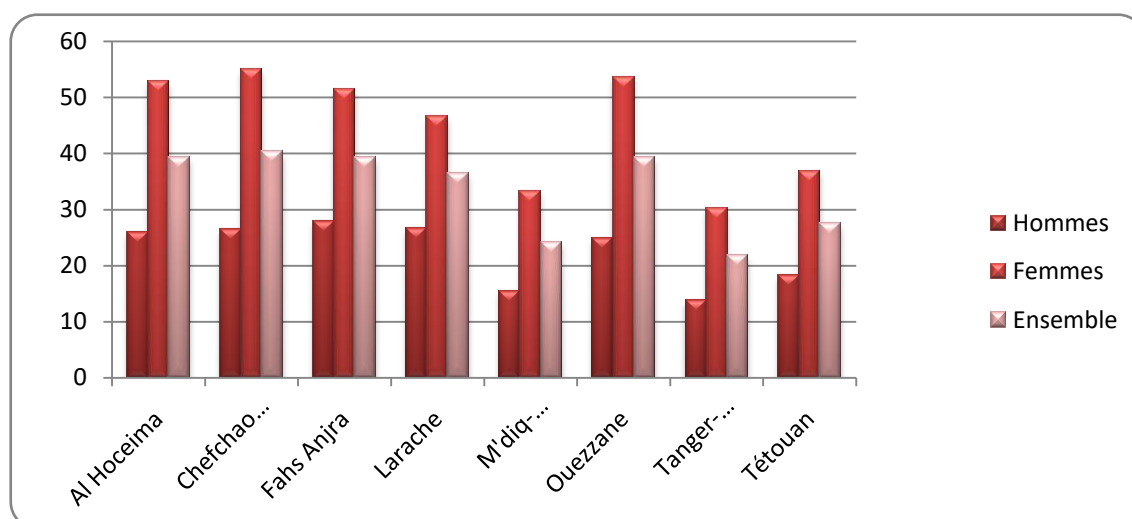
Source : RGPH 2004 et 2014

A l'intérieur de la région, des écarts notables sont relevés entre les provinces et préfectures, puisque le taux d'analphabétisme varie entre 21,8% comme minimum enregistré dans la préfecture de Tanger-Assilah, et 40,2% pour la province de Chefchaouen.

Tableau 25: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Al Hoceima	16,5	38,1	27,3	30,8	60,5	45,7	25,8	52,7	39,3
Chefchaouen	12,9	12,9	22,4	28,3	58,4	42,8	26,4	55,0	40,2
Fahs Anjra	-	-	-	27,9	51,4	39,3	27,9	51,4	39,3
Larache	15,4	15,4	24,9	39,4	62,1	50,4	26,6	46,6	36,5
M'diq-Fnideq	15,1	15,1	23,5	22,5	48,2	35,1	15,5	33,3	24,2
Ouezzane	14,1	14,1	25,0	28,1	59,3	43,7	24,8	53,6	39,2
Tanger-Assilah	12,6	12,6	20,6	32,1	53,0	42,1	13,7	30,2	21,8
Tétouan	12,6	12,6	21,1	33,0	58,0	45,2	18,2	36,9	27,5
Région	13,5	30,9	22,1	31,1	58,8	44,7	20,5	41,8	31,0
Maroc	18,8	39,5	29,4	46	74,5	60,5	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 2014

Figure 11: Taux d'Analphabétisme selon les sexe et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, RGPH 2004


Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

4.2. Scolarisation

4.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 94,6% des enfants de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014, contre 95,1% l'ensemble du Maroc.

Tableau 26 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2014

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Al Hoceïma	97,9	97,3	97,6	91,7	89,0	90,4	93,5	91,4	92,5
Chefchaouen	98,0	98,0	98,0	89,5	88,6	89,1	90,4	89,6	90,0
Fahs-Anjra	-	-	-	92,5	93,9	93,2	92,5	93,9	93,2
Larache	97,4	97,5	97,5	90,7	90,5	90,6	94,0	93,9	94,0
M'Diq-Fnideq	97,5	97,8	97,7	93,9	94,8	94,4	97,3	97,6	97,5
Ouezzane	98,7	98,7	98,7	96,6	95,6	96,1	97,0	96,3	96,6
Tanger-Assilah	97,4	97,5	97,4	94,4	94,5	94,4	97,2	97,3	97,3
Tétouan	98,1	98,4	98,2	87,1	87,4	87,3	94,4	94,7	94,6
Région	97,6	97,7	97,7	91,3	90,6	90,9	94,8	94,5	94,6
Maroc	97,8	97,9	97,8	93,0	90,1	91,6	95,7	94,4	95,1

Source : RGPH 2014

Cependant, si ce taux est relativement identique pour les deux sexes, il accuse par milieu des niveaux inégaux: 97,7% pour les enfants en milieu urbain contre 90,9% en milieu rural.

De grands efforts sur le plan éducatif doivent être entrepris afin d'aligner le niveau d'instruction de la population rurale à celui de la population urbaine, non seulement en mettant en place les infrastructures nécessaires, mais en sensibilisant la population rurale quant à la nécessité d'instruire leurs enfants. Ceci est le rôle de l'ensemble des intervenants dans le domaine économique et social opérant au sein du monde rural du Royaume.

4.2.2. Niveau d'étude de la population

La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation des enfants ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

Le RGPH 2014 dévoile que 31,3% de la population âgée de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, soit presque le taux d'analphabétisme. Ce pourcentage qui était de 43,3% en 2004 traduit ainsi une amélioration de 28% reflétant les grands efforts qui ont été consentis dans le domaine de la scolarisation des enfants.

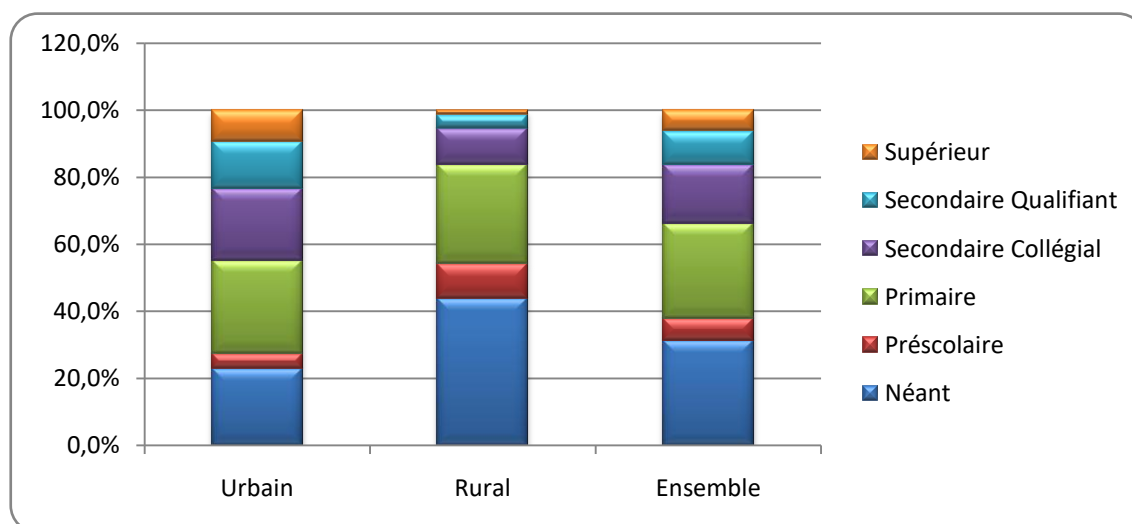
Concernant la population âgée de 10 ans et plus ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, force est de constater que 6,7% de la population étudiée a déclaré avoir fréquenté le préscolaire, 28,5% ont fréquenté les classes primaires et 17,3% ont fréquenté les classes du niveau collégial. Celles ayant le niveau secondaire ou supérieur représentent respectivement 10,1% et 6,2%.

Tableau 27: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Niveau d'étude	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	31,5	58,9	43,3	22,9	44,1	31,3
Préscolaire	5,0	7,8	6,2	4,5	10,1	6,7
Primaire	30,1	22,7	26,9	27,7	29,6	28,5
Secondaire collégial	17,1	6,8	12,7	21,3	11,0	17,3
Secondaire qualifiant	9,9	2,4	6,7	14,1	3,8	10,1
Supérieur	6,4	1,3	4,2	9,3	1,4	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Figure 12: Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014



Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

5. EMPLOI

L'Enquête Annuelle sur l'Emploi que réalise le Haut Commissariat au Plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi ainsi que la saisie de leurs structures socio-démographiques et socio-professionnelles.

5.1. Type d'activité

Sur un total de 1 293 203 personnes actives âgées de 15 ans et plus dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima en 2017, on compte 1 187 550 personnes actives occupées et 105 653 personnes actives en chômage, soit un taux d'activité de 46,7% et un taux de chômage de 8,2%.

Tableau 28: Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017

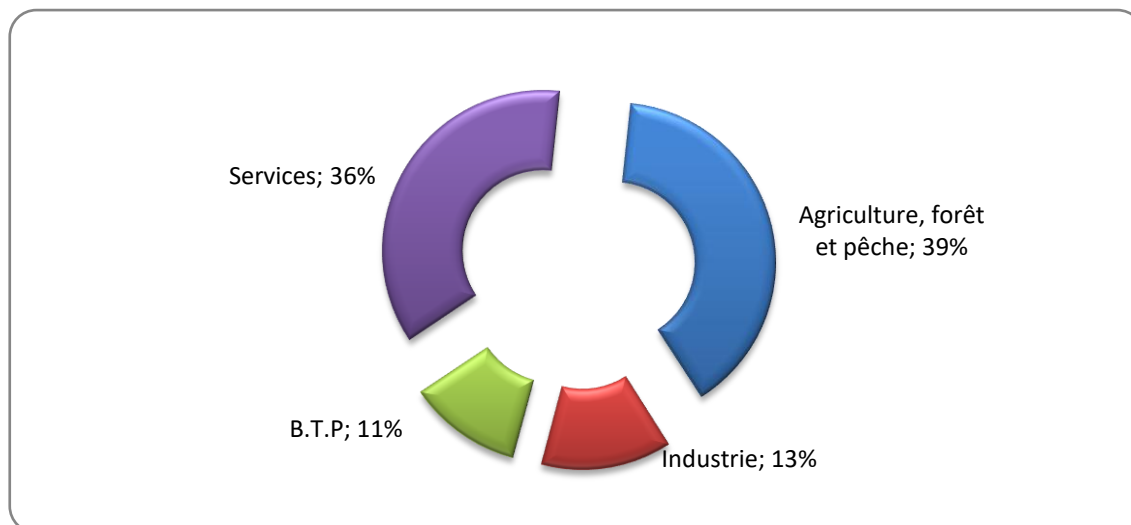
	Urbain	Rural	Ensemble
Population active	727 561	565 642	1 293 203
Population active occupée	644 088	543 462	1 187 550
Population active en chômage	83 473	22 180	105 653
Taux d'activité (%)	42,6%	53,1%	46,7%
Taux d'emploi (%)	36,1%	52,0%	41,9%
Taux de chômage (%)	11,5%	3,9%	8,2%

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

Il s'ensuit que le taux d'emploi (rapport de la population active occupée à la population totale âgée de 15 ans et plus) au niveau de la région est de 41,9%. Selon le milieu de résidence, le taux d'emploi est maximal au milieu rural : 52,0% contre 36,1% au milieu urbain.

L'analyse du marché du travail selon les grands secteurs d'activité en 2017 fait ressortir que le secteur de l'agriculture, forêt et pêche et le secteur des services occupent les plus grandes parts de la population active avec 39,2% et 36,1% respectivement. Quant aux grands secteurs restants : Industrie et BTP (Bâtiments et travaux publics), ils n'occupent respectivement que 13,3% et 11,4% de la population active.

Figure 13 : Répartition (en %) de la population active selon les grands secteurs, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, 2017



Source: Enquête Nationale sur l'Emploi – Direction Régionale du HCP

En termes de création d'emploi, l'année 2017 a connu la création de 109 787 emplois par rapport à l'année 2016, dont 49,8% auprès du secteur des services et 34,0% auprès du secteur de l'agriculture, forêt et pêche.

Tableau 29: Créations (ou pertes) d'emplois par grands secteurs, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016-2017

secteur d'activité	2016	2017	Créations/pertes
- Agriculture, forêt et pêche	428 646	465 927	37 281
- Industrie	149 613	157 562	7 949
- B.T.P	125 994	135 464	9 470
- Services	373 510	428 154	54 644
- Activité mal désignée	-	443	443
Total	1 077 763	1 187 550	109 787

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

5.2. Taux d'activité

Défini comme la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité régional s'est établi, en 2017 à 46,7% enregistrant une hausse de 1,5 points par rapport à l'année 2016. A l'instar de l'ensemble du Royaume, le taux d'activité régional est plus élevé en milieu rural (53,1%) comparativement au milieu urbain (42,6%).

Tableau 30: Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, les tranches d'âge, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017

Caractéristiques		Urbain	Rural	Ensemble
Selon le sexe	Masculin	69,3	77,7	72,7
	Féminin	15,6	22,7	18,2
selon les tranches d'âges	15 - 24 ans	25,9	38,4	31,7
	25 - 34 ans	58,1	65,2	60,9
	35 - 44 ans	57,3	66,1	60,3
	45 ans et plus	33,7	50,8	39,7
selon le diplôme	Sans diplôme	38,5	55,1	46,6
	Niveau moyen	44,9	47,6	45,6
	Niveau supérieur	52,1	34,9	50,1
Total		42,6	53,1	46,7

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi - HCP

Selon l'âge, l'activité atteint son maximum pour la population âgée de 25 à 34 ans en milieu urbain (58,1%) et pour la population âgée de 35 à 44 ans en milieu rural (66,1%).

De même, les taux d'activité en milieu rural dépassent ceux enregistrés en milieu urbain pour tous les groupes d'âges, un constat qui serait dû à la sous-scolarisation et au phénomène de l'«auto emploi » en milieu rural.

Selon le sexe, le taux d'activité chez les hommes est quatre fois supérieur à celui des femmes (72,7% et 18,2% respectivement). Pour ces dernières, le taux d'activité en milieu rural dépasse de 7 points celui constaté en milieu urbain.

Enfin, l'analyse de l'activité économique selon le niveau d'instruction révèle que les taux d'activité sont élevés parmi les personnes ayant des diplômes de niveau supérieur (50,1%) contre 46,6% chez les actifs n'ayant aucun diplôme.

Selon les provinces et préfectures, le taux d'activité atteint sont maximum à la province de Chefchaouen (55,0%), alors qu'il est le moins élevé à la préfecture de Tanger-Assilah (41,9%).

Tableau 31 : Taux d'activité selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017

Préfectures/Provinces	Urbain	Rural	Total
Al Hoceima	43,8	57,0	52,4
Chefchaouen	44,4	56,6	55,0
Larache	39,8	46,9	42,8
M'diq-Fnideq	46,8	50,0	46,9
Ouezzane	40,1	49,3	47,0
Tanger -Assilah	41,3	51,4	41,9
Tétouan	45,0	54,2	47,3
Région	42,6	53,1	46,7

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi - HCP

5.3. Taux de chômage

Indiquant la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail, parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Il ressort de l'Enquête Nationale sur l'Emploi que le nombre total de personnes en âge d'activité et qui sont à la recherche d'un emploi s'est élevé dans la région Tanger-Tétouan Al Hoceima à 105 653 en 2017. Ceci traduit un taux de chômage de 8,2% contre 10,2% au niveau national et 9,6% en 2016, une baisse qui a concerné aussi bien le milieu urbain que rural.

Comme pour l'ensemble du Royaume, le chômage dans la région demeure un phénomène urbain, puisque le taux en question atteint 11,5% en milieu urbain contre 3,9% en milieu rural.

Par ailleurs, le chômage touche plus particulièrement les jeunes, puisque le taux de chômage est le plus élevé chez les actifs âgés de moins de 25 avec un taux de 22%.

Le chômage concerne aussi plus les femmes que les hommes puisque le taux de chômage féminin double presque celui des hommes avec 13,3% et 7,0% respectivement. Le chômage touche davantage les femmes en milieu urbain où elles sont le plus touchées par le chômage avec un taux de 22,3%. Par contre, elles constituent la catégorie la moins concernée par le chômage en milieu rural à cause de l'emploi non rémunéré (aides familiales) qui y reste très répandu.

De même, le chômage touche particulièrement les personnes pourvus d'un diplôme. En effet, il atteint 22,2% pour les actifs ayant un diplôme de niveau supérieur et 14,4% pour les actifs ayant un diplôme de niveau moyen, alors qu'il n'est que de 2,8% pour ceux n'ayant aucun diplôme.

Tableau 32: Taux de chômage selon le sexe, les tranches d'âges, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017

Caractéristiques		Urbain	Rural	Ensemble
Selon le sexe	Masculin	9,1	4,3	7,0
	Féminin	22,3	2,2	13,3
selon les tranches d'âges	15 - 24 ans	37,0	10,5	22,2
	25 - 34 ans	15,2	4,3	10,7
	35 - 44 ans	3,4	1,2	2,6
	45 ans et plus	1,2	0,1	0,7
selon le diplôme	Sans diplôme	4,6	1,6	2,8
	Niveau moyen	16,2	10,0	14,5
	Niveau supérieur	19,9	47,6	22,2
Total		11,5	3,9	8,2

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi - HCP

A l'échelle provinciale, les préfectures de Tanger-Assilah et Md'iq-Fnideq ainsi que la province de Tétouan enregistrent des taux de chômage relativement supérieurs à celui enregistré au niveau régional. Par milieu, ce taux atteint son maximum aux milieux urbains de Ouezzane (18,8%), Al Hoceima (15,6%) et Tétouan (15,1%), alors qu'en milieu rural, les taux les plus élevés sont relevés aux préfectures de Tanger-Assilah (7,9%) et M'diq-Fnideq (6,8%).

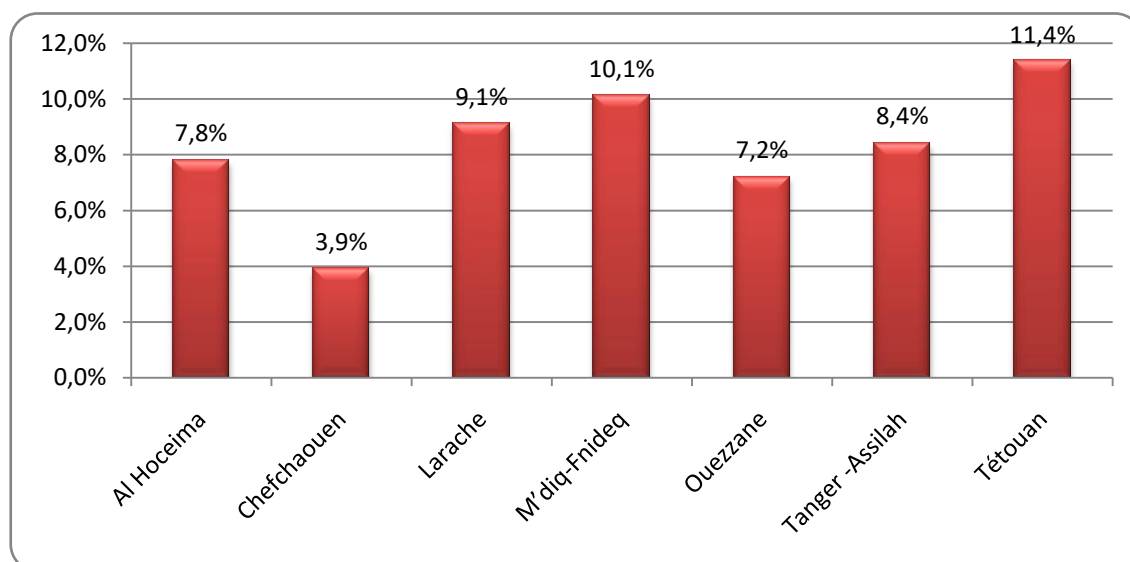
Tableau 33: Taux de chômage (en %) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017

Préfectures/Provinces (1)	Urbain	Rural	Total
Al Hoceima	15,6	4,6	7,8
Chefchaouen	12,3	2,8	3,9
Larache	12,5	5,2	9,1
M'diq-Fnideq	10,2	6,8	10,1
Ouezzane	18,8	4,0	7,2
Tanger -Assilah	8,4	7,9	8,4
Tétouan	15,1	1,8	11,4
Région	11,5	3,9	8,2

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

- (1) Les données de la province de Fahs-Anjra sont comprises dans les données de la préfecture de Tanger-Assilah, car l'effectif de sa population est inférieur au niveau permettant l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise.

Figure 14 : Taux de chômage selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017



Source: Enquête Nationale sur l'Emploi – Direction Régionale du HCP

5.4. Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 12,4% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima en 2017, dépassant le taux de sous-emploi national établi à 9,8%.

Le sous-emploi régional est plus accentué en milieu rural où il concerne 15,5% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, comparativement au milieu urbain où le taux en question est de 9,8%.

Ce phénomène concerne plus les hommes que les femmes avec des taux de sous-emploi respectifs de 14,0% et 5,0%, touchant particulièrement les hommes en milieu rural avec un taux de 18,8%

Les actifs occupés les plus jeunes sont aussi les plus touchés par le sous-emploi avec un taux élevé de 23,1%.

Par secteurs d'activités, on constate que se sont les secteurs des BTP et de l'Agriculture, forêt et pêche, qui occupent le plus les actifs sous employés, puisque le sous-emploi concerne respectivement 20,2% et 15,3% des actifs occupés dans ces secteurs.

Tableau 34 : Taux de sous-emploi selon le sexe, les tranches d'âge, le diplôme, le secteur d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017

Caractéristiques		Urbain	Rural	Ensemble
Selon le sexe	Masculin	10,1	18,8	14,0
	Féminin	8,5	1,6	5,0
selon les tranches d'âges	15 - 24 ans	15,6	27,3	23,1
	25 - 34 ans	12,7	21,8	16,7
	35 - 44 ans	9,4	11,1	10,0
	45 ans et plus	5,1	3,1	4,2
selon le diplôme	Sans diplôme	9,7	13,8	12,1
	Niveau moyen	11,2	24,1	14,8
	Niveau supérieur	7,3	17,3	7,9
Selon le secteur	- Agriculture, forêt et pêche	7,9	15,8	15,3
	- Industrie	3,6	6,1	3,8
	- B.T.P	19,3	22,7	20,2
	- Services	9,9	11,1	10,0
Total		9,8	15,5	12,4

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

Selon les provinces et préfectures, le sous-emploi est plus accentué aux provinces d'Al Hoceima et Chefchaouen, alors qu'il est le moins élevé à Tanger-Assilah et Larache.

Tableau 35 : Taux de sous-emploi (en %) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017

Préfectures/Provinces (1)	Urbain	Rural	Total
Al Hoceima	20,7	21,2	21,1
Chefchaouen	13,3	18,7	18,1
Larache	8,3	3,6	6,0
M'diq-Fnideq	16,0	11,8	15,8
Ouezzane	14,7	16,0	15,8
Tanger -Assilah	4,3	1,7	4,1
Tétouan	14,9	17,1	15,6
Région	9,8	15,5	12,4

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

(1) Les données de la province de Fahs-Anjra sont comprises dans les données de la préfecture de Tanger-Assilah, car l'effectif de sa population est inférieur au niveau permettant l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise.

5.5. Personnel de l'Etat

Les fonctionnaires de l'Etat exerçant leurs activités dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'élèvent à 49 430 à la fin de 2016, soit 11% de l'effectif national. Bien entendu, ces effectifs n'englobent pas le personnel relevant des services de l'Etat chargés de la sécurité tels les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sécurité Nationale, etc.

Ainsi, l'effectif du personnel de l'Etat, affecté au niveau de la région en 2016, a connu une diminution de l'ordre de 179 fonctionnaires par rapport à l'année 2015.

Le taux de féminisation du personnel de l'Etat exerçant dans la région a atteint 41,7% dépassant le taux de féminisation national (39,3%). Le taux le plus faible au niveau de la région est enregistré à la province d'Al Hoceima (34,5%).

A défaut de données détaillées sur les catégories du personnel de l'Etat exerçant dans la région, permettant d'apprécier la qualité et le niveau de l'encadrement de la population, on remarque globalement que le taux

d'encadrement au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est de 14 fonctionnaires/1000 habitants, relativement meilleur que celui relevé à l'échelle nationale qui est de 13 fonctionnaires/1000 habitants, mais avec d'énormes disparités entre les provinces et préfectures de la région.

Tableau 36: Répartition du personnel de l'Etat selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima au 31/12/2016

Préfectures / Provinces	Masculin	Féminin	Ensemble	Fonct/1000 hab
Al Hoceima	4 873	2 562	7 435	19
Chefchaouen	3 851	3 233	7 084	15
Fahs-Anjra	3 100	3 319	6 419	82
Larache	3 098	2 012	5 110	10
M'Diq-Fnideq	715	506	1 221	5
Ouezzane	2 263	1 544	3 807	13
Tanger-Assilah	6 240	4 134	10 374	9
Tétouan	4 664	3 316	7 980	14
Région	28 804	20 626	49 430	14
Maroc	272 118	176 234	448 352	13

Sources : Annuaire Statistique du Maroc 2017

6. SECURITE SOCIALE

6.1. le régime marocain de sécurité sociale

Le régime marocain de protection sociale couvre les salariés du secteur public et ceux du secteur privé. Il assure aux personnes intéressées une protection contre les risques de maladie, en cas de maternité, d'invalidité, de vieillesse, survie ou décès et sert aussi les prestations familiales.

Ce régime est constitué par la CNOPS et la CNSS (et les mutuelles y afférentes), les principaux régimes de Retraite (RCAR, CIMR, CMR) ainsi que les régimes internes institués au sein de certains établissements publics.

Depuis novembre 2002, l'assurance accident de travail - maladies professionnelles est obligatoire pour tous. Les entreprises doivent souscrire une police d'assurance pour le compte de leurs employés auprès d'une société d'assurance.

6.2. Principaux intervenants dans le domaine de la sécurité sociale

La prévoyance sociale au Maroc est caractérisée par l'intervention de deux acteurs principaux: la CNSS qui gère les salariés du secteur privé et la CNOPS qui gère ceux du secteur public.

L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) a pour mission l'encadrement technique de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et la gestion des ressources du Régime d'Assistance Médicale (RAMED).

A défaut de données détaillées au niveau régional et provincial des autres intervenants sur la sécurité sociale, on se contentera de présenter les données de la CNSS uniquement.

6.3. La Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS)

La Caisse Nationale de sécurité Sociale (CNSS) a le statut d'un établissement public placé sous la tutelle du Ministère du Travail et de l'insertion professionnelle. Sa mission principale est d'assurer une protection

sociale basée sur un système contributif et solidaire entre les assujettis, notamment les salariés du secteur privé et d'assurer la gestion de l'Assurance Maladie Obligatoire.

Elle est représentée, à l'échelle nationale, par 13 directions régionales et 89 agences qui gèrent le régime et versent l'ensemble des prestations, en plus d'un réseau d'établissements sanitaires sous forme de polycliniques dont l'effectif s'élève à 13.

Sur le plan régional, la CNSS est représentée par une direction régionale, six agences et une polyclinique. Il s'agit des agences d'Al Hoceima, de Chefchaouen, Larache, Tanger, Tanger-Bni Makada et Tétouan; l'agence de Ouezzane faisant partie de la direction régionale de Kénitra.

6.4. Entreprises affiliées et salariés déclarés

En 2016, L'effectif des entreprises affiliées à la CNSS s'élevait à 16 446 à la région Tanger-Tétouan-al Hoceima, conte 15 063 en 2015. 61% des entreprises sont affiliées auprès des agences de la préfecture de Tanger-Assilah et 25% le sont auprès de l'agence de Tétouan.

Quant aux salariés déclarés, ils se sont élevés à 277 246, marquant un accroissement de 5,7% par rapport à l'année 2015. Leur répartition selon le sexe montre la prépondérance des hommes avec 60% des déclarés.

Tableau 37: Entreprises affiliées et salariés déclarés selon les agences de la CNSS par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Agences par Provinces/Préfectures	Affiliés	Salariés déclarés			Masse salariale (en 1000 dh)
		Masculin	Féminin	Ensemble	
Al Hoceima
Chefchaouen	826	2 150	511	2 661	51 466
Larache	1 561	12 437	17 947	30 384	625 995
Tanger-Assilah	9 961	130 292	82 134	212 426	8 677 298
Tétouan	4 098	20 607	11 168	31 775	1 000 570
Région	16 446	165 486	111 760	277 246	10 355 329

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

La masse salariale déclarée aux agences de la région a de même enregistré une hausse en 2016 pour s'établir à 10,3 millions de Dh, soit 8,7% de plus qu'en 2015. La structure selon les agences révèle que 79% de la masse

salariale est déclarée auprès des agences de la préfecture de Tanger-Assilah suivie de loin par l'agence de Tétouan avec 12%.

Quant au salaire mensuel moyen des adhérents dans la région, il s'est établi à 3 113 Dh en 2016 contre 3028 Dh en 2015, mais il connaît d'énormes disparités entre les agences puisqu'il varie de 1 612 Dh à Chefchaouen jusqu'à 3 113 Dh pour les agences de la préfecture de Tanger-Assilah.

Selon le secteur d'activité, la répartition à la fois des entreprises affiliées et des salariés déclarés montre une prédominance de trois grands secteurs d'activités, à savoir les industries manufacturières, les services et le commerce. En effet, le secteur des services concentre 43% des entreprises affiliées, suivi du commerce avec 24%, alors que les industries manufacturières comptent 41% des salariés déclarés suivies des services avec 27%.

Tableau 38: Entreprises affiliées selon le secteur d'activité et selon les agences de la CNSS par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2016

Secteur d'activité	Agences par Provinces/Préfectures						
	Al Hoceïma	Chefchaouen	Larache	Tanger-Assilah	Tétouan	Région	
Agriculture & Chasse	...	4	98	22	12	136	
BTP	...	77	178	1 423	684	2 362	
Commerce	...	133	485	2 166	1 158	3 942	
Energie et Eau	...	1	6	29	3	39	
Industries extractives	...	-	-	19	13	32	
Entreprises Affiliées	Industries manufacturières	...	23	128	1 234	345	1 730
Pêche	...	398	80	409	305	1 192	
Services	...	190	586	4 643	1 577	6 996	
Administration, établissements publics, offices	...	-	-	10	-	10	
Activités mal désignées ou non désignées	...	-	-	6	1	7	
Total	...	826	1 561	9 961	4 098	16 446	
Agriculture & Chasse	...	9	8 169	1 066	67	9 311	
BTP	...	330	583	14 948	4 291	20 152	
Commerce	...	388	5 740	28 969	5 902	40 999	
Energie et Eau	...	3	235	1 074	22	1 334	
Industries extractives	...	-	-	578	282	860	
Industries manufacturières	...	116	8 396	115 580	9 432	133 524	
Pêche	...	1 052	3 236	3 677	1 656	9 621	
Services	...	763	4 025	46 499	10 118	61 405	
Administration, établissements publics, offices	...	-	-	16	5	21	
Activités mal désignées ou non désignées	...	-	-	19	-	19	
Total	...	2 661	30 384	212 426	31 775	277 246	

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

La répartition spatiale montre aussi que 61% des entreprises affiliées et 70% des salariés déclarés sont concentrés aux agences de la préfectures de Tanger-Assilah.

Le tissu économique de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est fortement dominé par les micro-unités puisque 85% des entreprises affiliées à la CNSS ont une taille inférieure à 10 salariés et 74% emploient moins de 6 salariés. Les entreprises individuelles représentent près de 28% de l'effectif global des entreprises.

Tableau 39: Entreprises affiliées selon la taille et selon les agences de la CNSS par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Taille (personnel)	Agences par Provinces/Préfectures					
	A Hoceima	Chefchaouen	Larache	Tanger	Tétouan	Région
1	...	245	515	2 670	1 253	4 683
2-5	...	513	715	4 288	1 960	7 476
6-10	...	42	161	1 197	435	1 835
11-50	...	24	135	1 231	369	1 759
51-100	...	1	7	250	48	306
101-500	...	1	17	261	28	307
501-1000	...	-	1	45	3	49
1 000	...	-	10	19	2	31
Total	...	826	1561	9961	4098	16446

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

4.3.2 Prestations

La CNSS offre à ses clients une panoplie des prestations, à savoir la Maladie-maternité, les allocations familiales, les accidents de travail et maladies professionnelles, décès, invalidités, vieillesse et pension de survivant.

Le montant global des prestations sociales à court terme, au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, est passé de 70,9 millions de dirhams en 2015 à 81 millions de dirhams en 2016. Les prestations à long terme ont aussi augmenté de 438,8 millions de Dh en 2015 à 473,9 millions de Dh en 2016

Tableau 40: Prestations sociales à court et long terme selon les agences de la CNSS par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Prestations	Agences par Provinces/Préfectures	Nombre de Bénéficiaires	Montant (en 1000 dh)
Prestations à court terme	Al Hoceima
	Chefchaouen	32	204
	Larache	1017	8649
	Tanger-Assilah	10780	64090
	Tétouan	1732	8034
	Région	13 561	80 977
	Prestations à long terme	Al Hoceima	...
Chefchaouen		305	4 109
Larache		3 697	51 538
Tanger-Assilah		17 328	304 526
Tétouan		7 352	113 701
Région		28 682	473 874

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

7. NIVEAU DE VIE DES MENAGES

7.1. Dépenses annuelles

Les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages qu'entreprend périodiquement le Haut Commissariat au Plan permettent de renseigner sur l'évolution du niveau de vie, de la structure et de la qualité du modèle de consommation des ménages, et d'appréhender les inégalités sociales et territoriales sous l'angle des dépenses des ménages, à défaut de données filables sur les revenus.

Ces enquêtes permettent également aux instances concernées, privées et publiques, d'évaluer les besoins présents et futurs de la population surtout dans les domaines revêtant un caractère prioritaire (habitat, santé, alphabétisation et scolarisation, etc.).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima entre 2001 et 2014:

Tableau 41: Dépenses annuelles moyennes (en Dh) par personne, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2001 et 2014

Dépense annuelle moyenne par personne	ENCDM 2001/2002			ENCDM 2013/2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
. Région	10 170	6 208	8 402	20 660	11 817	17 082
. Maroc	10 642	5 288	8 280	19 513	10 425	15 876

Source: HCP - Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages (ENCDM) 2001/2002 et 2013/2014

Ainsi, selon les résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages 2013/2014, une personne dépense en moyenne 17 082 dirhams/an au niveau de la région, une dépense qui excède celle relevée au niveau national qui est de l'ordre de 15 876 dirhams/personne/an.

En terme d'évolution, la comparaison des dépenses annuelles moyennes par tête entre 2002 et 2014 montre que le niveau de vie a doublé durant cette période puisque la DAMP est passée de 8402 Dh à 17 082 Dh entre ces deux années. elle a ainsi progressé à un taux annuel moyen de 6,1% durant cette période, ces rythmes d'accroissement étant respectivement de 6,1% par an en milieu urbain et 5,5% par an en milieu rural.

Mais malgré cette évolution, les disparités en matière de dépenses par personne subsistent encore d'une manière accentuée entre les deux milieux urbain et rural. En moyenne le citoyen de la région dépense 1,7 fois plus que le campagnard, soit 20 660 Dh et 11 817 Dh par personne et par an respectivement.

7.2. **Pauvreté**

S'engageant fermement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Maroc n'a cessé de déployer ses efforts envers ce phénomène qui persiste au mode de vie des ménages marocains et nuit à leurs capacités fonctionnelles, et ce, à travers des politiques publiques basées soit sur le soutien aux prix des produits alimentaires et énergétiques, soit sous forme de prestations sociales à grande échelle comme c'est le cas du RAMED, d'actions ponctuelles en faveur des catégories ou des tranches d'âges de la population considérées comme vulnérables, ou bien à travers des programmes de grande envergure impulsés par les hautes autorités du pays notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain.

Dans ce cadre, l'actualisation de la carte de pauvreté s'avère nécessaire pour mettre à la disposition des décideurs les outils objectifs permettant de cibler la pauvreté au niveau national, régional, provincial et communal. Ainsi, deux approches sont utilisées par le HCP pour mesurer la pauvreté, il s'agit de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle.

7.3. **Pauvreté monétaire**

Cette approche est basée sur le couplage des données issues, en 2014, des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM). Ainsi, la pauvreté est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire aux besoins alimentaires d'un ménage et en le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire. Dans ce cadre, le seuil de pauvreté, en 2013/14, est de 4 668 Dh par personne et par an en milieu urbain, et 4313 Dh par personne et par an en milieu rural.

Dans ce cadre, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 2,60% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma contre 4,85% au niveau national.

Selon le milieu de résidence, force est de constater que la pauvreté monétaire est un phénomène plus rural qu'urbain, avec un taux de pauvreté de 5,02% en milieu rural et de 0,97% en milieu urbain.

Tableau 42 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires (en %) selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, année 2014

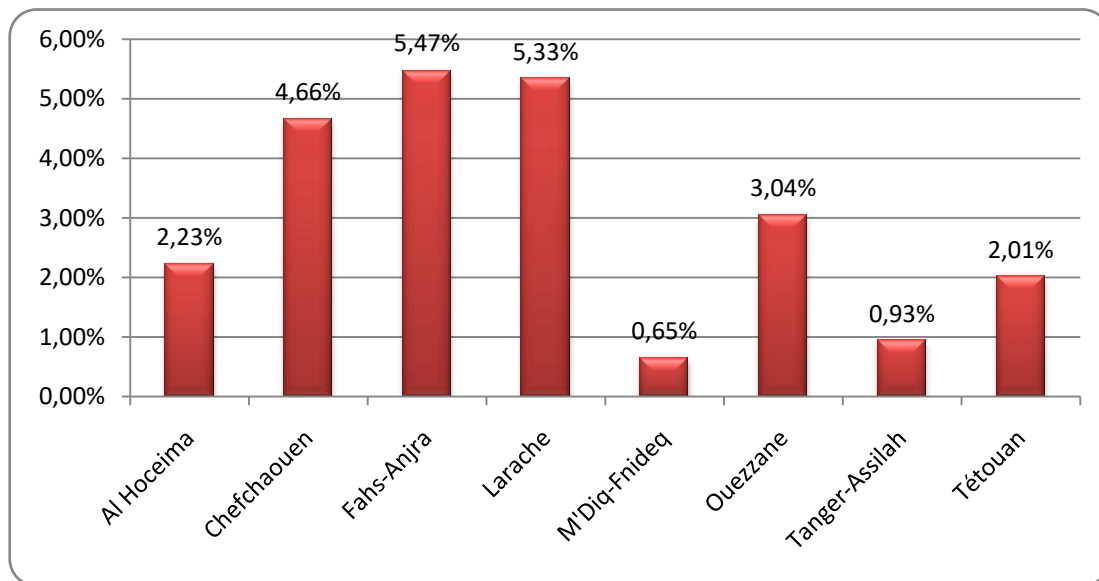
Provinces/Préfectures	Taux de pauvreté			Taux de vulnérabilité		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceïma	0,65	3,06	2,23	3,49	12,39	9,35
Chefchaouen	0,70	5,23	4,66	4,53	16,23	14,76
Fahs-Anjra	-	5,47	5,47	-	18,57	18,57
Larache	3,10	7,89	5,33	10,67	22,69	16,27
M'Diq-Fnideq	0,46	3,86	0,65	3,51	18,63	4,34
Ouezzane	1,24	3,59	3,04	6,54	15,57	13,46
Tanger-Assilah	0,67	5,25	0,93	3,87	16,23	4,56
Tétouan	0,69	5,45	2,01	4,34	16,63	7,75
Région	0,97	5,02	2,60	4,85	16,65	9,58
Maroc	1,6	9,5	4,8	7,9	19,4	12,5

Source : HCP - Carte de la pauvreté monétaire 2014

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 9,58% des ménages régionaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 12,5% au niveau national.

Selon les provinces, la province de Fahs-Anjra ressort comme la plus pauvre au niveau régional avec un taux de pauvreté de 5,47%, suivie des provinces de Larache (5,33%) et Chefchaouen (4,66%).

Figure 15 : Taux de pauvreté monétaire (en %) selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014



Source : Carte de la pauvreté monétaire 2014 – Direction Régionale du HCP

7.4. Pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté multidimensionnelle ne se limite pas à appréhender la pauvreté par la mesure du revenu ou des dépenses, elle lui substitue plusieurs dimensions socioculturelles qui renvoient aux conditions de vie du ménage dans leur globalité. Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle est fondée sur un ensemble de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence, de manifestation de la pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication.

La pauvreté serait ainsi l'état où les dimensions de base qui constituent les besoins socioculturels d'un ménage sont à un tel niveau d'insatisfaction qu'elles sont considérées comme une privation que subit le ménage.

Ainsi, un ménage est considéré en situation de pauvreté multidimensionnelle si moins de 30% de l'ensemble cumulé des dimensions de ces besoins ne sont pas satisfaits.

Tableau 43 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2004 et 2014

Provinces/Préfectures	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	10,4	53,9	41,0	2,6	18	12,7
Chefchaouen	11,6	59,5	54,0	2,3	21,2	18,8
Fahs-Anjra	-	48,4	48,4	-	13,8	13,8
Larache	13,3	52,2	34,1	3,1	22,7	12,2
Mdiq - Fnidq	12,9	41,9	15,3	2,7	11,1	3,2
Ouezzane	11,2	39,0	32,9	2,5	16,7	13,4
Tanger -Assilah	10,9	35,4	13,6	2,2	13,4	2,9
Tétouan	10,0	58,5	24,6	2,4	28,5	9,7
Région	11,2	51,7	30,3	2,5	20,1	9,5
Maroc	9,1	44,6	25,0	2,0	17,7	8,2

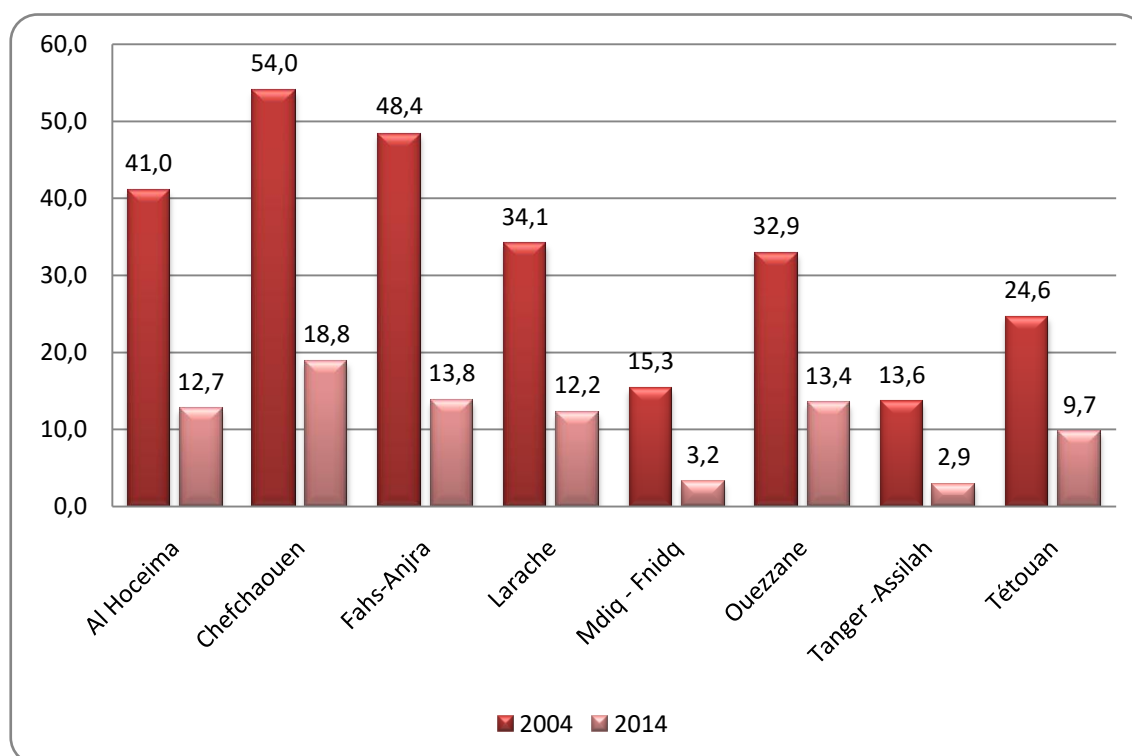
Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

Selon ces résultats, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle s'élève à 9,5% à l'échelle régionale contre 8,2% au niveau national, une pauvreté qui s'avère plus prononcée en milieu rural, puisque le taux de pauvreté multidimensionnelle s'y élève à 20,1% contre 2,5% en milieu urbain. La même constatation étant relevée à l'échelle nationale.

La province de Chefchaouen connaît le taux de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé au niveau régional avec 18,8%, alors que le taux le plus faible est enregistré à la préfecture de Tanger-Assilah (2,9%).

Toutefois, force est de constater que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement reculé par rapport à 2004, puisque le taux en question s'élevait à 30,3% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima contre 25,0% au Maroc. Cette diminution étant observée au niveau de toutes les provinces et préfectures de la région et pour les deux milieux de résidence.

Figure 16 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2004 et 2014



Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014- Direction Régionale du HCP

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation renseigne sur les facteurs à l'origine de ce phénomène. Il en résulte que la privation en terme d'éducation explique à elle seule plus de la moitié de la pauvreté dans la région (57,4%), la même constatation étant relevée au niveau national (54,3%).

Vient en deuxième lieu la privation en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement avec une part de 20,0%, suivie par la privation en conditions de logements qui contribue à hauteur de 12,3% à la pauvreté multidimensionnelle, puis la privation en termes de santé avec 10,3%.

Tableau 44 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les provinces et préfectures, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2014

Provinces/ Préfectures	Urbain				Rural				Ensemble			
			Conditions de vie				Conditions de vie				Conditions de vie	
	Education	Santé	Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement	Education	Santé	Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement	Education	Santé	Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Al Hoceima	58,9	26,3	10,0	4,8	56,1	8,2	23,7	12,1	56,2	9,3	22,8	11,6
Chefchaouen	57,5	25,2	11,2	6,1	60,4	7,3	21,2	11,1	60,4	7,5	21,1	11,0
Fahs-Anjra	-	-	-	-	59,6	11,7	18,8	9,8	59,6	11,7	18,8	9,8
Larache	60,8	20,4	11,9	6,9	58,5	7,2	20,1	14,3	58,8	8,8	19,0	13,4
M'diq - Fnideq	66,7	22,3	7,3	3,7	66,7	10,1	16,4	6,8	66,7	19,8	9,2	4,4
Ouezzane	51,7	28,1	11,8	8,3	46,2	10,6	24,8	18,5	46,4	11,3	24,2	18,1
Tanger -Assilah	64,6	25,6	6,1	3,7	54,3	8,7	21,6	15,4	61,7	20,7	10,5	7,1
Tétouan	59,1	26,3	9,2	5,5	55,6	6,8	22,2	15,4	56,2	9,8	20,1	13,8
Région	62,2	24,7	8,3	4,9	56,6	8,0	21,9	13,5	57,4	10,3	20,0	12,3
Maroc	60,8	24,5	9,7	5,0	54,9	8,7	21,2	15,3	54,3	10,9	19,7	14,1

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

7.5. Pauvreté globale

Les cartographies de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle permettent de réaliser une typologie des ménages selon les formes de pauvreté. Aussi, elles permettent de déterminer le noyau dur de la pauvreté représenté par la catégorie des ménages qui cumulent ces deux formes de pauvreté, et relever aussi les catégories des ménages qui n'en connaissent qu'une seule forme, soit monétaire ou bien multidimensionnelle.

Ainsi, il en résulte que 10,2% des ménages régionaux ne connaissent qu'une seule forme de pauvreté: répartis entre 1,6% pour la pauvreté monétaire et 8,6% pour la pauvreté multidimensionnelle. Quant au noyau dur de la pauvreté, frappé à la fois par la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle, il représente 1,0% des ménages.

Tableau 45 : Distribution (en %) des formes de la pauvreté selon le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2014

Provinces/ Préfectures	Urbain			Rural			Ensemble		
	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle
Al Hoceima	0,61	2,62	0,02	1,47	16,43	1,54	1,17	11,71	1,02
Chefchaouen	0,60	2,16	0,09	2,62	18,63	2,58	2,37	16,57	2,27
Fahs-Anjra	-	-	-	3,33	11,74	2,08	3,33	11,74	2,08
Larache	2,80	2,73	0,30	4,91	19,74	2,94	3,78	10,65	1,53
M'diq - Fnideq	0,41	2,66	0,04	2,64	9,97	1,14	0,53	3,06	0,10
Ouezzane	1,06	2,30	0,15	2,29	15,49	1,26	2,01	12,41	1,00
Tanger -Assilah	0,59	2,13	0,07	3,64	11,83	1,55	0,76	2,68	0,16
Tétouan	0,61	2,33	0,07	1,98	25,13	3,42	0,99	8,67	1,00
Région	0,9	2,3	0,1	2,7	17,9	2,2	1,6	8,6	1,0

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

Avec ces trois indices, la pauvreté globale sous ses formes monétaire et multidimensionnelle frappe 11,2% des ménages de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Selon le milieu de résidence, le taux de pauvreté global atteint 3,3% en milieu urbain et 22,8% en milieu rural.

Tableau 46 : Taux de pauvreté globale (en %) selon le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014

Provinces/Préfectures	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	3,24	19,44	13,90
Chefchaouen	2,85	23,83	21,20
Fahs-Anjra	-	17,15	17,15
Larache	5,84	27,59	15,96
Mdiq - Fnidq	3,11	13,75	3,69
Ouezzane	3,51	19,04	15,41
Tanger -Assilah	2,80	17,02	3,60
Tétouan	3,01	30,53	10,67
Région	3,3	22,9	11,1
Maroc	3,9	23,7	11,7

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

7.6. Prix à la consommation

Le Haut Commissariat au Plan mène une enquête permanente sur les prix à la consommation au niveau de 17 villes du Royaume. Les données collectées servent à l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) depuis novembre 2009, qui vient en remplacement de l'Indice de Coût de la Vie (ICV) produit par l'enquête du coût de la vie menée depuis l'année 1958.

Ces indices de prix permettent donc de suivre la conjoncture économique du pays, en particulier le niveau général des prix sur les différents marchés.

Ainsi, L'indice des prix à la consommation (IPC, base 100 : 2006) mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains, la population de référence étant constituée de l'ensemble de la population urbaine.

Le panier de l'IPC comprend 478 articles et 1067 variétés. La périodicité de la collecte des prix varie selon la nature des produits: Elle est de 4 fois par mois, 2 fois par mois, 1 fois par mois ou 1 fois par trimestre selon l'article à observer. Le relevé des prix se faisant aussi au niveau des grandes surfaces qui ont changé les habitudes de consommation des ménages urbains, et gagné une part importante dans le commerce de détail.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2006 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et actualisés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur le niveaux de vie des ménages réalisée en 2006-2007.

Concernant la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, cet indice est élaboré au niveau 3 villes : Al Hoceima, Tanger et Tétouan. Le nombre de points de vente où sont observés les prix, soit par lecture directe des prix affichés sur les produits, soit en interrogeant le vendeur lorsqu'ils ne sont pas affichés, s'élèvent à 479 pour Tanger, 508 pour Tétouan et 254 à Al Hoceima.

Ainsi, en 2017, l'indice des prix à la consommation a atteint respectivement les niveaux 118,4, 120,2 et 117,2 à Al Hoceima, Tanger et

Tétouan contre 117,9 à l'échelle nationale. Il en résulte que les prix à la consommation relevés dans la région connaissent en moyenne des variations plus remarquables que ceux relevés au niveau national.

Tableau 47: L'indice des prix à la consommation (IPC) dans les villes d'Al Hoceima, Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, 2012 et 2017 (Année de base : 2006)

Groupes de produits	Al Hoceima		Tanger		Tétouan		Maroc	
	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017
Produits alimentaire et boissons non alcoolisées	116,7	123,5	118,9	127,4	116,4	123,2	119,1	126,8
Boissons alcoolisées et tabac	107,9	124,0	108,2	123,4	108,9	124,0	108,5	124,0
Articles d'habillement et chaussures	109,2	121,6	114,9	134,8	113,3	122,4	108,2	115,7
Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles	102,0	106,1	111,4	126,8	110,3	120,8	105,3	115,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	111,9	115,3	108,5	110,1	122,9	121,1	107,2	109,8
Santé	107,3	112,5	106,4	107,8	108,0	109,2	103,8	105,2
Transport	103,5	111,0	107,2	110,6	105,5	108,4	106,4	110,7
Communications	66,0	54,5	67,5	58,6	68,7	60,3	68,7	59,4
Loisirs et culture	80,4	80,6	100,4	103,5	98,2	96,3	96,9	98,7
Enseignement	120,5	139,5	116,7	140,1	124,4	145,4	124,3	146,5
Restaurants et hôtels	128,7	138,8	112,4	132,4	127,9	139,0	113,3	129,6
Biens et services divers	126,9	129,3	112,1	115,5	112,8	116,6	110,7	115,2
Indice Général	112,2	118,4	111,7	120,2	112,0	117,9	110,8	117,9

Source : HCP – Enquête des Prix

Au cours de la période 2012-2017, l'accroissement annuel moyen de l'indice des prix à la consommation au niveau de ces trois villes était de 1,08%, 1,48% et 1,03% respectivement à Al Hoceima, Tanger et à Tétouan contre 1,25% au niveau national.

Selon les groupes de produits, les indices n'ont pas évolué de la même façon au cours de cette période, leur variation a enregistré des valeurs allant de -3,76% à 2,97%, de -2,79% à 3,72% et de -2,57% à 3,17% respectivement pour les villes d'Al Hoceima, Tanger et Tétouan.

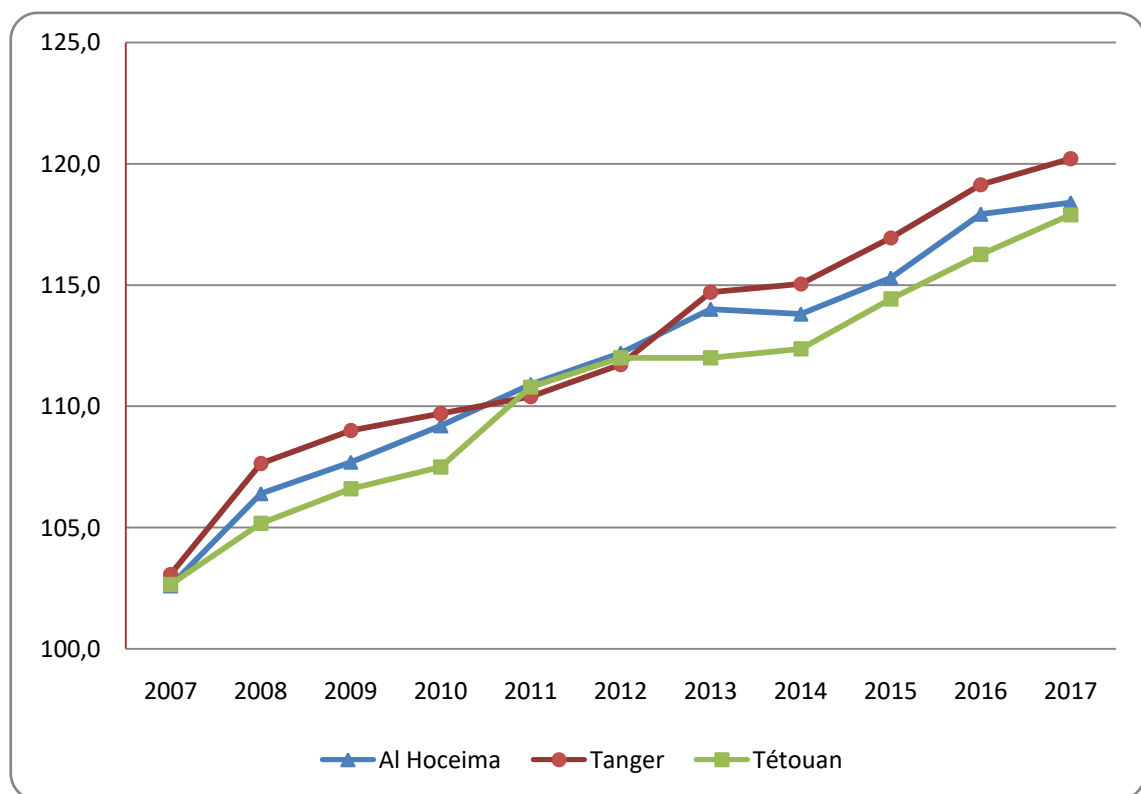
Les variations les plus importantes concernent en particulier «L'enseignement» dans toutes ces villes : 2,97% à Al Hoceima, 3,72% à Tanger et 3,17% à Tétouan. Cependant, le groupe de produit pour lequel l'indice a marqué une régression est « Communications » : -3,76%, -2,79% et -2,57% respectivement à Al Hoceima, Tanger et Tétouan.

Tableau 48: Variation annuelle moyenne (en %) de L'indice des Prix à la Consommation (IPC) entre 2012 et 2017

Groupes de produits	Al Hoceima	Tanger	Tétouan	Maroc
Produits alimentaire et boissons non alcoolisées	1,14	1,39	1,14	1,26
Boissons alcoolisées et tabac	2,82	2,66	2,63	2,71
Articles d'habillement et chaussures	2,17	3,25	1,56	1,35
Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles	0,79	2,62	1,84	1,83
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	0,60	0,29	-0,29	0,48
Santé	0,95	0,26	0,22	0,27
Transport	1,41	0,63	0,54	0,80
Communications	-3,76	-2,79	-2,57	-2,87
Loisirs et culture	0,05	0,61	-0,39	0,37
Enseignement	2,97	3,72	3,17	3,34
Restaurants et hôtels	1,52	3,33	1,68	2,72
Biens et services divers	0,38	0,60	0,66	0,80
Indice Général	1,08	1,48	1,03	1,25

Source : Direction Régionale du HCP

Figure 17 : Evolution de l'IPC à Al Hoceima, Tanger et Tétouan de 2007 à 2017



Source : HCP – Direction Régionale du HCP

8. COMPTES REGIONAUX

Dans le cadre de l'accompagnement du processus de la régionalisation avancée, le Haut Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de production des comptes régionaux selon les normes de comptabilité nationale. Ces comptes ont pour objectif principal de fournir des indicateurs et agrégats pour les régions et permettent, entre autres, de décrire leur économie et de dégager les disparités régionales.

Tableau 49: Produit Intérieur Brut (à prix courants), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015 et 2016

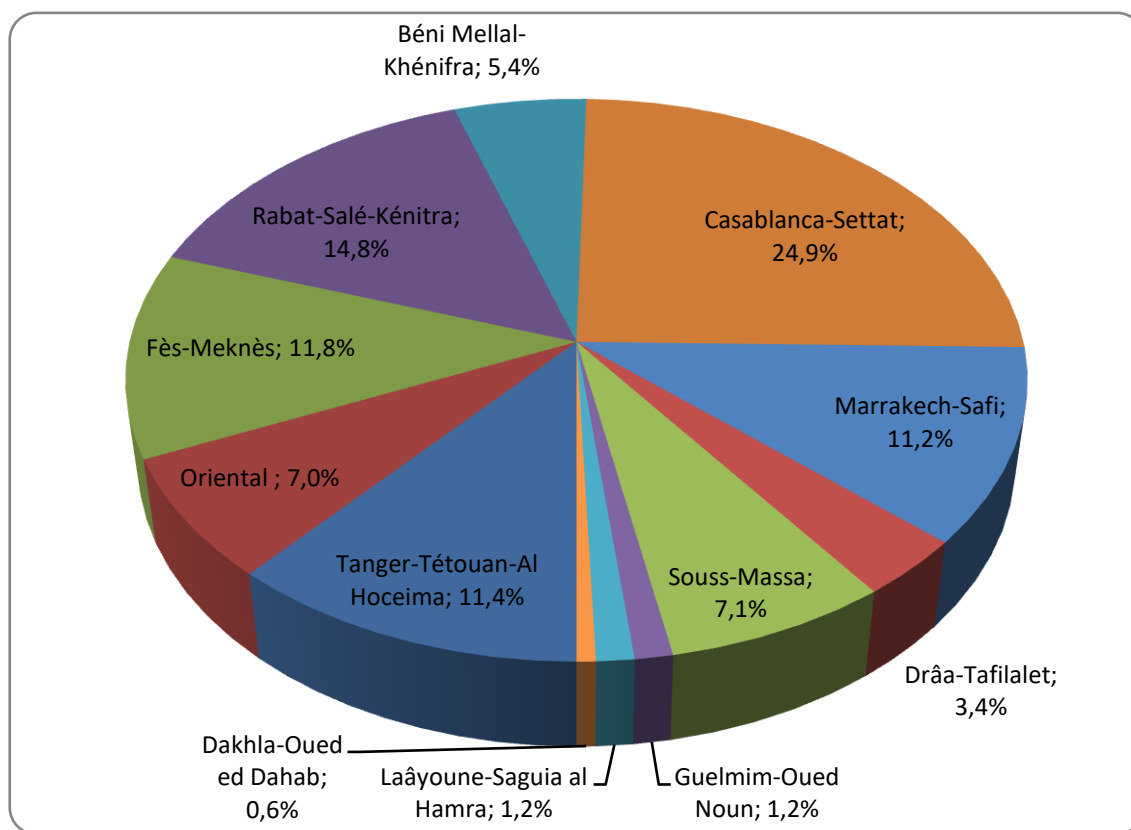
Grandeurs économiques		2015	2016	
Produit intérieur brut (PIB) (en millions de Dh)	Région	PIB	99 073	103 425
		Variation annuelle (%)	4,4%	
	Maroc	PIB	987 950	1 013 559
		Variation annuelle (%)	2,6%	
PIB par habitant (Dh)	Région	PIB par tête	27 587	28 447
		Variation annuelle (%)	3,1%	
	Maroc	PIB par tête	28 951	29 390
		Variation annuelle (%)	1,5%	

Source : HCP

En 2016, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima a enregistré un Produit Intérieur Brut de l'ordre de 101 564 millions de Dh en volume et 103 425 millions de Dh à prix courants, réalisant une croissance économique de 2,5% et une augmentation en valeur de 4,4%. Le taux de croissance du PIB a permis à la région de se hisser parmi les cinq premières régions connaissant un taux de croissance supérieur à la moyenne nationale. Il s'agit des régions de Dakhla-Oued-Ed-Dahab (7,6%), Laâyoune-Saguia al Hamra (7,1%), Guelmim-Oued Noun (6,3%), et de Drâa-Tafilalet (4,2%).

Par ailleurs, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima a participé, en 2016, à raison de 10,2% à la création de la richesse nationale. Elle est ainsi classée en troisième position par rapport aux douze régions du Royaume, devancée par Casablanca-Settat avec une contribution de 32,0% au PIB national et Rabat-Salé-Kenitra avec 16,0%.

Figure 18: Répartition (en %) du PIB National à prix courants selon les régions, 2016



Source : Direction Régionale du HCP

En outre, le PIB par tête régional qui s'est établi à 28 447 Dh en 2016, reste en deçà de la moyenne nationale qui se situe à 29 390 Dh, mais s'est amélioré de 3,1% par rapport à 2015 où il s'établissait à 27 587 Dh, contre une amélioration de 1,5% pour le PIB par tête national (28 951 Dh en 2015).

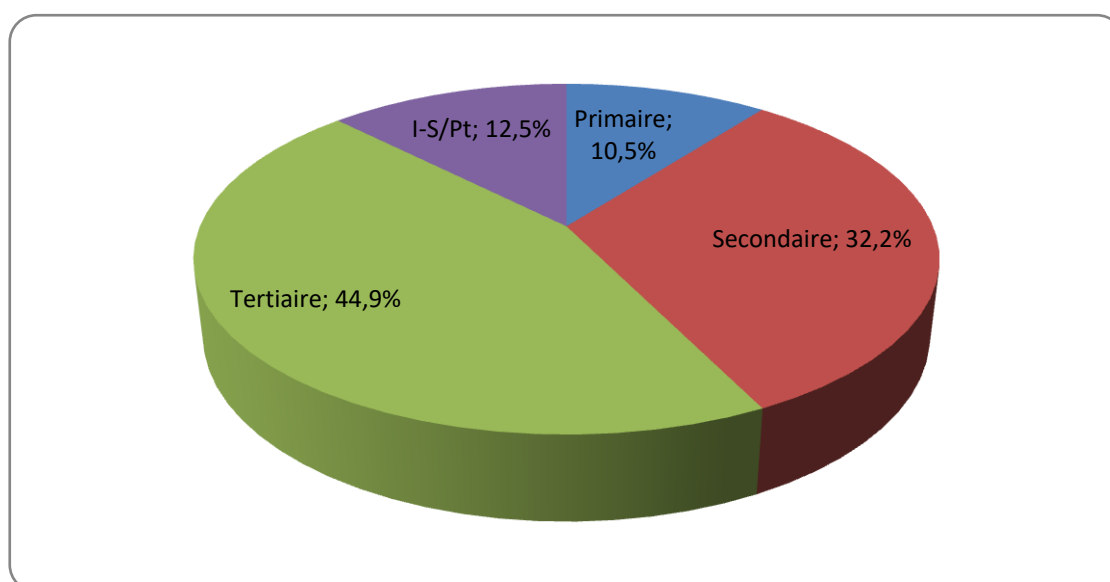
8.1. Structure du PIB par secteurs d'activité économique

Les comptes régionaux établis en 2016 montrent que les activités tertiaires (services marchands et non marchands) sont bien représentées dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima en générant un PIB de 46 412 millions de Dh. Elles contribuent ainsi pour 44,9% dans la richesse régionale, et pour 9,1% dans le PIB national relatif à ce secteur. Ceci positionne la région au troisième rang parmi les régions du Royaume, derrière la région de Casablanca-Settat et celle de Rabat-Salé-Kénitra qui participent respectivement avec 30,8% et 19,5% du PIB national du secteur en question.

Les activités secondaires (Industrie, mines, distribution d'électricité et d'eau et bâtiments et travaux publics) viennent en deuxième position pour contribuer pour 31,2% au PIB régional avec une valeur de 33 287 millions de Dh. Elles classent ainsi la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima au deuxième rang au niveau national en générant 12,6% de la richesse nationale créée par ce secteur, mais devancée de loin par la région de Casablanca-Settat dont la contribution s'élève à hauteur de 44,5%.

Quant aux activités primaires (agriculture et pêche), elles constituent 10,5% du PIB régional et 8,9% du PIB national relatif à ces activités, avec une valeur de 10 813 millions de Dh,.

Figure 19: Structure (en %) du PIB régional par secteurs d'activités, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016



Source : Direction Régionale du HCP

Par ailleurs, il est à signaler qu'une partie du PIB régional se présente sous forme d'impôts nets des subventions affectant les produits, Celle-ci est estimée 12 913 millions de Dh en 2016, soit 12,5% du PIB régional.

8.2. Dépense de Consommation Finale des Ménages

En 2016, la dépense de consommation finale des ménages (DCFM) a atteint une valeur de l'ordre de 67 000 millions de Dh aux prix courant, soit 11,7% de la dépense effectuée au niveau national.

Tableau 50: Dépenses de Consommation Finale des Ménages, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2015 et 2016

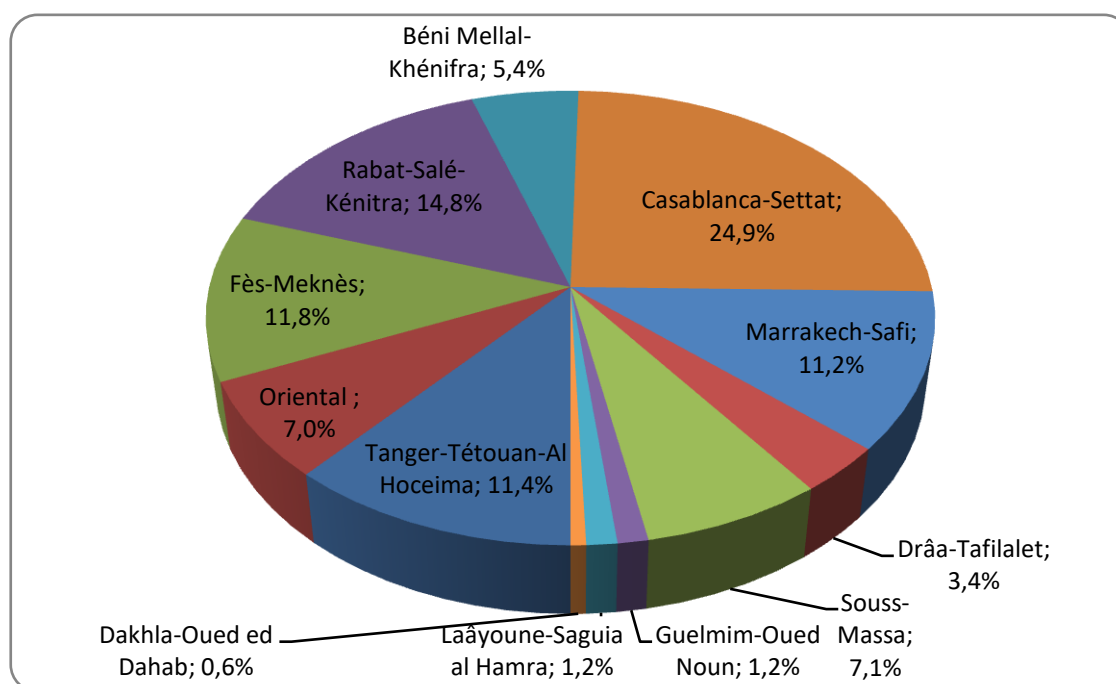
Grandeurs économiques			2015	2016
Dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) (en millions de Dh)	Région	DCFM	66018	67000
		Variation annuelle (%)	1,5%	
	Maroc	DCFM	562842	585359
		Variation annuelle (%)	4,0%	
DCFM par habitant (Dh)	Région	DCFM par tête	18383	18428
		Variation annuelle (%)	0,2%	
	Maroc	DCFM par tête	16494	16 974
		Variation annuelle (%)	2,9%	

Source : HCP

En termes d'évolution, la DCFM s'est accrue de 3,1%, par rapport à 2015 où elle était de 66 018 millions de Dh, contre un accroissement de 1,5% à l'échelle nationale.

D'un autre côté, la structure de la DCFM par région est proche de celle constatée quant à la création de la richesse nationale. En effet, les trois régions qui créent ensemble 58,2% du PIB national, participent à raison de 48,1% à la DCFM : il s'agit de la région Casablanca-Settat (24,9%), suivie de Rabat-Salé-Kénitra (11,8%) et de Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma (11,4%).

Figure 20: Répartition (en %) de la DCFM selon les régions, année 2016



Source : Direction Régionale du HCP

Concernant la DCFM par tête, la région a affiché en 2016 une valeur de 18 428 DH par habitant, supérieure à la moyenne nationale qui est de 16 974 Dh par tête, et se positionne troisième à l'échelle régionale après la région de Dakhla-Oued Ed Dahab (24 158 Dh) et Casablanca-Settat (20 769 Dh).

Enfin, le rapport de la DCFM au PIB permet de dégager la propension moyenne à consommer ou en d'autres termes la capacité d'épargne pour chaque région. Cette capacité d'épargne est inversement proportionnelle à ce rapport. Pour la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, cette proportion est évaluée en 2016 à 64,8%, contre 57,8% au niveau national, c'est-à-dire qu'au niveau de la région, 64,8% du PIB est consacré à la consommation finale des ménages, alors que le potentiel d'épargne, et par suite d'investissement, ne constitue que 35,2% du PIB.

Partie II :

Secteurs Economiques

9. AGRICULTURE, FORETS ET PECHE

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays notamment dans l'approbation du Plan Maroc Vert.

Plusieurs raisons concourent pour conférer à ce secteur son importance stratégique. Tout d'abord, on relève qu'au niveau national, plus de 72,9% de la population active rurale était occupée par ce secteur en 2016 participant ainsi à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de base : céréales, sucre, viande, lait, oléagineux,... etc. De même, ce secteur contribue avec une part importante au Produit Intérieur Brut (12% en 2016) et concourt à l'équilibre de la balance commerciale grâce aux exportations de produits agricoles et halieutiques qui ont représenté 20% des exportations totales en 2016, pour un montant de 44,5 Milliards de Dh.

Au niveau de l'économie de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, le secteur agricole occupe également une place importante, aussi bien par les emplois offerts (77,8% de la population active occupée rurale en 2016) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles. Dans ce chapitre, nous procéderons à la présentation du secteur sous ses différents aspects : intervenants, structures foncières, productions végétales et animales, forêts et pêche.

9.1. Principaux intervenants dans le domaine agricole

Le secteur agricole de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est caractérisé par l'intervention de deux acteurs principaux : L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Loukkos (ORMVAL) d'une part et les Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA) d'une autre.

L'ORMVAL, établissement public jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, a été créé par Dahir en 1975. Ce dahir détermine ses attributions dans les domaines de l'équipement, la gestion des eaux et la mise en valeur agricole et animale, et délimite sa zone d'influence dans la zone du

Loukkos qui s'étend sur une superficie de 2 560 km² dont 1 780 km² (69,5%) relèvent de la province de Larache.

C'est ainsi que la zone d'action de l'ORMVAL couvre à peu près les deux tiers du territoire provincial de Larache (64%) et englobe les deux municipalités (Larache et Ksar El Kébir) et 12 communes rurales (la totalité du cercle de Ksar El Kébir et 3 communes du cercle de Larache).

L'autre intervenant dans le domaine agricole est identifié dans les Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA), qui couvrent plus de 80% de la superficie régionale. Leur zone s'étend sur les préfectures de Tanger-Assilah et de M'diq-Fnideq, les provinces d'Al Hoceima, Chefchaouen, Fahs Anjra, Ouezzane et Tétouan, en plus de 5 communes rurales du cercle de Larache (province de Larache). Les DPA disposent d'un ensemble de structures d'encadrement des exploitants agricoles installés dans leur zone d'intervention.

9.2. Les ressources en terres

Dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la superficie agricole utile (SAU) s'étend, en 2016, sur 722 441 ha environ, représentant ainsi 42% du territoire régional. La province d'Al Hoceima, avec 24% de la SAU régionale, occupe la première place en superficie agricole utile dans la région, suivie par les provinces de Ouezzane avec 22% et Larache (20%).

La répartition de la SAU selon le statut juridique révèle la prépondérance des terres Melk (92,9%), les terres collectives n'en représentent que 2,5%.

Tableau 51 : SAU (en ha) selon le statut juridique et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Statut Juridique	Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs-Anjra	M'diq-Fnideq	Larache (*)	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Melk	170 028	105 398	24 690	4 648	120 808	146 709	45 727	53 042	671 050
Collectives	343	201	1 460	426	6 415	5 849	1 870	1 789	18 353
Habous	929	748	704	121	4 129	4 382	986	1 941	13 940
Guich	-	8	-	-	27	-	18	-	53
Domaniales	23	321	172	255	10 428	1 712	2 356	-	15 267
Autres	-	-	-	-	-	3 550	-	228	3 778
Total	171 323	106 676	27 026	5 450	141 807	162 202	50 957	57 000	722 441

Sources : Directions Provinciales de L'Agriculture (D.P.A)
Office Régional De Mise En Valeur Agricole De Loukkos (ORMVAL)
(*) Données de l'année 2015

Le mode de faire valoir direct des exploitations est prépondérant dans la région puisqu'il concerne 89% de la SAU. Le reste de la SAU est exploité à 4,5% en location et à 6,5% en Bail en nature.

Les terres irriguées s'élèvent, en 2016 dans la région à 56 125 ha, soit 9% des terres labourées, dont 35% localisées dans la province de Larache et 27% à Al Hoceima. Eu égard aux importantes ressources en eau dont dispose la région, les superficies irriguées restent encore faibles et peuvent être étendues.

Tableau 52: Terres irriguées selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures/ Provinces	Superficies irriguées (en ha)
Al hoceima	15 254
Chefchaouen	9 353
Fahs Anjra	1 295
Larache (*)	19 890
M'diq-Fnideq	1 000
Tanger-Assilah	1 302
Tétouan	6 480
Ouezzane	1 551
Région	56 125

Sources : Directions Provinciales de L'Agriculture (D.P.A).
Office Régional De Mise En Valeur Agricole De Loukkos
(*) Données de l'année 2015

9.3. Les Productions végétales

9.3.1. Cultures céréalières

Durant la campagne agricole 2015-2016, la production céréalière régionale a atteint presque 5 millions de quintaux, pour une superficie de 382600 Ha, soit 53% de la SAU régionale. Par rapport à l'ensemble du pays, la superficie consacrée aux céréales et la production correspondante représentent respectivement 10% et 14% des valeurs nationales en 2015-2016. Ainsi, Le rendement céréalier moyen régional a atteint 13,0 qx/ha, contre 9,4 qx/ha pour l'ensemble du Royaume. Toutefois, la production céréalière régionale a reculé de 35% par rapport à la campagne agricole précédente, à cause de conditions climatiques particulières caractérisées par un déficit et une mauvaise répartition temporelle des pluies, ainsi qu'une augmentation des températures durant l'automne, période de démarrage et de croissance des céréales.

Le blé tendre est le plus répandu avec 35% de la superficie céréalière régionale et 39% de la production correspondance, assurant un rendement de 14,7 qx/ha. La superficie réservée au blé dur, durant la campagne 2015/2015, au niveau régional avoisine 129 000 ha, soit 34% de la superficie céréalière, pour un rendement de 12,8 qx/ha.

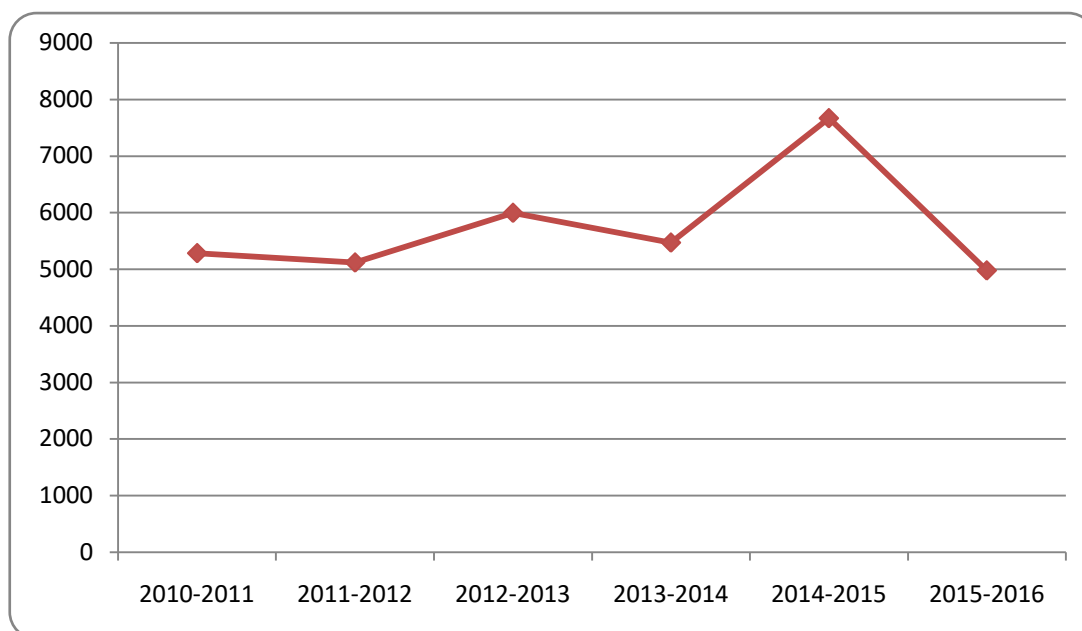
Tableau 53: Cultures céréalières selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-16

Type		Al Hoceima	Chefchaou en	Larache	Ouezzane	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Tétouan + M'diq-Fnideq	Région
Blé dur	Sup (1000 Ha)	13,1	3,3	39,6	30,1	18,7	24,0	128,8
	Prod(1000 Qx)	10,2	30,4	648,4	417,5	188,1	349,5	1 644,1
	Rdt (Qx/Ha)	0,8	9,3	16,4	13,9	10,0	14,6	12,8
Blé tendre	Sup (1000 Ha)	21,5	19,4	35,3	40,7	3,5	12,5	132,9
	Prod(1000 Qx)	18,7	242,9	707,1	728,6	43,0	218,8	1 959,2
	Rdt (Qx/Ha)	0,9	12,5	20,0	17,9	12,2	17,5	14,7
Orge	Sup (1000 Ha)	48,8	12,1	10,6	10,4	10,6	19,3	111,9
	Prod(1000 Qx)	84,4	204,0	198,6	183,7	137,9	397,4	1 205,9
	Rdt (Qx/Ha)	1,7	16,9	18,7	17,6	13,0	20,6	10,8
Mais	Sup (1000 Ha)	-	0,1	1,0	0,0	0,3	0,9	2,3
	Prod(1000 Qx)	-	0,4	13,1	0,1	1,9	8,8	24,3
	Rdt (Qx/Ha)	-	3,5	13,0	3,0	7,0	10,0	10,6
Avoine	Sup (1000 Ha)	-	-	-	0,9	0,8	1,4	3,1
	Prod(1000 Qx)	-	-	-	22,4	4,0	11,7	38,1
	Rdt (Qx/Ha)	-	-	-	24,0	5,0	8,4	12,2
Riz	Sup (1000 Ha)	-	-	1,6	-	-	-	1,6
	Prod(1000 Qx)	-	-	87,3	-	-	-	87,3
	Rdt (Qx/Ha)	-	-	54,8	-	-	-	54,8
Sorgho	Sup (1000 Ha)	-	-	0,9	-	-	1,1	2,0
	Prod(1000 Qx)	-	-	7,1	-	-	10,7	17,8
	Rdt (Qx/Ha)	-	-	8,0	-	-	10,0	9,1
Total Céréales	Sup (1000 Ha)	83,4	34,9	89,0	82,2	33,9	59,2	382,6
	Prod(1000 Qx)	113,2	477,6	1 661,6	1 352,3	374,9	996,9	4 976,6
	Rdt (Qx/Ha)	1,4	13,7	18,7	16,4	11,1	16,9	13,0

Source : Statistiques de la production végétale campagne 2015/2016 – Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Selon l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2013/2014, la quantité annuelle moyenne de céréales et produits à base de céréales, consommée par tête est de 185 kg en équivalent grains. Partant de cette moyenne, il s'avère que les besoins en céréales de la population de la région sont satisfaits à raison de 74% par la production céréalière régionale.

Figure 21: Evolution de la production céréalière (1000 qx), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source: Annuaire Statistiques du Maroc, Direction Régionale du HCP

9.3.2. Légumineuses alimentaires

Dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de l'ordre de 36 570 ha (5,1% de la SAU régionale et 17% de la superficie consacrée aux légumineuses à l'échelle nationale) en 2015-2016, assurant une production de l'ordre de 236 790 qx, soit 24% de la production nationale. Presque la moitié de la superficie consacrée aux légumineuses (48%) dans la région se concentrent au niveau de la province de Larache qui assure ainsi 59% de la production régionale.

Le pois chiche est l'espèce dominante sur une superficie de 14 880 ha et une production de 121 140 quintaux. Cette culture intervient respectivement pour 41% et 51% dans la superficie et la production de la même variété réalisée au niveau régional durant la campagne 2015-2016.

Tableau 54: Cultures des légumineuses selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016

Type		Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs-Anjra	Larache	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Fève	Sup (1000 Ha)	0,35	0,55	1,75	6,20	2,44	0,55	0,55	12,39
	Prod(1000 Qx)	0,21	2,75	6,13	45,67	4,88	2,14	4,24	66,01
	Rdt (Qx/Ha)	0,60	5,00	3,50	7,37	2,00	3,89	7,70	5,33
Petit pois	Sup (1000 Ha)	0,29	0,42	0,12	3,00	0,20	0,20	0,30	4,53
	Prod(1000 Qx)	0,15	1,68	0,42	23,25	2,24	1,20	2,01	30,95
	Rdt (Qx/Ha)	0,50	4,00	3,50	7,75	11,20	6,00	6,70	6,83
Lentille	Sup (1000 Ha)	0,34	-	-	0,50	0,45	-	0,35	1,64
	Prod(1000 Qx)	0,13	-	-	2,80	2,48	-	2,14	7,54
	Rdt (Qx/Ha)	0,38	-	-	5,60	5,50	-	6,10	4,60
Pois chiche	Sup (1000 Ha)	0,04	0,25	0,17	7,34	3,51	2,65	0,92	14,88
	Prod(1000 Qx)	0,01	1,50	0,85	63,06	28,08	21,20	6,44	121,14
	Rdt (Qx/Ha)	0,30	6,00	5,00	8,59	8,00	8,00	7,00	8,14
Orobe	Sup (1000 Ha)	-	-	0,15	-	-	-	-	0,15
	Prod(1000 Qx)	-	-	0,60	-	-	-	-	0,60
	Rdt (Qx/Ha)	-	-	4,00	-	-	-	-	4,00
Autres Légumineuses	Sup (1000 Ha)	-	2,00	-	0,62	-	-	0,36	2,98
	Prod(1000 Qx)	-	4,00	-	4,18	-	-	2,38	10,56
	Rdt (Qx/Ha)	-	2,00	-	6,74	-	-	6,60	3,54
Total Légumineuses	Sup (1000 Ha)	1,02	3,22	2,19	17,66	6,60	3,40	2,48	36,57
	Prod(1000 Qx)	0,50	9,93	8,00	138,96	37,68	24,54	17,20	236,79
	Rdt (Qx/Ha)	0,49	3,08	3,65	7,87	5,71	7,22	6,93	6,48

Source : Statistiques de la production végétale campagne 2015/2016 – Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

9.3.3. Cultures industrielles et sucrières

Au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, une superficie de 250 200 ha a été réservée aux cultures industrielles et sucrières durant la campagne 2015-2016. Les cultures sucrières (betterave et canne à sucre) sont pratiquées presque en totalité à la province de Larache, puis dans la préfecture de Tanger-Assilah. Elles occupent une superficie de 220 200 ha (31% de la superficie nationale), pour une production de 2,6 millions de quintaux (57% de la production nationale). Ainsi, le rendement moyen des cultures sucrières au niveau régional atteint 11,9 qx/ha contre 6,5 qx/ha au Maroc.

Tableau 55: Cultures industrielles et sucrières selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016

Type		Chefchaouen	Larache	Tanger-Assilah	Région
Betterave à sucre	Superficie Récoltée (1000 Ha)	-	158,9	1,5	160,4
	Production (1000 Qx)	-	1 600,3	40,0	1 640,3
	Rendements (Qx/Ha)	-	10,1	26,7	10,2
Canne à sucre	Superficie Récoltée (1000 Ha)	-	59,8	-	59,8
	Production (1000 Qx)	-	986,7	-	986,7
	Rendements (Qx/Ha)	-	16,5	-	16,5
Autres Cultures industrielles	Superficie (1000 Ha)	30,0	-	-	30,0
	Production (1000 Qx)	150,0	-	-	150,0
	Rendements (Qx/Ha)	5,0	-	-	5,0
Total Cultures industrielles	Superficie Récoltée (1000 Ha)	30,0	218,7	1,5	250,2
	Production (1000 Qx)	150,0	2 587,1	40,0	2 777,1
	Rendements (Qx/Ha)	5,0	11,8	26,7	11,1

Source : Statistiques de la production végétale campagne 2015/2016 – Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

9.3.4. Cultures oléagineuses

Les cultures oléagineuses occupent, durant la campagne agricole 2015-2016, une superficie de 6 950 ha (1% de la SAU) pour assurer une production de l'ordre de 152 260 qx, dont 96% relèvent de la province de Larache. L'arachide constitue la variété la plus cultivée dans la région avec 91% de la superficie consacrée aux oléagineuses et 96% de la production correspondante.

Tableau 56: Les cultures oléagineuses selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016

Type		Larache	Tanger-Assilah	Région
Arachide	Superficie (1000 Ha)	5,49	0,80	6,29
	Production (1000 Qx)	142,61	4,00	146,61
	Rendements (Qx/Ha)	26,00	5,00	23,33
Tournesol	Superficie (1000 Ha)	0,40	0,27	0,67
	Production (1000 Qx)	3,76	1,89	5,65
	Rendements (Qx/Ha)	9,48	7,00	8,48
Total Cultures oléagineuses	Superficie (1000 Ha)	5,88	1,07	6,95
	Production (1000 Qx)	146,37	5,89	152,26
	Rendements (Qx/Ha)	24,89	5,50	21,90

Source : Statistiques de la production végétale campagne 2015/2016 – Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

9.3.5. Cultures maraîchères

Elles sont pratiquées, au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, sur une superficie de 22 430 ha. Plus de 46% de cette superficie relèvent de la province de Larache qui dispose de périmètres irrigués plus importants comparativement aux autres provinces de la région.

La production totale des légumes frais avoisine les 4 millions de qx durant la campagne agricole 2015/2016, avec un rendement moyen de 178 qx/ha, qui demeure très faible en comparaison avec le rendement national de 301 qx/ha.

La pomme de terre est la variété la plus cultivée avec 35% de la superficie dédiée aux maraîchères et 50% de la production.

Tableau 57: Cultures maraîchères selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016

Type		Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs Anjra	Larache	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Tomate	Sup (1000 Ha)	0,45	0,01	0,03	0,06	0,02	0,09	0,61	1,27
	Prod(1000 Qx)	67,50	1,50	1,28	12,00	1,20	3,60	127,10	214,18
	Rdt (Qx/Ha)	150,00	150,00	40,00	218,18	60,00	40,00	208,36	169,04
Pomme de terre	Sup (1000 Ha)	1,17	0,13	0,11	5,24	0,08	0,20	0,96	7,88
	Prod(1000 Qx)	151,70	18,00	10,50	1 646,68	3,20	20,00	168,90	2 018,98
	Rdt (Qx/Ha)	129,66	138,46	100,00	314,49	40,00	100,00	175,94	256,18
Oignon	Sup (1000 Ha)	0,27	0,04	0,30	0,12	0,02	0,03	0,72	1,50
	Prod(1000 Qx)	27,20	10,50	21,00	7,20	1,05	2,10	99,34	168,39
	Rdt (Qx/Ha)	100,74	262,50	70,00	60,00	70,00	70,00	137,97	112,64
Autres maraichages	Sup (1000 Ha)	2,45	-	0,42	5,00	0,59	1,41	1,93	11,79
	Prod(1000 Qx)	131,70	-	35,19	1 021,16	51,88	169,78	187,96	1 597,67
	Rdt (Qx/Ha)	53,87	-	84,78	204,44	88,38	120,16	97,39	135,57
Total Maraichages	Sup (1000 Ha)	4,34	0,18	0,85	10,41	0,70	1,73	4,22	22,43
	Prod(1000 Qx)	378,10	30,00	67,97	2 687,04	57,33	195,48	583,30	3 999,22
	Rdt (Qx/Ha)	87,22	166,67	79,77	258,22	81,67	112,80	138,22	178,31

Source : Statistiques de la production végétale campagne 2015/2016 – Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

9.3.6. Cultures fourragères

Les cultures fourragères occupent une superficie de 51 790 ha environ. La production est variable selon la culture, les conditions climatiques et le mode de fauchage (vert ou sec). Elle est estimée à environ 12,44 millions de quintaux de matière verte en 2015-2016.

Tableau 58 : Cultures fourragères selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016

		Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs Anjra	Larache	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Cultures Fourragères	Sup (1000 Ha)	1,36	2,10	5,70	17,47	2,54	8,79	13,83	51,79
	Prod(1000 Qx)	369,30	126,50	1 240,55	4 646,18	98,19	1 512,11	4 451,86	12 444,67
	Rdt (Qx/Ha)	271,5	60,2	217,6	265,9	38,7	172,1	321,9	240,3

Source : Statistiques de la production végétale campagne 2015/2016 – Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

9.3.7. Arboriculture fruitière

La superficie totale des arbres fruitiers avoisine les 242 000 ha dont presque les 2/3 est exploitée au niveau des provinces de Chefchaouen, Ouezzane et Al Hoceima. L'olivier est la principale espèce fruitière représentant 65% de la superficie arboricole.

Tableau 59: Plantations fruitières selon les provinces et Préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016

Type		Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs Anjra	Larache	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Agrumes	Sup. Productive (1000 Ha)	-	-	-	1,70	-	-	-	1,70
	Production (1000 Qx)	-	-	-	494,98	-	-	-	494,98
	Rendements (Qx/Ha)	-	-	-	291,01	-	-	-	291,01
Amandiers	Sup. Productive (1000 Ha)	22,67	1,35	-	-	0,18	-	1,03	25,23
	Production (1000 Qx)	22,82	2,70	-	-	0,90	-	10,31	36,73
	Rendements (Qx/Ha)	1,01	2,00	-	-	5,00	-	10,00	1,46
Oliviers	Sup. Productive (1000 Ha)	9,53	43,35	0,07	10,69	45,52	0,37	5,67	115,20
	Production (1000 Qx)	110,20	436,62	0,50	341,00	480,50	28,00	250,00	1 646,82
	Rendements (Qx/Ha)	11,56	10,07	7,48	31,89	10,55	76,22	44,12	14,30
Vignes	Sup. Productive (1000 Ha)	0,56	0,63	0,04	0,04	0,01	0,02	0,22	1,51
	Production (1000 Qx)	27,12	8,50	0,28	0,04	0,15	0,10	2,12	38,26
	Rendements (Qx/Ha)	48,69	13,47	7,64	1,00	30,00	4,80	9,68	25,37
Raisin de table	Sup. Productive (1000 Ha)	0,56	0,63	0,04	0,04	0,01	0,02	0,22	1,51
	Production (1000 Qx)	27,12	8,50	0,28	0,04	0,15	0,10	2,12	38,26
	Rendements (Qx/Ha)	48,69	13,47	7,64	1,00	30,00	4,80	9,68	25,37
Rosacées	Sup. Productive (1000 Ha)	5,40	8,63	0,00	1,63	4,20	0,52	12,89	33,28
	Production (1000 Qx)	47,45	204,28	0,05	126,77	67,76	0,22	98,85	545,38
	Rendements (Qx/Ha)	8,79	23,67	11,88	77,73	16,13	0,43	7,67	16,39

Source : Statistiques de la production végétale campagne 2015/2016 – Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

9.4. Les Productions animales

L'effectif du cheptel dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est constitué de 342 000 têtes de bovins, 815 400 têtes d'ovins et 450 100 têtes de caprins durant la campagne 2015-2016. Selon les provinces, Larache totalise 25% des bovins et ovins, alors que les caprins sont plus répandus à la province de Chefchaouen qui en compte 32%.

Tableau 60: Effectif du cheptel et animaux de trait (en milliers de têtes) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2015-2016

Provinces /Préfectures	Bovins	Ovins	Caprins	Animaux de trait
Al Hoceima	32,3	233,2	79,9	46,3
Chefchaouen	48,2	99,1	142,4	57,8
Fahs Anjra	23,2	27,3	34,5	4,2
Larache	84,8	203,7	35,6	31,4
M'diq-Fnideq	14,8	12,7	15,0	1,7
Ouezzane	41,4	106,3	27,1	42,5
Tanger-Assilah	47,1	80,4	30,5	6,2
Tétouan	50,4	52,6	85,0	17,0
Région	342,2	815,4	450,1	207,0

Source : Statistiques de l'élevage, campagne 2015/2016 - Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Quant aux animaux de trait, leur nombre s'élève à 207 100 animal, les mulets en constituent 52%. De par leur relief accidenté, les provinces de Chefchaouen et d'Al Hoceima comptent respectivement 28% et 22% ce ces animaux.

9.4.1. Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région provient des trois espèces existantes (bovine, ovine et caprine) et peut être approchée par les quantités de viandes contrôlées par les services vétérinaires. Ainsi en 2016, la production de viande rouge est estimée à 13 933 tonnes constituée à raison de 86% de viande bovine, 9% de viande ovine et 5% de viande caprine.

Tableau 61: Quantités de viandes rouges contrôlées (en tonnes) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Bovins	Ovins	Caprins	Total
Al hoceima	1 743,6	154,0	29,6	1 927,2
Chefchaouen	724,9	117,2	195,3	1 037,4
Fahs-Anjra	330,6	56,8	64,6	452,0
Larache	1 598,0	253,9	73,1	1 925,0
M'diq-Fnideq	887,4	6,0	4,0	897,4
Ouezzane	548,9	109,5	44,7	703,1
Tanger-Assilah	3 891,2	323,0	42,6	4 256,8
Tétouan	2 277,3	274,6	182,5	2 734,4
Région	12 001,9	1 295,0	636,4	13 933,3

Source : Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)

9.4.2. Production avicole

L'aviculture est considérée comme un secteur en plein essor, grâce à la demande croissante des ménages qui sollicitent de plus en plus de la viande blanche à bas prix comparativement à la viande rouge. Dans ce cadre, les unités de production de poulet de chair ne cessent de s'accroître au niveau de la région pour dépasser les 650 unités en 2016, avec une capacité dépassant les 5 millions de poulets. Selon les provinces, la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan abritent plus de la moitié des unités existantes dans la région.

Quant aux viandes blanches contrôlées, elles se sont élevées à 7,8 millions de tonnes en 2016, au niveau du seul abattoir avicole agréé de la région, sis à la préfecture de Tanger-Assilah.

Tableau 62: Quantités de viandes blanches contrôlées selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Quantités contrôlées en (T)
Al Hoceima	-
Chefchaouen	-
Fahs Anjra	-
Tanger-Assilah	7 833,9
Larache	-
M'diq-Fnideq	-
Tétouan	-
Ouezzane	-
Région	7 833,9

Source : Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)

9.5. Forêts

A la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, les forêts naturelles couvrent une superficie de 506 442 ha en 2016, à laquelle il faut ajouter presque 96 983 ha reboisées jusqu'à la campagne 2015-2016, ce qui représente 35% du territoire régional. Les programmes de reboisement sont exécutés pour préserver et développer cette richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation dont elle fait l'objet (pressions humaine et animale, incendies). Cependant, en dépit des efforts déployés, les forêts reboisées ne représentent que 16,1% de la superficie forestière régionale.

Tableau 63: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Forêts reboisées	Forêts naturelles				Total
		Résineuses Naturelles	Feuillues Naturelles	Essences Secondaires	Mattoral	
Al Hoceima	28 027	13 610	58 400	2 170	31 110	105 290
Chefchaouen	16 119	34 900	118 000	8 050	49 590	210 540
Fahs Anjra	7 029	-	180	10	5 520	5 710
Larache	11 464	80	41 360	4 310	20 320	66 070
Ouezzane	13 254	4 067	845	15 280	...	20 192
M'diq-Fnideq	7 587	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
Tanger-Assilah	8 897	-	4 600	420	7 260	12 280
Tétouan	4 606	4 760	20 660	1 850	59 090	86 360
Région	96 983	57 417	244 045	32 090	172 890	506 442

Sources : Direction Régionale des Eaux et Forêts du Rif
Annuaire Statistique National 2017
(*) inclus dans Tétouan

Connue par son climat aride participant à une régénérescence du sol, la province de Chefchaouen abrite 42% des forêts naturelles existantes dans la région suivie par la province d'Al Hoceima avec 21%.

Les feuillues naturelles représentent presque la moitié des forêts naturelles de la région et sont largement dominés par le chêne liège qui en occupe presque 60%, tandis que le thuya représente de sa part la moitié des essences résineuses naturelles de la région. Pour les forêts reboisées, le pins y demeure le plus répandu dans la région, surtout dans les provinces de Chefchaouen avec 15 450 ha et Ouezzane avec 10690 ha , suivis de l'eucalyptus.

La forêt constitue aussi une ressource budgétaire non négligeable au profit des communes rurales concernées. En 2016, plus de 34 millions de DH ont été générés par l'exploitation forestière, répartis par les provinces et préfectures de la région comme suit :

Tableau 64: Recettes d'exploitation forestière (en 1000 Dh) par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Recettes (en 1000 Dh)	%
Al Hoceima	4 499 (*)	13%
Chefchaouen	4 819	14%
Fahs Anjra	224	1%
Larache	12 376	36%
Ouezzane	4 819	14%
M'diq-Fnideq	458	1%
Tanger-Assilah	2 794	8%
Tétouan	4 164	12%
Région	34 153	100%

Sources : Direction Régionale des Eaux et Forêts du Rif
Services Provinciaux des Eaux et Forêts

(*) données 2015

9.6. Pêche maritime

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec sa double façade maritime, dispose de potentialités importantes dans le domaine de la pêche, équipée de 12 ports et plusieurs sites de débarquement, capables de relancer et d'activer son développement économique et social et de contribuer à la satisfaction des besoins de la population en protéines alimentaires. La participation de la

région dans l'exploitation des ressources halieutiques nationales reste cependant très faible, elle n'a pas dépassé 9,3% en 2016.

La flotte opérant dans la région est constituée de 3 070 unités composées à raison de 81% de canots à rame ou à moteur. Le port d'Al Hoceima vient en tête de liste quant à l'immatriculation de la flotte régionale avec 18% de la flotte suivi du port de Jebha avec 17% et de Tanger avec 16%, alors que Larache vient en tête quant à la capacité de cette flotte avec 13 511 tonneaux, soit 49% de la capacité régionale.

L'effectif des marins pêcheurs exerçant leur activité dans cette flotte s'élève à 25 469 dont 32% enregistrés dans le port de Tanger, 30% à M'diq et 12% à Larache.

Tableau 65: Flotte de pêche et marins pêcheurs selon les ports ou les Points de débarquements aménagés, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Port	Effectif des navires					Total	Capacité (en tonnaux)	Effectif des marins (1)
	Sardiniers	Chalutiers	Palangriers	Canaux à rames ou à moteurs	Autres			
Al Hoceima	29	16	13	507	2	567	2 182	2 130
Cala Iris	4	-	-	101	-	105	272	272
Inouaren	-	-	-	36	-	36	60	72
Jebha	38	10	7	458	-	513	916	2 100
Larache	66	107	14	167	17	371	13 511	3 171
Tanger	24	37	106	308	30	505	4 544	8 107
Assilah	-	-	7	116	9	132	733	850
Ksar Sghir	-	-	-	197	-	197	985	0
Fnideq	-	-	-	139	-	139	204	478
M'diq	44	11	3	212	-	270	3 697	7 584
Martil	-	-	-	94	-	94	134	282
O. Laou	-	-	-	141	-	141	281	423
Région	205	181	150	2 476	58	3 070	27 519	25 469

Source : Délégations des Pêches Maritimes

(1) Y compris pêcheurs à pied

Le tonnage réalisé en 2016 par cette flotte est estimé à 31 921 tonnes. Toutefois, la production régionale semble être largement sous-estimée en raison d'une part de la non représentativité de l'Office National des Pêches au niveau de l'ensemble des points de débarquement existant dans la région, particulièrement sur la côte méditerranéenne, et d'autre part de la non

exhaustivité du contrôle des apports effectués dans les ports où l'Office est établi.

Selon les statistiques disponibles, les ports de Tanger et de Larache constituent les principaux ports de pêche de la région en assurant presque 65% des captures réalisées. Celles-ci sont dominées par le poisson pélagique qui en représente 70% du tonnage et 37% de la valeur. Enfin la valeur globale des produits de la pêche s'élève en 2016 à plus de 617 millions de DH.

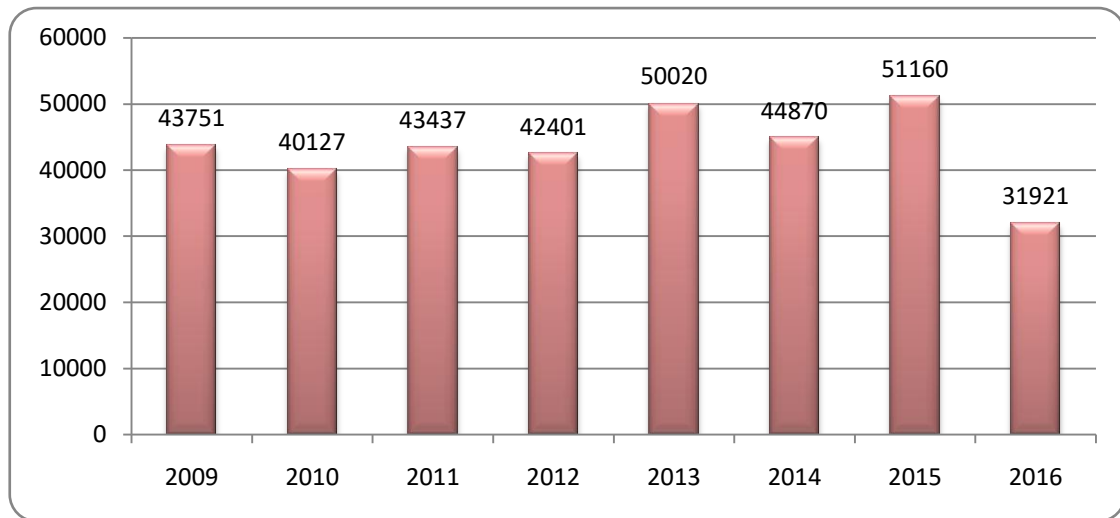
Tableau 66: Débarquements des produits de la pêche selon les ports et les points de débarquement aménagés, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016,

Quantités en 1000 tonnes, valeurs en 1000 Dh

Ports		Céphalopodes	Crustacés	P. Blanc	P. Pélagique	Total
Al Hoceima	Quantité	729	8	434	3 405	4 576
	Valeur	41 252	575	10 681	34 385	86 893
Cala Iris	Quantité	108	-	57	564	729
	Valeur	6 005	-	631	3 964	10 600
Inouaren	Quantité	24	-	-	-	24
	Valeur	1 287	-	-	-	1 287
Jebha	Quantité	56	1,3 4	63	2 046	2 166
	Valeur	2 477	1,7	641	11 198	14 318
Larache	Quantité	1 086	569	996	7 544	10 196
	Valeur	55 409	41 449	38 495	42 702	178 055
Tanger	Quantité	439	159	2 897	6 589	10 084
	Valeur	24 596	17 668	82 413	98 265	222 942
Assilah	Quantité	-	-	3	102	105
	Valeur	-	-	153	7 548	7 701
Ksar sghir	Quantité	16	-	14	87	117
	Valeur	672	-	897	4 167	5 736
M'diq	Quantité	408	81	1 033	2 095	3 617
	Valeur	20 912	7 207	20 753	24 808	73 680
Martil	Quantité	157	-	2	-	159
	Valeur	7 098	-	91	-	7 189
Oua Laou	Quantité	70	-	-	-	70
	Valeur	4 921	-	-	-	4 921
Fnideq	Quantité	72	-	0,2	6	78
	Valeur	3 691	-	25	37	3 753
Région	Quantité	3 165	818	5 499	22 438	31 921
	Valeur	168 320	66 901	154 780	227 074	617 075

Source : Office National des Pêches et Délégations Régionales

Figure 22: Evolution des débarquements des produits de la pêche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (en tonnes)



Source : Direction Régionale du HCP

10. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

De par sa position géographique privilégiée sur les deux côtes méditerranéenne et atlantique, sa proximité de l'Europe, ses potentialités agricoles et ses infrastructures de base, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima se doit d'être à l'avant garde du peloton des régions qui jouent un rôle dynamique dans l'industrialisation du pays.

En plus des avantages accordés par la charte des investissements, il y a lieu de souligner l'existence d'une infrastructure adéquate et appropriée (routes, ports, aéroports, réseaux ferroviaires, zones industrielles et d'activités économiques, tourisme, loisirs...) permettant à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima d'être un pôle d'attraction de premier choix pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Concernant plus particulièrement les lieux d'accueil des investissements, les Pouvoirs Publics ont multiplié les efforts en vue de doter les diverses préfectures et provinces de la région de zones industrielles aménagées et équipées en mesure de répondre aux attentes des investisseurs potentiels.

10.1. Structures d'accueil

10.1.1. Zone Industrielle de Mghogha-Tanger

Créée en 1975, la zone industrielle de Mghogha a participé à l'évolution de l'environnement économique de la préfecture de Tanger-Assilah. Avec une superficie de 138 ha et 127 lots, cette zone renferme une panoplie de sociétés dont près de la moitié exerce dans le secteur de la confection, le textile et le cuir, employant plus de 30 000 employés.

10.1.2. Zone industrielle Al Majd

En vue d'accentuer le développement du tissu industriel de la préfecture de Tanger-Assilah, et satisfaire la demande exprimée par les investisseurs locaux et étrangers, la zone industrielle d'Al Majd a été créée en 1989, occupant une superficie de 23 ha aménageant 118 lots. Cette zone s'est

permise de recevoir une panoplie de moyennes et petites entreprises activant dans différents secteurs d'activité.

10.1.3. **Zone industrielle de Gzenaya**

La zone industrielle de Gzenaya s'étend sur une superficie de 129 ha, à 8 Km de la ville de Tanger, et à proximité de l'aéroport de Tanger Ibn Batouta. C'est une zone industrielle destinée aux industries à pollution contrôlée, elle bénéficie de tous les services de la zone logistique installée en tant que zone tampon entre elle et la zone franche «Tanger Free Zone». Par son emplacement géographique, la zone industrielle de Gzenaya participe amplement à la création d'un fort pôle industriel autour de l'aéroport, à l'entrée sud de Tanger.

10.1.4. **Zone industrielle de Tétouan**

En vue de répondre aux attentes des investisseurs, la province de Tétouan a connu, en 1980, la création de cette zone industrielle, située au Km 7 de la route Tétouan-Martil, une zone qui s'étend sur une superficie de 47 ha pour comprendre 178 lots.

10.1.5. **Zone industrielle de Larache**

Quant à la province de Larache, les Pouvoirs Publics y ont aménagé une zone industrielle au Km 2 de la route de Rabat. Elle occupe une superficie de 27 ha et se compose de 41 lots totalement attribués.

10.1.6. **Zone industrielle de Ait Youssef ou Ali**

Aménagée en 2001 sur 6 ha et dotée d'équipements modernes nécessaires aux industries devant s'y installer. Ce parc industriel permet de créer un noyau économique qui alimentera les besoins de la région d'Al Hoceima.

10.1.7. **La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Ait Kamra**

La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Ait Kamra a été créée en 2011 sur une superficie globale de 41 ha comprenant 179 lots. Elle présente aux

investisseurs opérant dans le secteur industriel un environnement propice pour la réalisation de leurs projets, avec des infrastructures de qualité, des prix compétitifs et la proximité de la ville d'Al Hoceima.

10.1.8. Grande Plateforme Industrielle (GPI) de Tanger Med

La Grande Plateforme industrielle Tanger Med, lancée en 2009, consiste en l'aménagement et le déploiement progressif de plusieurs zones d'activités dans la région du détroit dans l'arrière pays du port de Tanger Med. L'installation des zones franches industrielles et logistiques du complexe Tanger Med confère aux opérateurs des avantages exceptionnels qui renforcent leur compétitivité à l'export telles que l'accès à un port connecté à plus de 100 destinations mondiales, des services à haute valeur ajoutée, des exonérations illimitées, des procédures simplifiées sans aucune restriction en matière de rapatriement de capitaux et de convertibilité et des transactions en devises étrangères libres en zone franche.

La grande plateforme industrielle de Tanger Med inclut plusieurs infrastructures: Tanger Free Zone, Med Hub, Tétouan Park, Tétouan Shore, Tanger Automotive City, Zone franche commerciale de Fnideq, etc.

10.1.8.1. Tanger Free Zone

Située à proximité de l'aéroport international de Tanger et bordée par l'axe autoroutier, Tanger Free Zone (TFZ) est la zone franche industrielle du complexe portuaire Tanger-Med réservée aux entreprises dont l'activité est orientée vers l'exportation. Elle a été créée en 1999, sur une superficie globale de 400 ha aménageant 376 lots. Elle comprend une zone industrielle sous douane de 300 hectares et une zone logistique de 65 hectares. Cette zone est dotée d'infrastructures de qualité et des avantages importants, notamment, le statut de zone franche, un guichet unique, une offre commerciale diversifiée et la proximité à la ville de Tanger, une connexion au réseau autoroutier et au port de Tanger Med et des services en termes de sécurité et de santé. TFZ compte près de 400 entreprises, 45 000 salariés et des investissements cumulés de 550 millions d'euros (6 milliards de DH) en 10 ans.

10.1.8.2. **Medhub, la Zone Franche Logistique du complexe Tanger Med**

Medhub, la Zone Franche Logistique (ZFL) du complexe Tanger Med a été ouverte à la commercialisation en 2008 avec une superficie de 200 hectares. Gérée selon le principe de guichet unique, Medhub, propose la location d'une gamme immobilière complète d'entrepôts, de bureaux ou de terrains nus viabilisés.

Bénéficiant d'avantages douaniers et fiscaux, cette zone est principalement dédiée aux activités logistiques à valeur ajoutée de groupage, de distribution et d'approvisionnement, mais aussi à la distribution vers d'autres zones franches au Maroc, à la mise à la consommation sur le marché marocain et à la préparation de commande, entreposage, conditionnement, étiquetage, assemblage et contrôle qualité.

la ZFL est située au sein de l'enceinte portuaire, à proximité immédiate du port conteneurs, elle est la base arrière logistique du complexe portuaire de Tanger Med et constitue, grâce à sa connectivité aux réseaux de transport marocains et internationaux, une plateforme pour les opérateurs logistiques désirant couvrir l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Ouest.

10.1.8.3. **Le Parc Industriel (PI) Tétouan Park**

Le Parc Industriel (PI) Tétouan Park est développé dans le cadre de la convention de la Grande Plateforme Industrielle Tanger Med, sur une superficie globale de 156 ha comprenant 255 lots, à 15 km de la ville de Tétouan et à 80 km du complexe portuaire Tanger-Med. Ce parc jouit d'infrastructures de qualité, d'une connectivité optimale, en plus de sa proximité de la ville de Tétouan et la disponibilité d'un bassin d'emploi important.

10.1.8.4. **Le parc Tétouan Shore**

Le parc Tétouan Shore a été créé en 2012 sur une superficie globale de 6 ha comptant 22 000 m² couverts de plateaux bureaux et de services aménagés pour les activités externalisées des centres d'appel. Elle offre aux entreprises opérant, notamment, dans le secteur de l'offshoring, des infrastructures qualité

et des avantages importants, notamment, une offre locative de bâtiments prêts à l'emploi à des prix attractifs, un ensemble de services de proximité, un guichet unique, un bassin d'emploi important, une offre de formation et un cadre incitatif adéquat.

10.1.8.5. **Tanger Automotive city**

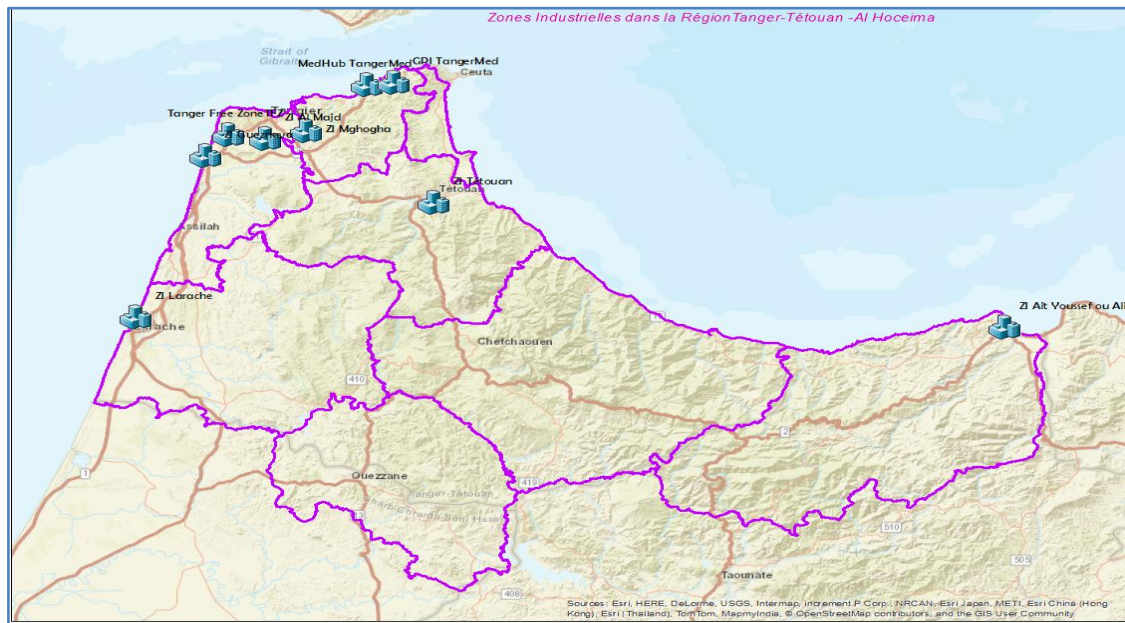
Cette zone d'activité, érigée en zone franche sur la Plateforme Industrielle Automobile de Jouamaa est réalisée sur une assiette foncière de 260 ha avec un total de 265 lots. Elle est principalement axée sur les métiers de l'automobile (équipementiers, opérateurs logistiques, sous-traitants et services associés au secteur).

Créée en 2011, Tanger Automotive city présente aux investisseurs opérant principalement dans le secteur automobile un cadre en infrastructures de haut niveau et des avantages importants, notamment, le statut de zone franche, un guichet unique, une offre commerciale diversifiée (location et vente de terrains/bâtiments), une connectivité optimale et la proximité du Complexe Renault.

10.1.8.6. **Zone Commerciale Fnideq:**

Développée sur une assiette foncière de 140 ha, cette zone d'activité, a pour vocation de développer des activités de commerce de gros et de détail en s'appuyant sur les importants flux de marchandises générés par la montée en puissance du port Tanger Med et de sa zone franche logistique.

Figure 23: Zones industrielles dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP

10.2. Activité industrielle

L'activité du secteur industriel dans la région sera examinée à travers les grandeurs économiques tirées des résultats de l'enquête réalisée annuellement par le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.

Le parc des unités industrielles recensées à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima en 2015 est constitué de 920 établissements intervenant pour 11,6% dans le parc national, l'essentiel est localisé à Tanger-Assilah et à Tétouan/M'diq- Fnideq qui comptent respectivement 42% et 36% des unités implantées dans la région, le reste étant inégalement partagé entre Al Hoceima (10%), Larache (8%), Fahs-Anjra (3%) et Chefchaouen (2%).

L'effectif employé par ces établissements est estimé à 108 319 employés en 2015, soit une moyenne de 118 employés par établissement. Les plus grandes unités sont implantées à Fahs-Anjra et à Tanger-Assilah avec des moyennes respectives de 296 et 205 employés par établissement.

Quant à la production industrielle, elle est estimée en 2015 à 27,45 milliards de dirhams pour des exportations d'une valeur de 17,04 milliards de dirhams. Cette production a été à l'origine de la création d'un chiffre d'affaire de 28,14 milliards de dirhams.

En matière d'investissement, l'industrie régionale a attiré, en 2015, plus de 4,22 milliards de dirhams d'investissements, soit 23,2% des investissements enregistrés au niveau national.

Tableau 67: Grandeurs économiques selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, 2015 (Valeurs en millions de Dhs)

Provinces/ Préfectures	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	Exportations	Production	Investissement	Effectifs employés
Al Hoceima	91	215,1	1,4	215,1	1,6	1 009
Chefchaouen	16	20,1	0,0	20,6	1,2	193
Fahs - Anjra	23	1 354,5	250,8	1 364,1	2 514,7	6 815
Larache	76	1 975,6	844,1	1 800,4	158,8	9 814
Tanger -Assilah	384	21 918,7	15 293,2	21 400,1	1 443,0	78 788
Tétouan	330	2 652,0	650,2	2 651,0	104,7	11 700
Région	920	28 136,1	17 039,7	27 451,4	4 224,0	108 319
Maroc	7 963	402 526,2	130 638,7	371 370,5	18 206,9	602 474
Région/Maroc (%)	11,6	7,0	13,0	7,4	23,2	18,0

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

10.3. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale

10.3.1. Industrie du sucre

De par son important potentiel agricole, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima offre un espace propice pour la pratique des cultures industrielles en particulier la betterave et la canne à sucre. En effet, les superficies récoltées pour ces deux cultures s'élèvent, durant la campagne 2015-2016, à 220 000 ha dégageant une production qui dépasse 2,6 millions de qx, ce qui représente 4,7% et 6,5% respectivement des superficies récoltées et de la production au niveau national.

Le souci de valoriser localement les matières premières et d'assurer l'autosuffisance en matière de sucre, a incité les Pouvoirs Publics à multiplier la création des sucreries sur le territoire régional. Ainsi, la région Tanger-Tétouan-

Al Hoceima abrite deux sucreries sises à la province de Larache, en raison de la proximité des lieux de production de la betterave et la canne à sucre (zone ORMVAL). Il s'agit de SURAC à Laouamra pour le traitement de la canne à sucre, mise en service en 1984, et SUNABEL Loukos à Ksar El Kébir pour le traitement de la betterave mise en service en 1978.

10.3.2. Industrie du ciment

Deux cimenteries (Lafarge Ciments Tanger et Lafarge Ciments Tétouan) constituent le parc régional de cette activité industrielle avec une capacité de traitement de 3,4 millions de tonnes par an.

La consommation régionale en ciment s'est élevée à 1,82 millions de tonnes en 2016, soit 13% de la consommation du ciment au niveau national, mais a marqué une baisse par rapport à l'année précédente où elle s'évaluait à 1,90 million, soit une diminution de 4,5%.

10.3.3. Autres industries

Parmi les autres industries présentes dans la région, et qui concourent à la satisfaction de la demande locale en produits de première nécessité, on relève l'existence de 12 minoteries industrielles : 4 à Tanger, 3 à Tétouan, 3 à Larache et 2 à Al Hoceima, ayant une capacité annuelle de traitement de 7,3 millions de quintaux. La quantité de blé tendre écrasé en 2017 s'élève à 9,6 millions de quintaux, quant à la farine produite par les minoteries de la région, elle a été estimée à 1,99 millions de quintaux pour la même année.

11. TOURISME

La situation exceptionnelle de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima au nord du Royaume, avec ses deux façades maritimes donnant sur l'Atlantique et la Méditerranée, son enracinement dans l'histoire et sa diversité culturelle, sont autant d'atouts qui offrent à cette région un patrimoine culturel et naturel diversifié à même de développer de plus en plus les activités touristiques.

Dans ce cadre, le visiteur de la région a devant lui une gamme variée de choix entre lieux naturels et sites historiques : La préfecture de Tanger-Assilah dispose d'une série de sites intéressants tels les grottes d'Hercule, la Cité Gotta, les tombeaux romains et les vestiges phéniciens et portugais d'Assilah. La frange atlantique s'étalant sur Assilah jusqu'à Larache permet d'allier tourisme balnéaire et sportif. A Larache encore, on peut visiter le site de Lixus, la forteresse Fkhitate, Dar El Makhzan ou bien aussi le musée archéologique et la mosquée Al Aadam.

Les plages méditerranéennes y sont d'une qualité exceptionnelle, tout au long des côtes de Fahs-Anjra, M'diq-Fnideq, Chefchaouen jusqu'à la province d'Al Hoceima, avec les nombreuses stations balnéaires existantes tout au long de la côte entre Fnideq et Oued Laou. Al Hoceima et aussi connue pour son Tourisme balnéaire, à en citer ses merveilleux plages, Quemado (complexe), Tala Youssef, Chafarina (complexe), Cala Iris, Souani, Sfiha et Cala Bonita, sans oublier les nombreux espaces forestiers dont est dotée la région sur les deux côtes atlantiques et méditerranéennes.

La province de Tétouan recèle aussi un patrimoine culturel varié, de par la pittoresque médina de Tétouan ou le monument historique Tamouda, alors que la province de Chefchaouen dispose de son côté de divers sites tels les grottes et les forêts (la forêt de Talasmatane par exemple), les cascades de Cherafat et la source de Ras El Ma, l'ancienne médina et la Casbah de Chefchaouen.

D'autre part, la région est dotée d'infrastructures de transport et d'hébergement en mesure d'attirer un grand nombre de touristes, particulièrement durant la saison estivale.

11.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la région englobe, en 2016, 395 établissements hôteliers pour une capacité de 25 096 lits, dont 209 hôtels classés ayant une capacité de 20 281 lits. La répartition de la capacité hôtelière par provinces et préfectures de la région laisse apparaître un sous-équipement de certaines d'entre elles.

Tableau 68: Capacité hôtelière selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/ Préfectures	Hôtels classés		Hôtels non classés		Total	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
Al hoceima	34	1 913	37	1 252	71	3 165
Chefchaouen	17	720	51	1 076	68	1 796
Fahs Anjra	6	748	-	-	6	748
Larache	11	576	32	760	43	1 336
M'diq-Fnideq	27	3 486	11	262	38	3 748
Tanger-Assilah	90	10 872	-	-	90	10 872
Tétouan	24	1 766	55	1 665	79	3 431
Région	209	20 081	186	5 015	395	25 096

Sources : Délégations Provinciales du Département du Tourisme

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir un léger avantage des hôtels bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles), au détriment des hôtels de 4 et 5 étoiles: 46% et 36% respectivement de la capacité totale.

Tableau 69: Capacité hôtelière classée selon la catégorie et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/ Préfectures	1, 2 et 3 Etoiles		4 et 5 Etoiles		Autres		Total	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
Al hoceima	14	708	5	844	15	361	34	1 913
Chefchaouen	15	580	1	110	1	30	17	720
Fahs Anjra	3	563	-	-	3	185	6	748
Larache	11	576	-	-	-	-	11	576
M'diq-Fnideq	18	1 248	6	1 066	3	1 172	27	3 486
Tanger-Assilah	31	4 172	15	4 740	44	1 960	90	10 872
Tétouan	16	1 306	2	372	6	88	24	1 766
Région	108	9 153	29	7 132	72	3 796	209	20 081

Source : Délégations Provinciales du Tourisme

Autres : V.V.T, résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges et pensions

11.2. Fréquentation hôtelière

Approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés, la demande touristique à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'est chiffrée, en 2016, à 1 376 902 nuitées touristiques de différentes nationalités. On note que 67% d'entre elles ont été réalisées dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Fahs-Anjra confondues, alors que selon la catégorie, 29% des nuitées relèvent des hôtels de 4 étoiles suivis des hôtels de 3 étoiles avec 26%.

Tableau 70: Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/ Préfectures	1 Etoile	2 Etoiles	3 Etoiles	4 Etoiles	5 Etoiles	Autres	Ensemble
Al hoceima	4 617	9 369	10 728	42 058	-	4 214	70 986
Chefchaouen	6 650	4 951	18 868	19 555	-	969	50 993
Larache	989	11 053	-	-	-	-	12 042
M'Diq Fnideq	20 238	15 555	33 407	53 670	29 983	56 540	209 393
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	57 954	114 160	244 658	237 667	224 474	38 301	917 214
Tétouan	2 085	13 305	50 616	46 763	-	3 505	116 274
Région	92 533	168 393	358 277	399 713	254 457	103 529	1 376 902

Source : Délégations Provinciales du Tourisme

Autres : V.V.T, résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges gites et pensions

Selon la nationalité des touristes, 50% des nuitées touristiques ont été réalisées par des marocains. Ils sont suivis par les français et les espagnols avec 18% des nuitées. En fait ceux-ci constituent 66% des européens visitant la région. Quant arabes, ils ont réalisé 5% des nuitées en 2016. Ces tendances s'appliquent sur tous les établissements touristiques implantés dans la région.

Tableau 71: Nuitées touristiques selon la nationalité des touristes et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/ Préfectures	Européens	Américains	Arabes	Autres nationalités	Marocains	Marocains Résidant à l'étranger	Total
Al hoceima	9 627	423	689	563	58 027	1 657	70 986
Chefchaouen	8 951	849	971	14 784	25 432	6	50 993
Larache	3 925	196	246	598	6 963	114	12 042
M'Diq Fnideq	57 066	4 890	4 464	2 654	139 796	523	209 393
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	270 843	17 634	56 878	180 906	371 110	19 843	917 214
Tétouan	20 304	4 931	3 650	3 752	83 577	60	116 274
Région	370 716	28 923	66 898	203 257	684 905	22 203	1 376 902

Source : Délégations Provinciales du Tourisme

11.3. Indicateurs de l'activité touristique

La durée moyenne de séjour dans les établissements hôteliers renseigne sur l'intérêt que suscite la région à ses visiteurs et varie selon la catégorie d'hôtels et le type de tourisme. Si cette durée n'est que de 1,6 nuitée pour le tourisme interne dans la région, elle est de 2,3 nuitées pour le tourisme international. La préfecture de M'diq-Fnideq enregistre la durée de séjour la plus élevée au niveau régional pour le tourisme international (3,4 nuitées), tandis que Tétouan vient en tête pour le tourisme interne (2,3 nuitées).

Tableau 72: Durée moyenne de séjour dans les hôtels classés selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/ Préfectures	Durée moyenne de séjour (en nuitées)		
	Tourisme International	Tourisme Interne	Total
Al hoceima	2,2	2,0	2,2
Chefchaouen	1,2	1,5	1,2
Larache	1,7	1,4	1,7
M'Diq Fnideq	3,4	2,1	3,4
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	2,4	1,4	2,4
Tétouan	1,9	2,3	1,9
Région	2,3	1,6	2,3

Source : HCP – Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Ainsi, le tourisme international dans la région demeure fortement concurrencé par les pays à proximité principalement l'Espagne dotée de circuits touristiques très organisés et structurés qui fonctionnent durant toute l'année, offrant une qualité de services et d'animation qui font des produits touristiques de ce pays un label international sans controverse. D'autre part, le tourisme de thème qui constitue une composante non moins importante du tourisme international se trouve focalisé dans quelques villes marocaines telles Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech.

Le tourisme national, quant à lui, bien qu'il soit important dans la région pendant les périodes estivales surtout à Tétouan, M'diq-Fnideq et à Al Hoceima, reste essentiellement orienté vers le tourisme traditionnel de type familial qui consiste généralement en la location de maisons privées équipées plutôt que l'hébergement dans les hôtels. Ce type de tourisme qui offre aux visiteurs nationaux un séjour en famille, économique et surtout plus autonome,

échappe aux statistiques touristiques officielles, mais participe bel et bien à la dynamisation de la demande des biens et services autres qu'hôteliers.

le caractère saisonnier du tourisme régional peut aussi être confirmé par les valeurs des taux d'occupation moyens affichés par les structures d'hébergement de la région. Ce taux, toutes catégories confondues, n'est que de 18,8% en 2016, et atteint son maximum à Tanger-Assilah/Fahs Anjra avec 21,6%. Analysé selon la catégorie, on remarque que les hôtels de 5 et 4 étoiles présentent les taux les plus importants avec 26,9% et 24,4% respectivement.

Tableau 73 : Taux d'occupation moyen (en %) dans les hôtels classés selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/ Préfectures	Taux d'occupation moyen (en %)						Ensemble
	1 Etoile	2 Etoiles	3 Etoiles	4 Etoiles	5 Etoiles	Autres	
Al hoceima	9,7	11,0	8,5	13,7	-	3,2	10,2
Chefchaouen	7,0	6,8	43,1	48,7	-	8,8	19,4
Larache	1,1	9,1	-	-	-	-	5,7
M'diq-Fnideq	19,5	13,9	13,9	19,2	27,4	13,2	16,5
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	19,4	26,4	24,5	26,6	26,8	4,9	21,6
Tétouan	1,2	17,0	22,0	34,4	-	10,9	18,0
Région	11,5	18,7	21,9	24,1	26,9	7,5	18,8

Source : HCP – Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Autres : V.V.T, résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges gites et pensions

Partie III :

Infrastructures de Base

12. TRANSPORT

Par son effet direct sur le rapprochement des hommes et des activités économiques, le secteur du transport conditionne dans une large mesure le développement régional et local. De par sa position géographique, trait d'union entre l'Europe et les autres régions du Royaume, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est dotée d'équipements diversifiés lui permettant d'assurer un niveau élevé d'échanges, aussi bien entre les provinces et préfectures qui la composent qu'avec le reste du pays et les différents pays étrangers.

13. Transport

Le transport dans la région est assuré par divers réseaux : terrestre, aérien, maritime et ferroviaire.

13.1. Transport routier

13.1.1. Réseau routier

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose d'un réseau routier d'une longueur de 2745,7 km en 2016 qui se répartit à raison de 35%, 14% et 51% respectivement entre routes nationales, régionales et provinciales. Ces données étant relatives au réseau classé, elles ne comprennent pas les voies urbaines et les pistes agricoles et non classées. Ce réseau comprend un linéaire de 164 km d'autoroutes et 68 km de voies express.

Le taux de revêtement dans la région se situe à 98,1%, dépassant ainsi de 23 points celui du pays (75,6%). Par provinces, le taux le plus bas est enregistré à Tétouan (93,4%), alors que le réseau routier dans les provinces de Fahs-Anjra, Larache, M'diq-Fnideq et Al Hoceima, est revêtu à 100%.

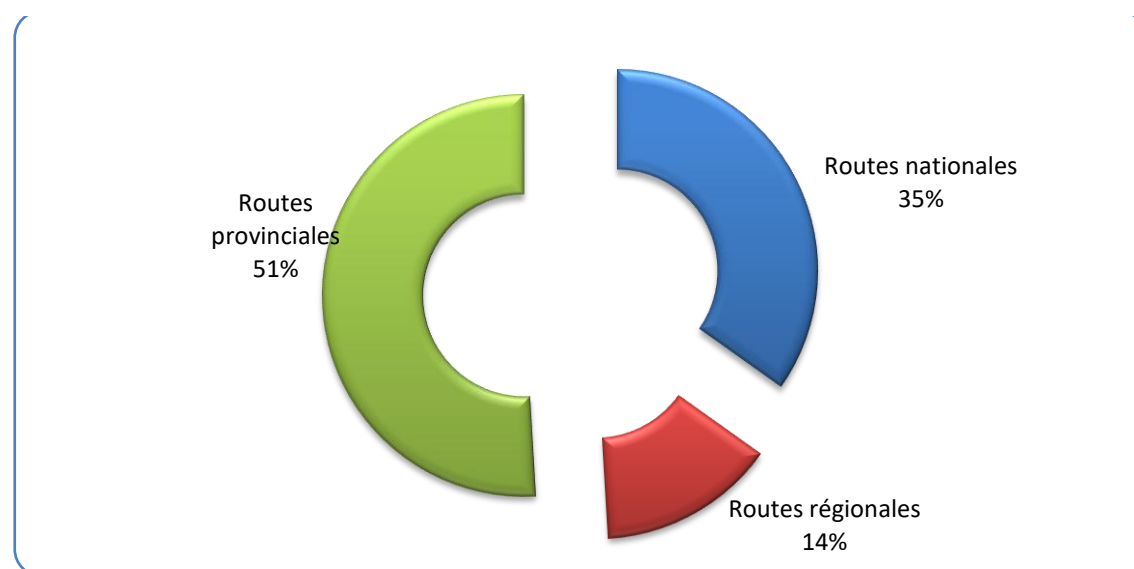
Tableau 74: Réseau routier classé (en km) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Routes nationales		Routes régionales		Routes provinciales		Total		Dont Autoroutes	
	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	LT	Revêt.
Al Hoceima	286,0	286,0	46,0	46,0	257,0	257,0	589,0	589,0	-	-
Chefchaouen	230,0	230,0	101,2	101,2	212,1	200,6	543,3	531,8	-	-
Fahs Anjra	58,9	58,9	0,0	0,0	94,4	94,4	153,3	153,3	44,0	44,0
Larache	62,3	62,3	118,0	118,0	221,1	221,1	401,3	401,3	44,0	44,0
M'diq-Fnideq	50,7	50,7	0,0	0,0	6,8	6,8	57,5	57,5	19,0	19,0
Ouezzane	56,2	56,2	78,2	78,2	317,4	304,2	451,8	438,6	-	-
Tanger-Assilah	80,7	80,7	24,0	24,0	136,1	130,2	240,8	234,9	48,0	48,0
Tétouan	131,3	131,3	23,8	23,8	153,8	133,3	308,9	288,4	9,0	9,0
Région	956,0	956,0	391,1	391,1	1398,6	1347,6	2745,7	2694,7	164,0	164,0

Source : Direction Régionale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau

L.T : longueur totale, Revêt. : dont revêtues

Figure 24 : Répartition (en %) du réseau routier classé selon le type, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016



Source : Direction Régionale du HCP

Analysé selon d'autres indicateurs, le réseau routier régional se trouve avantagé au niveau de la densité spatiale mais défavorisé en terme de densité sociale. En effet, le nombre de kilomètres de routes par 100 km² (densité spatiale) à l'échelle de la région dépasse plus que le double celui enregistré dans le pays (17,2 dans la région contre 8,1 au niveau national). Par contre, rapporté à la population, le nombre de kilomètres de routes par 1000 habitants dans la région est de loin inférieur à celui atteint au niveau national (0,8 et 1,7 respectivement).

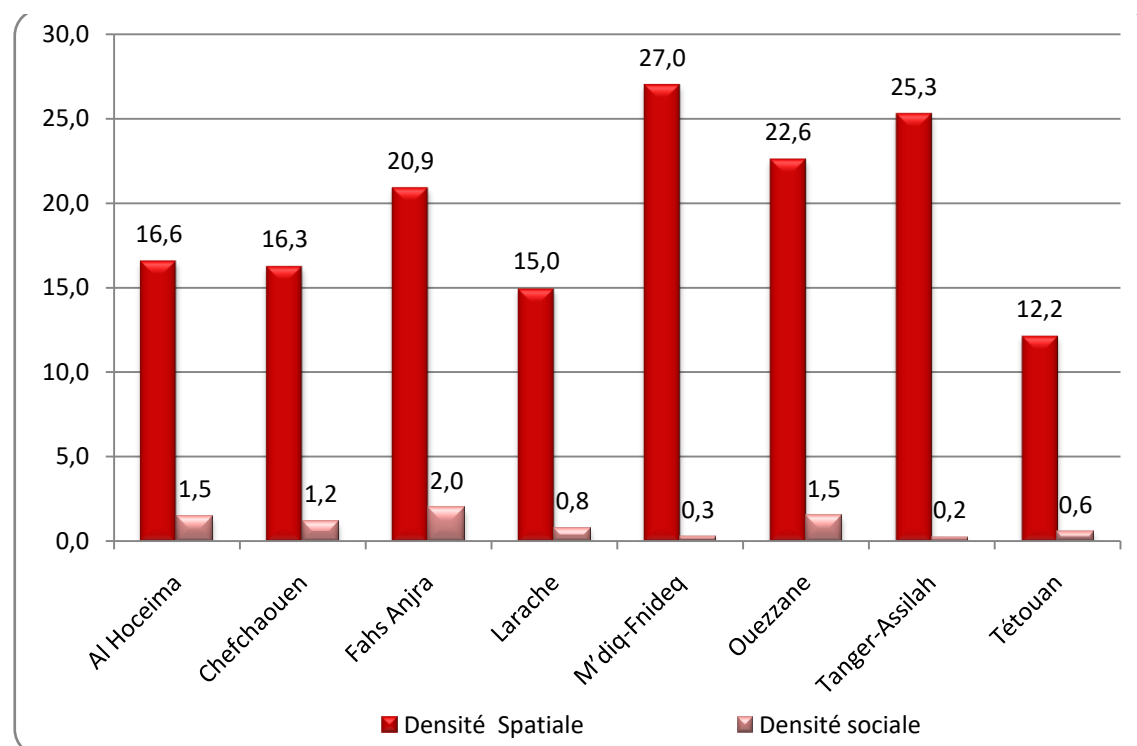
L'analyse de ces indicateurs par provinces et préfectures fait ressortir le province de Tétouan comme la plus défavorisée en terme de densité routière spatiale avec 12,2 km/100km². Les préfectures de Tanger-Assilah et de M'diq-Fnideq ressortent de leur part comme étant les moins favorisées en matière de densité sociale avec 0,2 et 0,3 km/1000 hab respectivement.

Tableau 75: Indicateurs du réseau routier selon les provinces et les préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Densité spatiale (km/100 km ²)	Densité sociale (km/1000 hab)	Taux de revêtement (%)
Al Hoceima	16,6	1,5	100,0%
Chefchaouen	16,3	1,2	97,9%
Fahs Anjra	20,9	2,0	100,0%
Larache	15,0	0,8	100,0%
M'diq-Fnideq	27,0	0,3	100,0%
Ouezzane	22,6	1,5	97,1%
Tanger-Assilah	25,3	0,2	97,6%
Tétouan	12,2	0,6	93,4%
Région	17,2	0,8	98,1%
Maroc	8,1	1,7	75,6%

Source : Direction Régionale du HCP

Figure 25 : Densité sociale et spatiale (en %) selon les provinces et les préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016



Source : Direction Régionale du HCP

13.1.2. Projets routiers

Nul ne doute que l'amélioration de l'infrastructure routière est primordiale à tout développement économique ou social. Dans ce cadre, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima a vu son réseau routier évoluer à même d'accompagner l'essor qu'elle connaît ces dernières années.

Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est traversée par la rocade méditerranéenne dont les retombées ont été d'ordre social et économique sur toutes les régions du nord du Royaume. Le linéaire régional compte 6 tronçons reliant Tanger jusqu'à Ras Afrou sur une longueur de 395 km traversant la région sur 232 km, en passant par Ksar Sghir, Fnideq, Tétouan, Jebha et Ajdir, avec deux tronçons sous forme de voie express : de Ksar Sghir à Fnideq et de Fnideq à Tétouan. Cette rocade a permis de réduire le temps de trajet entre les zones reliées, de desservir plusieurs plages et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Les voies express dont est dotée la région ont, de leur part, permis d'adapter le réseau routier régional à la progression du trafic et de participer à l'aménagement de l'espace tout en améliorant les niveaux de service et de sécurité routière. Sur cet aspect, la région a connu la construction de la voie express reliant Tanger à Tétouan sur 40 km, Tétouan à Fnideq sur 28 km, et Fnideq-Ksar Sghir sur 30 km, des voies qui constituent aussi une infrastructure de relais au réseau autoroutier national. En plus, d'autres axes importants de voies express sont en cours de construction : il s'agit des tronçons Al hoceima-Taza sur 148km, Tétouan-Chefchaouen sur 50 km et Larache-Ksar El Kébir sur 27 km.

La région compte de même un linéaire autoroutier de 144 km. Ainsi, le port Tanger-Med est relié au réseau national d'autoroutes sur une longueur de 54 Km, tronçon appelé à jouer un rôle primordial dans le développement des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Europe. La liaison autoroutière entre Fnideq et Tétouan sur une longueur de 28 km, la plus courte du réseau autoroutier national, est aussi d'une importance majeure puisqu'elle permet de desservir les multiples stations balnéaires de cette partie de la côte méditerranéenne et d'alléger l'intensification de la circulation en période

estivale, surtout avec l'afflux important des marocains résidents à l'étranger à partir de Bab Sebta.

Les perspectives en matière de projets routiers régionaux laissent donc envisager un bon avenir en ce qui concerne les communications interrégionales. Cependant, plusieurs efforts restent à déployer pour améliorer le trafic intra-régional, particulièrement en ce qui concerne le désenclavement du monde rural. Ainsi, selon les résultats du RGPH 2014, la distance moyenne qui sépare les ménages ruraux à la route goudronnée la plus proche est de 4,3km. La distance la plus longue est enregistrée à la province de Chefchaouen avec 6,3 km. Dans ce cadre, plusieurs efforts ont été entrepris pour subvenir à ce problème et corriger les déséquilibres spatiaux en matière d'infrastructure routière. En effet, le besoin de disposer de routes rurales reste indispensable pour améliorer le niveau de vie de la population que ce soit en matière d'emploi, de scolarisation, de santé ou de conditions de vie de la femme rurale.

Dans ce cadre, le Programme National des Routes Rurales (PNRR II) a permis la construction de 799,9 km et l'aménagement de 568,9 km de routes rurales jusqu'à l'année 2017.

Tableau 76: PNRR II (*) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, période 2005-2017, (en km)

Préfectures / Provinces	Aménagement	Construction	Total
Al Hoceima	115,4	186,4	301,8
Chefchaouen	166,2	155,9	322,1
Larache	11,2	108,9	120,1
Ouezzane	36,1	103,2	139,3
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	114,6	141,8	256,4
Tétouan + M'diq-fnideq	125,4	103,6	229,1
Région	568,9	799,9	1368,8

Source : Direction Régionale de l'Équipement et du Transport
 (*) PNRR : Programme National des Routes Rurales

13.1.3. Quelques aspects du transport routier

Le secteur du transport routier, qui connaît un trafic intense dans la région, est doté de structures d'accueil non négligeables. A ce titre, la région dispose de 7 gares routières à Tanger, Larache, Tétouan, Chefchaouen, Fnideq et à Al hoceima. La ville de Tanger sera de même dotée d'une nouvelle gare routière.

S'agissant des véhicules immatriculés dans la région, ils ont totalisé 18196 unités en 2016, soit 9% du total national, 63% d'entre eux ont été immatriculés au niveau du centre de Tanger, ce qui met en relief l'importance qui lui est attribuée que ce soit sur le plan démographique qu'économique. Le centre immatriculateur de Tétouan vient en deuxième lieu avec 19% des véhicules immatriculés. Les voitures de tourisme constituent l'essentiel des véhicules immatriculés avec 59% du total régional, alors que les véhicules utilitaires se situent au deuxième rang avec 28%.

Tableau 77 : Immatriculations des véhicules selon le centre immatriculateur et le genre, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Centre	Motocyclettes	V. tourisme	V. utilitaires	Total
Al Hoceima	37	822	216	1 075
Chefchaouen	19	206	94	319
Larache	262	819	461	1 542
Ouezzane	28	199	151	378
Tanger	1 721	6 459	3 328	11 508
Tétouan	182	2 279	913	3 374
Région	2 249	8 505	5 163	18 196
Maroc	12 297	139 897	50 176	202 370
Région/Maroc	18,3%	7,7%	10,3%	18,3%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

Cependant, il est à signaler que les véhicules recensés ci-dessus, ne comprennent pas les véhicules de l'Etat immatriculés par l'ONT, ni les véhicules militaires, ni ceux appartenant aux corps diplomatiques, ou les véhicules de la Sécurité Nationale et de la Gendarmerie Royale.

13.1.4. Transport ferroviaire

La région est dotée d'une infrastructure ferroviaire moderne. Elle est équipée de 10 gares ferroviaires dont 5 au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah: Tanger-Ville, Tanger-Mghogha, El Akba Hamra, Assilah et Sidi El Yamani , 1 dans la province de Fahs-Anjra à savoir la gare de Ksar-Sghir et 4 dans la province da Larache (Ksar El Kébir Moulay Mehdi, Ksar El Kébir Médina, Souaken et Tlate Rissana).

La gare de Tanger s'accapare de la quasi-totalité du trafic des voyageurs parmi les gares ferroviaires de la région. Elle a assuré, en 2015, le transport de 2 147 005 voyageurs , dont 1 171 064 arrivée et 975 941 départs.

Concernant les projets ferroviaires, et face à l'accroissement rapide du trafic entre Tanger et Casablanca, la construction d'un raccourci de 47 Km entre Sidi Yahia et Mechraâ Belksiri totalement électrifié, a permis de réduire d'une heure le trajet tout en augmentant les fréquences à un train toutes les deux heures dans les deux sens.

D'autre part, et afin de renforcer la connexion régionale avec le reste du territoire national et faciliter l'accès au port de Tanger-Med, une liaison ferroviaire de 43 kilomètres a été inaugurée en 2009 entre le port de Tanger-Med et la ville de Tanger. Cette ligne vise augmenter l'intégration de la région dans le tissu économique national en renforçant l'infrastructure de communication et accentuant la desserte des zones industrielles environnantes à ce port.

Aussi, et dans le but de concrétiser le développement économique de cette région et lui assurer la place qu'elle mérite sur le plan national, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima accueillera la première ligne grande vitesse LGV marocaine qui reliera les villes de Tanger et Casablanca. Cette liaison a été arrêtée comme la première ligne à grande vitesse prévue au Maroc dans le cadre du schéma directeur des lignes à grande vitesse de l'ONCF, qui prévoit la construction progressive d'un réseau d'environ 1 500 km devant relier plusieurs grandes villes marocaines à l'horizon 2030 dans l'axe « atlantique » et l'axe « maghrébin », pour un investissement global de 22,9 milliards de DH. Ce projet permettra de relier Tanger à Casablanca en une durée de 2 heures 10 minutes au lieu de 4 heures 10 minutes actuellement, avec près de 10 millions de passagers attendus à terme, générant des économies importantes de coût, de temps et de fluidité du trafic .

13.1.5. Transport aérien

Sur le plan aérien, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est reliée aux autres régions du Maroc et à l'étranger par des liaisons régulières, charter et low cost à travers les trois aéroports internationaux installés sur son territoire : l'aéroport Ibn Battouta à Tanger, l'aéroport Saniat Rmel à Tétouan et l'aéroport Charif Al Idrissi à Al Hoceima.

Plus de 930 000 passagers ont transité par ces trois aéroports en 2016. En effet, un rebond spectaculaire a marqué le trafic commercial au niveau des aéroports de la région, surtout avec l'arrivée des compagnies low-cost et la mise en place du nouveau terminal à l'aéroport de Ibn Batouta de Tanger. Ce dernier a redynamisé ses activités en s'accaparant de la part de lion des mouvements des avions et des voyageurs au niveau de la région avec respectivement 78% et 92% du transport aérien régional en 2016.

Tableau 78: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014-2016

Activités / Aéroport	2014	2015	2016	
Charif Al Idrissi	Mvt. Avions	913	830	1152
	Trafic commercial	616	550	626
	Autres mouvements	297	280	526
	Mvt. Voyageurs	44 922	47 383	45746
	Trafic commercial	44 841	47 276	45560
	Autres mouvements	81	107	186
Ibn Battouta	Mvt. Avions	9 897	10 192	10888
	Trafic commercial	7 887	7 743	8606
	Autres mouvements	2 010	2 449	2282
	Mvt. Voyageurs	773 971	797 396	857914
	Trafic commercial	766 364	787 399	848643
	Autres mouvements	7 607	9 997	9271
Saniat Rmel	Mvt. Avions	1 543	1 446	1922
	Trafic commercial	426	492	706
	Autres mouvements	1 117	954	1216
	Mvt. Voyageurs	29 713	25 851	30195
	Trafic commercial	24 046	22 143	24776
	Autres mouvements	5 667	3 708	5419
Total	Mvt. Avions	12 353	12 468	13 962
	Mvt. Voyageurs	848 606	870 630	933 855

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2015, 2016, 2017

13.1.6. Transport maritime

Le transport maritime constitue le principal facteur de promotion des activités des ports. Grâce à la politique de relance poursuivie depuis ces dernières années, on a enregistré un regain de développement des activités portuaires.

Dans ce cadre, la région Tanger-Tétouan- Al Hoceima compte 15 ports dont les vocations diffèrent l'un de l'autre. Ainsi, si le port de Tanger-Ville assure 4 vocations, à savoir le transport de passagers, la pêche, les croisières et

le frêt, le port d'Al Hoceima n'en occupe que trois, soit le transport des passagers, la pêche et la plaisance.

Le port de Larache, qui occupe une place importante dans l'économie de la province, est destiné exclusivement à la pêche, de même que les ports des Inouaren, Cala Iris, Jebha, Chmaâla, Fnideq, Dalia et Ksar Sghir.

Les autres ports de la région sont destinés soit à la pêche et la plaisance (Assilah et M'diq), soit à la plaisance uniquement (Kabila et Marina).

Quant au port Tanger-Med 1, il assure le transport des passagers et le frêt. En fait, ce port se positionne, en 2016, en tête de liste nationale en ce qui concerne le trafic de transport international routier puisqu'il s'est accaparé de 93% de ce trafic. Il occupe aussi la troisième place pour ce qui du trafic des marchandises avec 14% du trafic réalisé au niveau national, après les ports de Casablanca et Jorf Lasfar. Toutefois, son activité principale demeure le transbordement des conteneurs avec un volume réalisé en 2016 de 30,2 millions de tonnes, en progression de 4,3% par rapport à 2015.

Tableau 79: Trafic au ports Tanger-Ville et Tanger-Med 1 (en tonnes), 2015-2016

Type de trafic		Tanger-Med 1		Tanger-Ville		
		2015	2016	2015	2016	
Trafic de conteneurs	Trafic domestique	Import	666 229	821 037	-	-
		Export	374 507	422 515	-	-
		Total	1 040 736	1 243 552	-	-
	Trafic de transbordement	Déchargement	14 771 322	15 296 566	-	-
		Chargement	14 236 515	14 947 928	-	-
	Total (*)	29 007 837	30 244 494	-	-	
Trafic TIR	Import	2 852 651	3 134 033	5 440	5 038	
	Export	2 970 520	3 060 197	-	-	
	Total	5 823 171	6 194 230	5 440	5 038	
Trafic Routier	Import	2 885 777	3 181 891	5 440	5 038	
	Export	3 231 427	3 366 264	-	-	
	Total	6 117 204	6 548 155	5 440	5 038	

Source: Agence Nationale des Ports
(*) Y compris le cabotage

En 2016, le port Tanger Med 1, dont la capacité est de 3 millions de conteneurs, a traité un volume de 2 964 284 conteneurs EVP, soit presque la totalité de sa capacité nominale. L'ouverture prochaine du port Tanger Med 2 en 2019, qui ajoutera une capacité additionnelle de traitement de 6 millions de

conteneurs EVP, portera la capacité du complexe portuaire Tanger Med à 9 millions de conteneurs EVP.

Cette perspective permettra de hisser Tanger Med au rang des vingt premiers ports à conteneurs à l'échelle internationale, ce qui renforcera davantage sa position comme plateforme privilégiée pour les exportations marocaines, et comme un hub de référence pour les flux logistiques mondiaux et le Global Trade.

Ce port est aussi adjacent à une plateforme industrielle de 925 hectares : la zone industrielle de Chrafate dédiée aux métiers de l'automobile, celle de Tanger pour les activités logistiques, et celle de Fnideq destinée au commerce de gros et de détail.

Quant au trafic passager, il est passé de 3 754 705 passagers en 2015 à 4 230 647 passagers en 2016 marquant un accroissement de 13% entre ces deux années. Le transfert de plusieurs lignes passagères depuis le port de Tanger-Ville au port de Tanger Med a largement baissé le niveau du trafic au niveau de ce port qui cède ses activités au nouveau port de plaisance.

Tableau 80: Trafic des passagers selon les ports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015-2016

Ports		2015	2016	Var (%)
Al-Hoceima	Entrées	20 895	21430	3%
	Sorties	21 536	19353	-10%
	Croisières	-	-	-
	Total	42 431	40783	-4%
Tanger-Ville	Entrées	600 905	635879	6%
	Sorties	679 054	736917	9%
	Croisières	119 388	96310	-19%
	Total	1 399 347	1469116	5%
Tanger-Med	Entrées	1 268 511	1387220	9%
	Sorties	1 044 416	1333528	28%
	Croisières	-	-	-
	Total	2 312 927	2720748	18%
Total	Entrées	1 890 311	2 044 529	8%
	Sorties	1 745 006	2 089 808	20%
	Croisières	119 388	96 310	-19%
	Total	3 754 705	4 230 647	13%

Source: Agence Nationale des Ports

Ainsi, dans la perspective de rendre le flambeau touristique à la ville de Tanger et de lui permettre de se positionner en tant que destination phare du tourisme de croisière et de plaisance à l'échelle internationale, Tanger a connu le projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger-ville, avec la construction du nouveau port de Plaisance Tanger Marina Bay International, d'une capacité de 1400 anneaux. Le port s'est aussi doté de postes de croisières aux standards internationaux pouvant accueillir les plus grands paquebots de dernière génération. Ce projet comprend également l'extension et la modernisation de la Gare Maritime dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des passagers transitant par le port de Tanger ville que ce soient croisiéristes ou ferry.

14. ENERGIE ET EAU

14.1. Energie

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique.

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

14.2. Electricité

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose d'un système varié d'approvisionnement en énergie électrique, installé soit par l'ONEE soit par les autoproducteurs. Elle compte, dans ce cadre, trois usines hydrauliques, trois centrales thermiques et quatre parcs éoliens implantés sur son territoire, qui développent ensemble une puissance de 888,6 MW en 2016, soit l'équivalent de 10,3% de la puissance installée au Maroc.

Tableau 81 : Puissance installée (en Mw) et Production nette d'électricité (en Kwh) par l'ONEE et les auto producteurs, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Usines/Centrales/Parcs	Puissance Installée (en MW)	Production nette d'électricité (en Kwh)	
		2015	2016
Usines Hydrauliques	Taurart	2,5	2,5
	Oued EL Makhazine	36,0	49,4
	Oued Laou	14,1	18
Centrales Thermiques	Tanger	40,0	0
	Tétouan	139,0	17,4
	Cycle combiné Tahaddart	384,0	3292,8
Parcs Eoliens	Abdelkhalak Torres	50,4	190
	Tanger-Melloussa	140,0	538,5
	Lafarge Tétouan	32,0	100
	Haouma Ksar Sghir	50,6	...
Région	888,6	4208,6	3509,5
Maroc	8597,9	34413,1	35414,5
Région/Maroc	10,3%	12,2%	9,9%

Source : Annuaire Statistique National, 2017
Annuaire Statistique Régional, 2016
(*) Données de l'année 2015

Par ailleurs, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima a connu, en 2018, la mise en service du parc éolien « Khalladi » sur Jbel Sendouq, d'une capacité de 120 MW.

Quant à la production nette d'électricité, elle a atteint 3 509,5 Kwh en 2016, représentant environ 10% de celle produite sur l'ensemble du territoire national. Néanmoins, elle a connu une régression de 16,6% par rapport à l'année 2015.

Concernant la consommation de l'énergie électrique dans la région, elle sera approchée par les ventes de l'ONEE dont le volume en 2016 a atteint 3 066 millions de Kwh, soit l'équivalent de 10,2% des ventes réalisées au niveau national. Les ventes dans la région ont ainsi augmenté de 3,1% par an entre 2014 et 2016, contre une augmentation de 1,4% par an au niveau national.

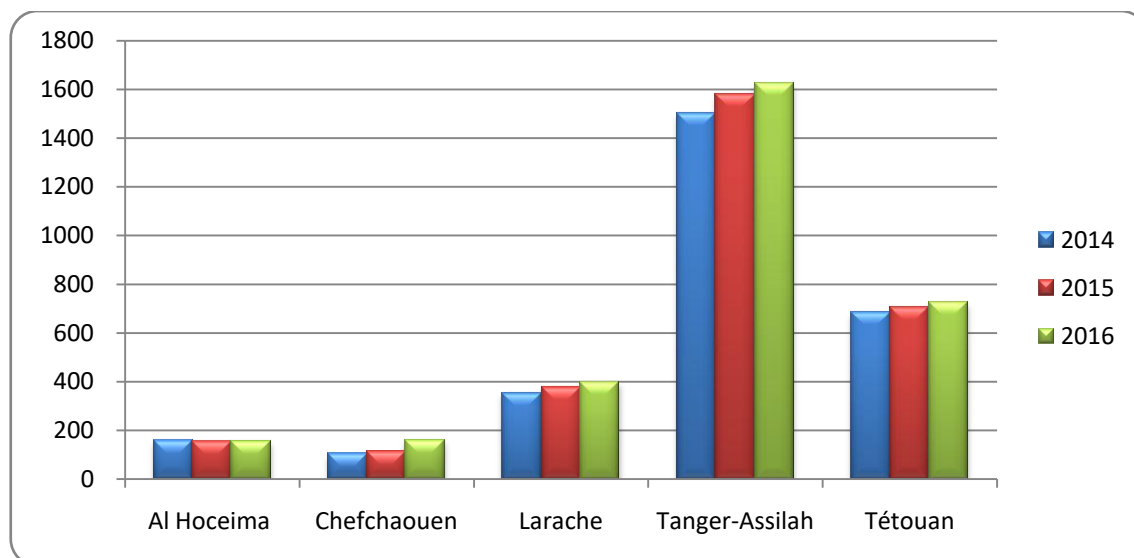
Tableau 82 : Evolution des ventes d'électricité de l'ONEE selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (en millions de Kwh)

provinces et préfectures	2014	2015	2016
Al Hoceima	158,8	155,5	158,0
Chefchaouen	105,1	114,6	162,0
Larache	353,5	378,8	398,0
Tanger-Assilah	1499,2	1578,2	1623,0
Tétouan	685,0	704,1	725,0
Région	2 801,6	2 931,2	3 066,0
Maroc	28 824,8	29 381,6	30020,0
Région/Maroc	9,7%	10,0%	10,2%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

La consommation moyenne par habitant en 2016 par an révèle que les habitants de la préfecture de Tanger-Assilah consomment le plus d'électricité dans la région avec une moyenne de 1 460 Kwh/hab, suivis par ceux de la province de Tétouan avec 1 296Kwh/hab. Les consommations les plus faibles sont relevées au niveau des provinces de Chefchaouen et d'Al Hoceima avec respectivement 349 kwh/hab et 396 kwh/hab, pouvant être expliquées notamment par le taux de ruralité élevé de ces deux provinces, alors que la province de Larache se trouve dans une consommation moyenne de 795 kwh/hab.

Figure 26: Evolution des ventes d'électricité de l'ONEE selon les provinces et préfectures entre 2014 et 2016



Source : Direction Régionale du HCP

Un autre indicateur renseignant sur ces disparités interprovinciales est constitué par le nombre d'abonnés. La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 1 014 056 abonnés au réseau électrique dont 66% desservis directement par les régies de distribution.

Tableau 83: Abonnés à l'électricité selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Province		Basse Tension	Moyenne Tension	Total
Al Hoceima	ONEE	108 298	227	108 525
Chefchaouen	ONEE	85 879	84	85 963
Fahs Anjra	ONEE	19 125	99	19 224
Larache	ONEE	24 296	66	24 362
	RADEEL	88 515	222	88 737
M'diq-Fnidaq	ONEE	1 951	4	1 955
	Amendis	102 856	131	102 987
Ouezzane	ONEE	72 633	120	72 753
Tanger-Assilah	ONEE	8 671	32	8 703
	Amendis	327 163	632	327 795
Tétouan	ONEE	24 755	79	24 834
	Amendis	148 080	138	148 218
Région		1 012 222	1 834	1 014 056

Source : ONEE (Branche Electricité), Amendis Tanger, Amendis Tétouan, RADEEL

Selon les résultats du RGPH 2014, 93,5% des ménages de la région habitent des logements reliés au réseau public d'électricité contre 72,5% en 2004, variant de 90,6% à la province de Chefchaouen, jusqu'à 95,8% à la préfecture de M'diq-Fnideq.

En milieu rural, la proportion des ménages dont le logement est relié au réseau d'électricité s'établit à 89,5% en 2014 contre 48,4% en 2004. Cette proportion varie de 85,2% à la province de Tétouan jusqu'à 92,7% à la préfecture de M'diq-Fnideq.

Sur cet aspect, des solutions adaptées aux spécificités locales sont proposées dans le cadre du programme d'électrification rurale globale (PERG) mis en œuvre par les Pouvoirs Publics depuis 1996 dans le but de renforcer l'équipement en électricité. C'est ainsi que grâce aux efforts déployés au niveau de la région, le nombre des villages mis sous tension a atteint 3 268 villages à fin 2016.

Tableau 84 : Villages mis sous tension dans le cadre du PERG selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, période 1997-2016

Préfectures / Provinces	Périodes			Total
	1997-2000	2001-2010	2011-2016	
AL Hoceima	60	537	134	731
Chefchaouen	39	714	59	812
Fahs Anjra	19	123	10	152
Larache	10	261	87	358
M'diq-Fnideq	5	13	1	19
Ouezzane	38	484	34	556
Tanger-Assilah	84	84	9	177
Tétouan	99	282	82	463
Région	354	2 498	416	3 268

Source : ONEE (Branche Electricité)

14.2.1. Produits pétroliers

Le Maroc demeure jusqu'à présent fortement dépendant de l'importation des produits pétroliers; en effet, la presque totalité de ses besoins énergétiques est importée, épongeant ainsi l'équivalent de 24% des recettes d'exportations en 2016.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, l'activité pétrolière se limite à l'emplissage du gaz de pétrole liquéfié (GPL). En effet, quatre centres emplisseurs de GPL d'une capacité d'emplissage de 251 000 m³ sont installés aux provinces d'Al Hoceima, Larache, Tanger-Assilah et Tétouan, et ce en vue de satisfaire la demande locale en butane et propane. Leur capacité de stockage s'élève à 3 632,5 m³ dont 3 044 m³ de butane et 588,5 m³ de propane.

Tableau 85 : Centres emplisseurs selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/Préfectures	Capacité de stockage (en m ³)			Capacité d'emplissage (m ³ /an)
	Butane	Propane	Total	
Al Hoceima	725	65,5	790,5	16 000
Chefchaouen	-	-	-	-
Fahs-Anjra	-	-	-	-
Larache	444	148	592	65 000
M'diq-Fnideq	-	-	-	-
Ouezzane	-	-	-	-
Tanger-Assilah	1150	230	1380	70 000
Tétouan	725	145	870	100 000
Région	3 044	588,5	3 632,5	251 000

Source : Direction Régionale de l'Energie et des Mines

Quant au réseau de distribution des hydrocarbures liquides, il consiste en 2016 en 221 stations de service réparties sur le territoire régional.

Tableau 86 : Stations de service selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Stations de Service
AL Hoceima	40
Chefchaouen	25
Fahs Anjra	10
Larache	33
M'diq-Fnideq	14
Ouezzane	17
Tanger-Assilah	48
Tétouan	34
Région	221

Source : Direction Régionale de l'Energie et des Mines

14.3. Eau

L'importance des cours d'eau qui parcourent la région ainsi que le niveau élevé de la pluviométrie enregistrée dans la plupart des stations météorologiques qui y sont implantées, confèrent à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima un potentiel hydraulique de premier ordre. En général, la production de l'eau potable provient du traitement des eaux souterraines et superficielles. Dans cette partie, nous allons traiter d'une part les équipements hydrauliques existants (barrages), et d'autre part la production et la consommation de l'eau potable au niveau de la région.

14.3.1. Barrages

Ces équipements, si vitaux pour l'économie régionale, permettent la régularisation des cours d'eau et la réduction des risques d'inondation, ainsi que la production de l'eau potable et industrielle et de l'énergie électrique. Le premier barrage moderne implanté dans la région a été mis en service en 1935. Il s'agit du barrage moyen d'un volume de 30 millions de m³, réalisé sur Oued Laou près de Chefchaouen.

C'est ainsi que 17 barrages furent édifiés depuis 1935 dans la région Tanger-Tétouan-AL Hoceima (non compris les barrages collinaires dont le volume est inférieur à 1 million de m³). La capacité de retenue des barrages de la région s'élève à 1 318 millions de m³. Ces infrastructures permettent ainsi de satisfaire les besoins en eau d'irrigation et en eau potable et industrielle et faire face aux effets négatifs de la sécheresse.

En parallèle, D'autres barrages sont en cours de construction dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, dont le barrage Oued Martil qui aura une capacité de retenue de 120 millions de m³, destiné à renforcer l'alimentation en eau potable de la ville de Tétouan et de la zone côtière, à la protection de la ville de Tétouan contre les inondations puis l'irrigation d'un périmètre de 3 000 ha. Aussi, les travaux sont en cours pour la construction du Barrage El Kharroub à la préfecture de Tanger-assilah qui renforcera l'alimentation en eau potable de la ville de Tanger, et le Barrage Dar Khrofa à la province de Larache, qui permettra l'irrigation de plus de 21 000 ha, en plus du barrage Ghiss à la

province d'Al Hoceima qui permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville d'Al Hoceima.

Tableau 87: Barrages implantés dans la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Nom du barrage (1)	Date de Mise en Service	Localisation		Fonction	Volume normal (10 ⁶ m ³)
		Cours d'eau	Ville la plus proche		
Ali Thilat	1935	Laou	Chefchaouen	I, E	30
Nakhla	1961	Nakhla	Tétouan	I, AEP	5,7
Ajras	1969	Ajras	Tétouan	I	3,0
Ibn Batouta	1977	Mharhar	Tanger	E, I, AEPI	35,0
Oued Makhazine	1979	Loukkous	Ksar Kébir	E, I, AEPI	772,7
Abdelkrim Khattabi	1981	Nekkor	Al Hoceima	I, AEPI	33,6
Garde du Loukkous	1981	Loukkous	Larache	I	4,0
Boukhalef	1989	M'saber	Tanger	I	1,1
Smir	1991	Smir	Tétouan	AEPI	43,0
Saboun	1991	Saboun	Tanger	I	1,1
Sghir	1991	Sghir	Tanger	I	2,3
Joumoua	1992	Joumoua	Al Hoceima	AEPI	6,5
9 Avril 1947	1995	Hachef	Tanger	AEPI	300,9
Raouz	2002	Smir	Tétouan	I, AEP	11,3
Moulay Hassan BelMehdi	2005	...	Tétouan	AEPI, I	31,0
Tanger-Med	2008	Rmel	Tanger	AEP, I	25
Moulay Bouchta	2014	Moulay Bouchta	Chefchaouen	I, AEP, PI	11,6

Source: Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau, Département de l'Eau
 I: Irrigation, E: Énergie, AEP: Adduction en Eau Potable, AEPI: Adduction en Eau Potable et Industrielle
 (1) Avec un volume normal égal ou supérieur à 1 million de m³

14.3.2. Eau potable

Le taux d'urbanisation élevé que connaît la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, ainsi que la concentration accentuée des activités industrielles et touristiques impliquent un équipement soutenu dans le domaine de la production d'eau potable et une extension continue des réseaux de distribution.

La satisfaction des besoins croissants en eau et particulièrement en eau potable a incité les Pouvoirs Publics à concentrer leurs efforts sur le traitement des eaux superficielles et souterraines. Dans ce domaine, l'ONEE (Branche eau) reste le principal producteur. Celui-ci a produit, en 2016, 142,06 millions de m³ d'eau potable dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, soit 12,8% de la production d'eau à l'échelle nationale. A signaler que 80% de l'eau potable

produite dans la région est d'origine superficielle, alors que le reste est souterraine.

Par ailleurs, la région compte 8 stations de traitement en 2016, réparties comme suit :

Tableau 88: Stations de traitement d'eau potable, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Stations de traitement	Barrage	Date de mise en Service
Mharhar	Ibn Battouta	1958
Al Hoceima	Abdelkrim Khattabi	1981
El Hachef	9 Avril 1947	1989
Smir	Smir	1991
Al Hoceima	Joumoua	1992
Torreta	Nakhla	1995
Loukkos	Oued El Makhaezn	2002
Raouz	Moulay Hassan BelMehdi	2009

Source: ONEE (Branche eau)

Bien que la fonction principale de l'ONEE (branche eau) consiste en la production, plusieurs centres de la région sont desservis directement par celui-ci. C'est ainsi que la production et la distribution au niveau des provinces d'Al Hoceima, et Ouezzane par exemple relèvent totalement des compétences de cet Office.

Tableau 89: Ventes et Production d'eau potable (en milliers de m³), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures/ Provinces	Ventes		Production
	Aux abonnés consommateurs	Aux régies et concessionnaires	
Al Hoceima	7 576	-	12 782
Chefchaouen	2 794	-	4 141
Fahs-Anjra	501	95	60 643
Larache	1 317	10 808	17 511
M'Diq-Fnideq	77	30 327	12 119
Ouezzane	3 342	-	4 105
Tanger-Assilah	960	60 838	20 322
Tétouan	65	12	10 441
Région	16 632	102 080	142 064

Source : Annuaire Statistique National 2017

Les ventes de l'ONEE (branche eau) aux régies de distribution et aux concessionnaires au niveau de la région ont atteint en 2016 , 102,01 millions de

m³ pour une valeur de 352,79 millions de Dh, dont 11% à la RADEEL de Larache, 60% à Amendis-Tanger et 29% à Amendis-Tétouan.

Quant aux abonnés au réseau public d'eau potable au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, leur nombre s'élevait, en 2016, à 682 438 abonnés dont 672 576 d'abonnées à usage domestique. A noter 82% des abonnés au réseau d'eau potable le sont auprès des régies et concessionnaires, de même, 60% des abonnés sont localisés au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan.

Tableau 90 : Abonnés au réseau d'eau potable selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures/Provinces		Usage domestique	Administrations et Collectivités Locales	Industriels/Gros Consommateurs	Autres	Total
Al Hoceima	ONEE	55 606	874	209	362	57 051
	RADEEL	23 907	269	29	12	24 217
Chefchaouen	Amendis	120	3	-	-	123
	ONEE	3 661	77	10	47	3 795
Fahs Anjra	Amendis
	ONEE	10 701	113	16	1	10 831
Larache	RADEEL	62 372	528	115	-	63 015
	ONEE	561	4	-	-	565
M'diq-Fnideq	Amendis	84 055	453	15	236	84 759
	ONEE	24 935	198	79	222	25 434
Ouezzane	ONEE	1 834	36	15	5	1 890
	Amendis	280 122	2 268	2 707	-	285 097
Tanger-Assilah	ONEE	386	13	-	-	399
	Amendis	124 316	558	15	373	125 262
Tétouan	Total	672 576	5 394	3 210	1 258	682 438

Source : ONEE (Branche eau), Amendis Tanger, Amendis Tétouan, RADEEL

15. HABITAT ET CONSTRUCTION

15.1. Conditions d'habitation des ménages

15.1.1. Type d'habitat

En examinant le type de logement occupé par les ménages de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma à la date de référence du RGPH 2014, il ressort que l'habitat de type marocain moderne est le plus dominant au milieu urbain en attirant 73,1% des ménages urbains, suivi par les appartements avec un poids de l'ordre de 15,2%. Quant aux maisons marocaines traditionnelles et villas, elles ne représentent que 4,8% et 2,9% respectivement.

Tableau 91 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Type d'habitat	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, niveau de villa	1,6	0,4	1,1	2,9	0,7	2,2
Appartement	10,5	0,1	6,4	15,2	0,2	10,0
Marocaine traditionnelle	7,0	2,3	5,1	4,8	2,9	4,2
Marocaine moderne	69,9	20,7	50,6	73,1	39,3	61,5
Sommaire ou bidonville	4,9	2,4	3,9	2,3	1,0	1,8
Habitat de type rural	3,9	71,4	30,4	0,7	55,3	19,4
Autres	2,2	2,8	2,4	1,0	0,6	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

En d'autres termes, 96% des ménages citadins de la région logent dans des habitats à priori salubres, le reste habitant dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparé à la situation lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait diminué, en passant de 11% à 4%. L'habitat de type marocain traditionnel a connu aussi une baisse significative en passant d'un poids de 7% à 4,8% durant la période 2004-2014, au profit de l'habitat de type marocain moderne, de type villa et de type appartement.

En milieu rural, seul 43,1% des ménages, en 2014, logent dans des habitats à priori salubres (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge

dans sa majorité dans des logements de type rural, dont le poids a baissé significativement au profit de l'habitat de type maison marocaine moderne .

15.1.2. Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement, on constate que 22,3% des ménages urbains au niveau de la région habitent des logements construits au cours de la période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements de 10 à 20 ans représentent 24,1%, alors que 39,9% habitent des logements de 20 à 50 ans.

Ce pourcentage combiné à ceux des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans et à ceux de 20 à 49 ans, fait ressortir que près de 46,4% des ménages urbains habitent des logements âgés de moins de 20 ans, et environ 86,3% habitent des logements de moins de 50 ans.

Tableau 92: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	22,3	21,2	22,0
De 10 à moins de 20 ans	24,1	24,1	24,1
De 20 à moins de 50 ans	39,9	31,0	36,9
Pus de 50 ans	13,6	23,7	17,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est de 50 ans, il s'en suit alors que 13,6% des ménages urbains de la région habiteraient encore des logements très anciens.

15.1.3. Statut d'occupation

En 2014, 56,7% des ménages urbains au niveau de la région occupent leurs logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété contre 31,5% de locataires. Par rapport à la situation relevée en 2004, les poids du statut de locataire et des ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété auraient sensiblement augmenté en passant respectivement de 30,4% à 31,5% et de 55,9% à 56,7% durant la période intercensitaire 2004-2014, et ce au détriment des ménages logés gratuitement ou occupant des logements de fonction.

Tableau 93 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Statut d'occupation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire, copropriétaire	53,9	88,9	67,6	54,0	90,6	66,6
Accédant à la propriété	2,0	0,5	1,4	2,7	0,7	2,0
Locataire	30,4	2,1	19,4	31,5	1,7	21,2
Logement de fonction	1,2	0,8	1,1	1,0	0,8	0,9
Logé gratuitement	11,8	6,8	9,8	10,2	5,9	8,7
Autres	0,7	0,8	0,8	0,7	0,3	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

15.1.4. Occupation des logements

L'occupation des logements exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements.

Entre 2004 et 2014, les ménages occupant des logements constitués de 1 à 2 pièces ont vu leur proportion diminuer en passant de 41,9% à 37,6% en faveur des ménages logés dans au moins 3 pièces dont la proportion est passée de 58% à 62,2%.

En milieu urbain, 40% des ménages résident dans des logements formés de 1 à 2 pièces. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de 3 pièces et plus, représentent 59,9 % avec 27,8% habitant des logements de plus de 4 pièces.

Tableau 94: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Nombre de pièces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	13,4	11,7	12,7	12,3	8,9	11,1
2 pièces	30,5	27,2	29,2	27,7	24,4	26,5
3 pièces	29,0	27,5	28,4	32,1	30,5	31,6
4 pièces	14,6	17,9	15,9	15,5	20,2	17,1
5 pièces	4,7	7,6	5,8	4,9	8,2	6,0
6 pièces	4,0	4,6	4,2	3,8	4,5	4,0
7 pièces	1,3	1,4	1,4	1,2	1,5	1,3
8 pièces et plus	2,5	2,1	2,3	2,4	1,9	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

De cette structure il se dégage un taux d'occupation sensiblement amélioré en comparaison avec 2004 aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, attestant ainsi d'une situation relativement meilleure du niveau de vie des ménages.

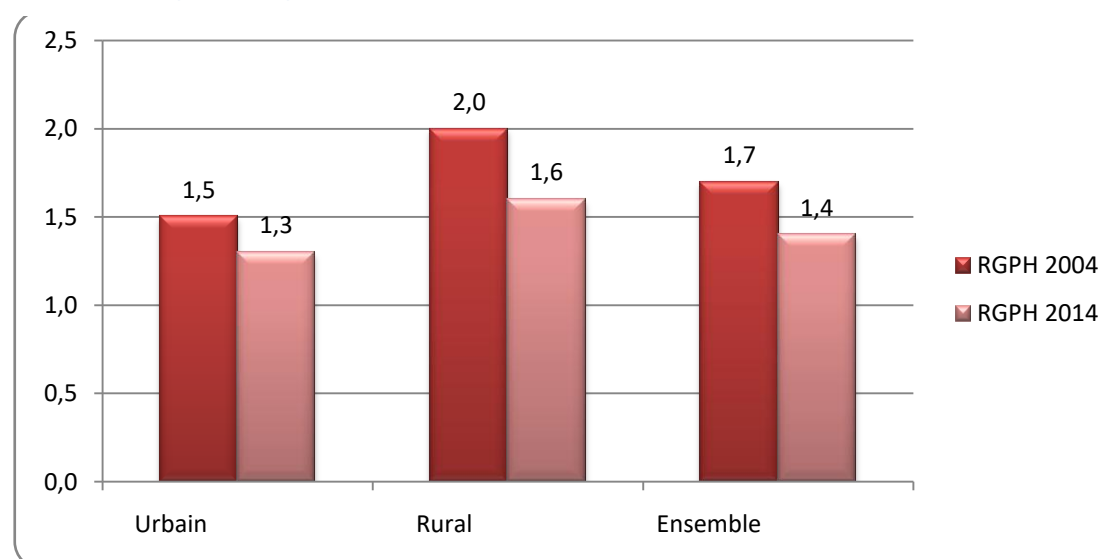
Ainsi, ce taux est passé de 1,5 à 1,3 personnes par pièce en milieu urbain et de 2,0 à 1,6 en milieu rural respectivement en 2004 et 2014.

Tableau 95: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014
Urbain	1,5	1,3
Rural	2,0	1,6
Ensemble	1,7	1,4

Source RGPH 2004 et 2014

Figure 27: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014



Source : Direction Régionale du HCP

15.1.5. Equipement des logements

Mise à part la densité par pièce, mesurée par le taux d'occupation en baisse comme on vient de le constater au niveau de la région, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par la même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le

logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages en milieu urbain, 9,6 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et 9 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour plus de 96,7% des ménages alors que le cabinet d'aisance est quasi général puisque 99% des ménages en disposent.

Mais, faut-il préciser par ailleurs que près de 40% des ménages urbains au niveau de la région occupent des logements dépourvus d'une douche ou d'une salle de bain, puisque 60,4% seulement d'entre eux en disposent.

Tableau 96: Proportion des ménages selon les équipements de base de leur logement et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Elément de confort dans le logement	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	91,9	68,3	82,6	96,7	90,6	94,6
W.C	96,2	56,7	80,8	98,9	87,4	95,0
Bain moderne, douche	42,8	5,9	28,3	54,3	11,0	39,5
Bain local	4,6	15,0	8,7	6,1	25,8	12,9
Eau courante	79,0	7,8	51,1	90,3	13,3	63,9
Electricité	88,0	48,4	72,5	95,6	89,5	93,5

Source : RGPH 2004 et 2014

Bien évidemment, tous ces indicateurs, pour l'ensemble de la région, ont connu une nette amélioration durant la période intercensitaire 2004-2014, particulièrement l'amélioration spectaculaire du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 48,4% à 89,5% entre 2004 et 2014.

Quant aux ménages non raccordés au réseau public de distribution d'électricité, ils recourent à d'autres modes d'éclairage, essentiellement le gaz, la bougie ou kandil qui sont utilisés respectivement par 47,8% et 22,6% des ménages. Ceux qui se servent de l'énergie solaire ou d'un groupe électrogène ne représentent qu'une faible proportion évaluée respectivement à 4,7% et 4,5%.

Tableau 97: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Mode d'éclairage	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	62,1	50,5	53,3	37,3	53,9	47,8
Kandil, Bougie	16,4	19,3	18,6	19,5	24,4	22,6
Energie solaire	1,4	8,0	6,4	2,3	6,1	4,7
Groupe électrogène	1,6	0,8	1,0	6,0	3,6	4,5
Autres	18,6	21,4	20,7	37,3	53,9	47,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Concernant le mode d'approvisionnement en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, il y a lieu de noter que la source principale est l'eau de fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé pour les ménages urbains (74,9%), contre l'eau de source, oued ou ruisseau puis l'eau de fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé utilisés respectivement par 42,6% et 31,6% des ménages ruraux.

Tableau 98: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	74,9	31,6	38,3
Vendeur d'eau potable	2,8	1,2	1,4
Puits ou matfia non équipés	6,9	23,3	20,8
Source, oued ou ruisseau	4,6	42,6	36,7
Autre	10,8	1,4	2,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau, on constate que 47,5% des ménages traversent une distance de moins de 200 mètres, alors que 17,8% parcourent plus d'un kilomètre pour arriver à la source d'eau la plus proche.

Tableau 99: Répartition (en %) des ménages selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	47,5
200 mètres à moins d'un kilomètre	34,7
Un kilomètre et plus	17,8
Total	100,0

Source : RGPH 2014

D'autre part, au moment où 42,5% des ménages consacrent moins de 10 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche, ceux qui y passent plus d'une heure représentent 8% des ménages de la région.

Tableau 100 : Répartition (en %) des ménages selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	42,5
De 10 à 19 minutes	26,7
De 20 à 29 minutes	7,9
De 30 à 39 minutes	11,1
De 40 à 49 minutes	2,9
De 50 à 59 minutes	0,8
D'une heure à deux heures	6,6
De deux heures et plus	1,4
Total	100,0

Source : RGPH 2014

15.1.6. Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, en comparant entre les résultats des RGPH de 2004 et 2014, on constate l'augmentation du poids des ménages qui résident dans des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et à ceux utilisant les fosses septiques, puisque les proportions en question sont passées de 70,5% à 82,9% durant cette période.

Par milieu de résidence, 94% des ménages urbains habitent des logements reliés au réseau public d'évacuation des eaux usées et 5% usent, pour ce faire, la fosse septique. Le reste (1,1%) est doté soit du puits perdu, évacue les eaux usées dans la nature ou utilise d'autres moyens d'évacuation.

Tableau 101 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Mode d'évacuation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	82,3	4,0	51,7	94,0	2,1	62,5
Fosse septique	8,9	34,3	18,8	5,0	50,0	20,4
Puits perdu	2,4	16,0	7,7	0,6	21,5	7,8
Dans la nature (*)	0,4	25,6	9,0
Autre mode d'évacuation	6,4	45,7	21,8	0,1	0,7	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

(*) La modalité « Dans la nature » est comprise dans « autre mode d'évacuation » au RGPH 2004

En milieu rural, le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi ce sont les fosses septiques qui constituent le mode d'évacuation le plus utilisé avec la moitié des ménages. Toutefois plus du quart des ménages évacuent les eaux usées dans la nature, suivis de ceux utilisant le puits perdu avec une proportion de 21,5%.

15.1.7. Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, le poids des ménages de la région qui possèdent une télévision a atteint 92,1% en 2014. De même on relève la progression importante des ménages disposant d'au moins un téléphone portable dont le poids est passé de 60,2% en 2004 à 93,1% en 2014, une progression plus marquée en milieu rural où cette proportion a plus que doublé en passant de 42,7% à 87,8%.

De même, la part des ménages disposant d'une parabole a connu une forte augmentation en passant de 36,2% en 2004 à 86% en 2014 : de 47,7% à 90,6% au milieu urbain et de 18,3% à 77,1% au milieu rural.

Tableau 102 : Proportion des ménages dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Équipements domestiques	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	84,8	52,7	72,2	95,0	86,4	92,1
Parabole	47,7	18,3	36,2	90,6	77,1	86,0
Téléphone fixe	18,4	1,7	11,8	16,1	0,8	10,8
Téléphone portable	71,6	42,7	60,2	95,9	87,8	93,1

Source : RGPH 2004 et 2014

4.2.8 Distance à la route goudronnée

Pour la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 4,3 km, cet indicateur est nettement supérieur de celui obtenu au niveau national où il est de l'ordre de 3 Km.

Tableau 103 : Distance des ménages ruraux à la route goudronnée au RGPH 2014

Distance	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Ensemble du Maroc
		4,3

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

15.2. Construction

Le secteur du «Bâtiment et Travaux Publics » (BTP) revêt une grande importance dans l'économie régionale de par les effets induits sur les autres branches d'activité d'un côté et sur la dynamique de l'emploi d'un autre. C'est ainsi que l'enquête sur l'emploi de 2016 a dénombré presque 126 200 personnes employées dans le secteur BTP au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, représentant 11,7% de la population active occupée (14,8% en milieu urbain et 8,3% en milieu rural).

Le mouvement des constructions peut être approché à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines de la région; les statistiques relatives aux constructions en milieu rural n'étant pas collectées.

Les mutations économiques qu'a connues la région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima ont certes engendré une dynamique socio-économique qui a été

accompagnée par celle du secteur de l'immobilier. Néanmoins, après avoir connu une montée en nombre jusqu'à l'année 2012, le nombre d'autorisations de construire délivrées par les autorités des communes urbaines ont poursuivi leur baisse pour se chiffrer à 4 498 autorisations en 2016 contre 5 165 en 2015, soit une régression de 12,9% entre ces deux années.

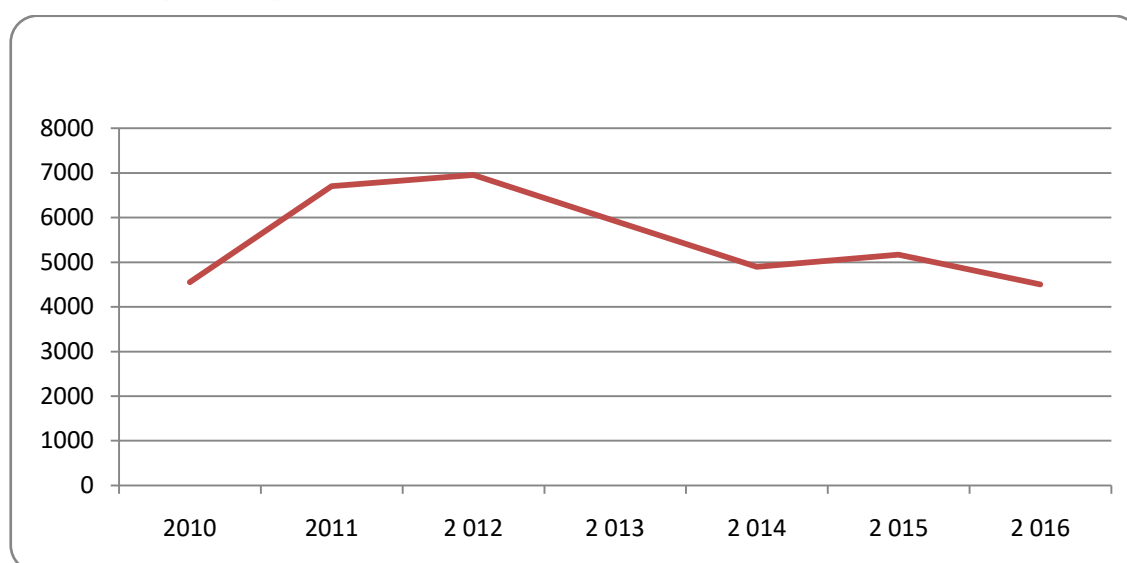
Ces autorisations ont été à l'origine de la construction de 11 003 logement pour une valeur prévue de 2 062 millions de Dhs en 2016.

Tableau 104: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Catégories de construction	autorisations	logements	pièces	Valeur e prévue (en 1000 Dh)	Surface bâtie (en m ²)	Surface des Planchers (en m ²)
Immeubles	903	3 654	10 143	746 639	94 515	383 401
Villas	120	213	702	87 165	18 298	41 700
Habitations type marocain	3 381	7 136	19 759	1 123 682	283 174	733 056
Bâtiments com.et industriels	33	-	-	83 102	29 768	45 867
Bâtiments administratifs	19	-	-	4 657	1 299	3 639
Autres	42	-	-	17 057	5 471	11 415
Région	4 498	11 003	30 604	2 062 302	432 525	1 219 078
Maroc	45 756	110 677	339 788	28 492 835	5 986 031	16 557 832
Région/Maroc (%)	9,8	9,9	9,0	7,2	7,2	7,4

Source : HCP - Annuaire Statistique du Maroc 2017

Figure 28 : Evolution du nombre d'autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP

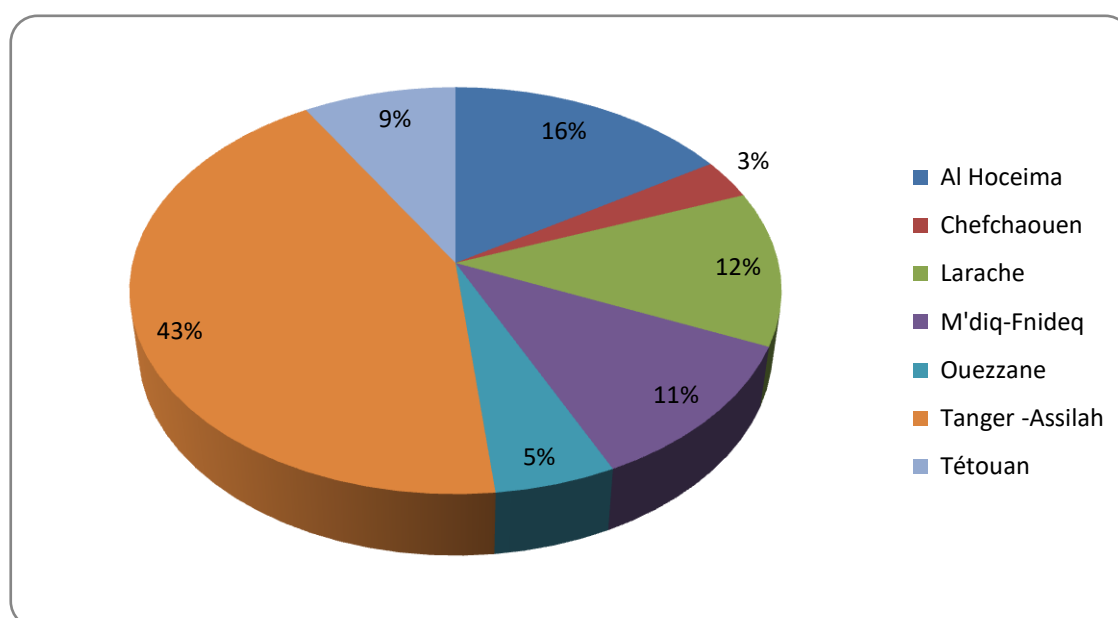
Selon les provinces et préfectures de la région, la préfecture de Tanger-Assilah se distingue par son importance économique en s'accaparant de 43% des autorisations de construire délivrées dans la région, suivie d'Al Hoceima avec 16%.

Tableau 105: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les province et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/ Préfectures	autorisations	logements	pièces	Valeur e prévue (en 1000 Dh)	Surface bâtie (en m ²)	Surface des Planchers (en m ²)
Al Hoceima	723	1 469	4 255	228 687	68 606	208 505
Chefchaouen	141	339	944	51 328	12 158	34 205
Larache	553	1 222	2 986	257 407	60 760	144 139
M'diq-Fnideq	516	1 728	4 409	334 252	49 861	176 644
Ouezzane	239	608	1 692	103 234	16 853	49 200
Tanger -Assilah	1 937	3 826	11 684	591 772	162 172	394 068
Tétouan	389	1 811	4 634	495 622	62 115	212 317
Région	4 498	11 003	30 604	2 062 302	432 525	1 219 078

Source : HCP – Annuaire Statistique du Maroc 2017

Figure 29 : Répartition des autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, 2016



Source : Direction Régionale du HCP

16. RESEAU BANCAIRE

La diversité des activités économiques au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et la modernisation progressive des relations entre les différents partenaires ont provoqué un développement important du réseau bancaire implanté dans la région. En effet, l'effectif des agences a atteint 594 en 2016 représentant ainsi 9% du réseau national. Le nombre d'agences Bank Al Maghrib s'élève à 4 sur 20 que compte le pays. Par ailleurs, le Crédit Populaire du Maroc suivi par Attijari Wafa Bank restent les plus représentés dans la région avec respectivement 141 et 124 agences.

La répartition du réseau bancaire selon les provinces laisse apparaître la prédominance de la préfecture de Tanger-Assilah avec 47% des agences implantées dans la région, ce qui constitue un indicateur de dynamisme de ce pôle. Elle est suivie par la province de Tétouan avec 16% de l'ensemble des agences.

Tableau 106: Implantation bancaire selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces et Préfectures	Al Barid Bank	A.Wafa Bank	BMCE	BMCI	CAM	CDM	CIH	CPM	SG	Autres	Total	Bank Al Maghrib
Al Hoceima	16	17	7	1	5	3	2	24	1	1	77	1
Chefchaouen	6	4	2	1	3	1	1	5	1	-	24	-
Fahs Anjra	2	1	-	-	1	-	-	1	-	-	5	-
Larache	9	10	6	3	8	3	3	13	3	-	58	1
M'diq-Fnideq	5	6	6	1	3	3	3	8	2	-	37	-
Ouezzane	8	3	1	-	3	1	-	5	-	-	21	-
Tanger-Assilah	29	62	34	22	12	16	13	64	24	2	278	1
Tétouan	11	21	13	5	7	4	4	21	7	1	94	1
Région	86	124	69	33	42	31	26	141	38	4	594	4
Maroc	1 020	1 176	729	380	530	328	256	1 429	409	26	6 283	20

Source : Bank Al Maghrib

Il y a lieu de constater que la quasi-totalité des agences bancaires sont situées dans des zones urbaines et que leur installation suit les critères de productivité bancaire, basés sur les parts de marché. Dans ce sens la région dispose d'un établissement bancaire pour 3 712 habitants (compte non tenu de la population rurale) contre un établissement pour 3 367 habitants au niveau national. Par provinces, ce ratio varie de 1 808 habitants/établissement à la

province d'Al Hoceima à 5 702 habitants/établissement au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq.

Tableau 107: Densité bancaire selon les provinces et préfectures, milieu urbain, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces et Préfectures	Population Urbaine 2016	Agences bancaires	Habitants / Etablissement	Etablissements / 10 000 Habitants
Al Hoceima	139 211	77	1 808	5,5
Chefchaouen	58 944	24	2 456	4,1
Fahs Anjra	-	5	-	-
Larache	269 360	58	4 644	2,2
M'diq-Fnideq	210 960	37	5 702	1,8
Ouezzane	71 172	21	3 389	3,0
Tanger-Assilah	1 050 092	278	3 777	2,6
Tétouan	405 299	94	4 312	2,3
Région	2 205 038	594	3 712	2,7
Maroc	21 154 782	6 283	3 367	3,0

Source : Source : Direction Régionale du HCP

La répartition territoriale des dépôts et crédits donne une image significative de la distribution spatiale des ressources déposées dans les banques et leur utilisation par l'économie régionale. C'est ainsi que le montant des dépôts effectués auprès des banques commerciales implantées dans la région s'élève à 73,4 milliards de dirhams en 2016.

Les crédits octroyés durant la même année s'élèvent à 27,9 milliards de dirhams, ce qui représente à peine 38% du montant global des dépôts, et par conséquent, la région ne profite pas pleinement de ses ressources pour les besoins de son développement économique et social.

Tableau 108: Dépôts et crédits bancaires(en 1000 DH) selon les agences de Bank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Rayon d'action	Dépôts	Crédits	Soldes
Al Hoceima	9 121 840	1 121 042	8 000 798
Chefchaouen	893 801	369 781	524 020
Larache	7 497 886	2 987 158	4 510 728
M'diq-Fnideq	3 378 395	650 742	2 727 653
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	38 215 904	18 666 719	19 549 185
Tétouan	14 308 207	407 0393	10 237 814
Région	73 416 033	27 865 835	45 550 198

Source : Bank Al Maghrib

Partie IV :

Secteurs Sociaux

17. Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Considéré comme levier du développement humain durable, le système de l'éducation et de la formation est, sans doute, d'une importance cruciale : Il est un pilier principal dans la construction du projet sociétal marocain, et dans la réussite des projets de développement que connaît le Maroc depuis le début du troisième millénaire.

Conscient de ce rôle, le planificateur national ne cesse de lui accorder une place de choix et de priorité dans toute politique de développement. Dans ce cadre, plusieurs orientations et objectifs sont fixés et assignés au secteur de l'enseignement afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais aussi de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser les technologies modernes et les nouvelles techniques de gestion.

Certes, d'immenses progrès ont été réalisés dans la généralisation de la scolarisation, mais les efforts sont axés aujourd'hui sur la garantie de l'équité et l'égalité des chances, la qualité pour tous et la promotion de l'individu et la société. Le but étant la qualification des ressources humaines et matérielles, afin qu'elle contribue à l'intégration du Maroc dans l'économie et la société du savoir et renforcer la position du pays parmi les pays émergents.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce, à tous les stades d'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine. C'est dans ce cadre que continue la réforme du système éducatif, initiée avec la Charte Nationale de l'Education et la Formation et renforcée par le programme d'Urgence puis par la Vision Stratégique de la Réforme 2015-2030.

17.1. Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement attire de plus en plus l'attention et préoccupe davantage les familles, les spécialistes et les instances concernées, non seulement par souci d'intérêt, mais aussi par la force des changements et

bouleversements que vit et subit la vie sociale en général et la vie familiale en particulier.

L'enseignement préscolaire concerne essentiellement les enfants de 3 à 5 ans, n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité, et constitue une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire de base d'une autre.

L'enseignement préscolaire est constitué de trois types : l'enseignement traditionnel, moderne et public. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2016-17, l'effectif des enfants préscolarisés au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'élevait à près 90 224 enfant. Le préscolaire traditionnel continue à être prédominant puisqu'il attire l'essentiel des enfants inscrits avec 69% des effectifs, suivi du le préscolaire moderne avec 23% puis du préscolaire public avec 8%.

Les filles constituent 40,6% de l'ensemble des préscolarisés, mais ce sont le préscolaire public et moderne qui se distinguent par la scolarisation importante de la fille avec 49,3% et 48,7% respectivement du total des élèves, alors que cette proportion n'atteint que 36,8% dans l'enseignement traditionnel.

La répartition selon les provinces et préfectures indique que si le préscolaire traditionnel est prédominant au niveau de M'diq-Fnideq (82% des élèves), Tétouan (77%), Tanger-Assilah (67%) et Larache (56%), le préscolaire moderne attire des parts importantes au niveau d'Al Hoceima (52%) Ouezzane (32%) et aussi de Larache (35%). Quant au préscolaire public, il est plus présent à Al Hoceima (36%), Fahs Anjra (24%) et Ouezzane (21%).

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 109 : L'enseignement préscolaire selon le type, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-2017

Provinces / Préfectures	Traditionnel			Moderne			Public			Ensemble		
	Ecoles	Elèves		Ecoles	Elèves		Ecoles	Elèves		Ecoles	Elèves	
		Total	Fém.		Total	Fém.		Total	Fém.		Total	Fém.
Urbain												
Al Hoceima	6	351	43	24	1 048	519	30	642	291	60	2041	853
Chefchaouen	19	560	320	2	43	30	2	43	30	23	646	380
Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0
Larache	72	87	43	72	2 078	1 043	9	333	171	153	2498	1257
M'diq-Fnideq	230	9 760	5 190	22	1 604	783	9	662	328	261	12026	6301
Ouezzane	41	1 280	544	10	683	324	-	-	-	51	1963	868
Tanger-Assilah	383	14 810	7 143	109	6 846	3 281	19	716	380	511	22372	10 804
Tétouan	197	8 661	4 571	56	3 487	1 670	12	475	217	265	12623	6 458
Région	948	35 509	17 854	295	15 789	7 650	81	2 871	1 417	1324	54169	26 921
Rural												
Al Hoceima	-	-	-	21	527	246	19	438	198	40	965	444
Chefchaouen	872	9 541	81	47	1 322	678	47	1 451	723	966	12 314	1482
Fahs-Anjra	152	1 069	331	25	632	321	24	531	267	201	2 232	919
Larache	11	3 744	1 872	11	333	169	8	230	121	30	4 307	2162
M'diq-Fnideq	20	500	90	2	30	12	2	30	12	24	560	114
Ouezzane	39	1 552	569	54	1 208	596	60	1 248	624	153	4 008	1789
Tanger-Assilah	62	1 048	94	1	70	28	11	284	138	74	1 402	260
Tétouan	436	8 918	1 904	18	622	303	18	727	348	472	10 267	2555
Région	1 592	26 372	4 941	179	4 744	2 353	189	4 939	2 431	1 960	36 055	9 725
Ensemble												
Al Hoceima	6	351	43	45	1 575	765	49	1 080	489	100	3006	1 297
Chefchaouen	891	10101	401	49	1 365	708	49	1 494	753	989	12 960	1 862
Fahs-Anjra	152	1 069	331	25	632	321	24	531	267	201	2 232	919
Larache	83	3 831	1 915	83	2 411	1 212	17	563	292	183	6 805	3 419
M'diq-Fnideq	250	10260	5 280	24	1 634	795	11	692	340	285	12 586	6 415
Ouezzane	80	2 832	1 113	64	1 891	920	60	1 248	624	204	5 971	2 657
Tanger-Assilah	445	15858	7 237	110	6 916	3 309	30	1 000	518	585	23 774	11 064
Tétouan	633	17579	6 475	74	4 109	1 973	30	1 202	565	737	22 890	9 013
Région	2 540	61 881	22 795	474	20 533	10 003	270	7 810	3 848	3284	90 224	36 646

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation - Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 110 : Educateurs de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger Tétouan-Al Hoceïma, année scolaire 2016-2017

Provinces/Préfectures	Educateurs								Elèves/ Educateur
	Traditionnel		Moderne		Public		Total		
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin	
Urbain									
Al Hoceïma	43	4	30	30	19	16	92	50	22,2
Chefchaouen	32	30	2	2	2	2	36	34	17,9
Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-	0	0	-
Larache	8	8	154	150	12	10	174	168	14,4
M'diq-Fnideq	247	227	87	73	25	25	359	325	33,5
Ouezzane	2	2	57	50	-	-	59	52	33,3
Tanger-Assilah	679	655	464	405	34	32	1177	1092	19,0
Tétouan	401	358	210	210	15	15	626	583	20,2
Région	1412	1284	1004	920	107	100	2523	2304	21,5
Rural									
Al Hoceïma	-	-	21	21	12	11	33	32	29,2
Chefchaouen	955	-	52	51	52	51	1059	102	11,6
Fahs-Anjra	158	3	28	24	27	24	213	51	10,5
Larache	365	-	8	7	8	7	381	14	11,3
M'diq-Fnideq	20	3	2	2	2	2	24	7	23,3
Ouezzane	18	17	49	...	57	50	124	67	32,3
Tanger-Assilah	63	7	4	4	10	10	77	21	18,2
Tétouan	440	5	20	20	20	17	480	42	21,4
Région	2019	35	184	129	188	172	2391	336	15,1
Ensemble									
Al Hoceïma	43	4	51	51	31	27	125	82	24,0
Chefchaouen	987	30	54	53	54	53	1095	136	11,8
Fahs-Anjra	158	3	28	24	27	24	213	51	10,5
Larache	373	8	162	157	20	17	555	182	12,3
M'diq-Fnideq	267	230	89	75	27	27	383	332	32,9
Ouezzane	20	19	106	50	57	50	183	119	32,6
Tanger-Assilah	742	662	468	409	44	42	1254	1113	19,0
Tétouan	841	363	230	230	35	32	1106	625	20,7
Région	3431	1319	1188	1049	295	272	4914	2640	18,4

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation - Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification

Quant aux éducateurs, leur nombre s'élève à 4 914 éducateurs, soit un taux d'encadrement de 18,4 élèves/éducateur, une moyenne qui atteint 26,5 élèves par éducateur pour le préscolaire public.

Les disparités entre les provinces et préfectures en matière d'encadrement des élèves sont grandes : le taux varie de 10,5 élèves par éducateur à Fahs-Anjra jusqu'à 33 élèves par éducateur à M'diq-Fnideq et

Ouezzane. Pour atténuer ces ratios et les ramener à la moyenne régionale qui est de 18,4 élèves par éducateur, il faudrait doter ces provinces respectivement de 302 et 142 éducateurs supplémentaires. Ce dernier nombre serait aussi de 140 éducateurs à Tétouan, 40 à Tanger-Assilah et 39 à Al Hoceima. D'un autre côté, les provinces de Chefchaouen, Fahs Anjra et Larache affichent des taux d'encadrement en deçà de la moyenne régionale avec des surplus respectifs de 390 et 184 éducateurs supplémentaires.

Quant au taux de féminisation des éducateurs, il est de 54% au niveau régional. Tant le préscolaire public que moderne se caractérisent par des taux de féminisation élevés avec respectivement 92% et 88% des éducateurs, alors que ce taux n'est que de 38% pour le préscolaire moderne.

17.2. Enseignement primaire

Si l'enseignement préscolaire veille sur la préparation des enfants de bas âge à appréhender l'école, pour leur permettre une meilleure insertion dans l'enseignement primaire, ce dernier a pour mission d'assurer la formation de base.

Vu la nature de cette mission et vu l'importance de la tranche d'âges concernée, ce type d'enseignement s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce, aussi bien au niveau national que régional.

En effet, au cours de l'année scolaire 2016-17, l'offre scolaire primaire régionale s'est établie à 1 050 établissements dont 12 écoles communautaires et 1557 unités satellites. Cette offre se répartie entre 843 établissement publics et 207 privés.

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 111: Enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-17

Type d'enseignement	Provinces/ Préfectures	Etabl.	Dt écoles Commu.	Satellites	Salles	Classes	Elèves	Dont filles	Enseignants	
Public	Urbain									
	A Hoceima	34	4	320	454	428	13 601	6 527	437	
	Chefchaouen	12	0	302	142	154	4 627	2 203	155	
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Larache	53	0	0	702	706	24 690	11 743	716	
	M'diq- Fnideq	32	0	4	399	530	21 578	10 415	520	
	Ouezzane	12	0	0	177	156	5 625	2 676	157	
	Tanger-Assilah	116	0	7	1 836	2 241	92 283	43 903	2 228	
	Tétouan	53	0	6	736	859	33 676	16 324	859	
	Région	312	4	639	4 446	5 074	196 080	93 791	5 072	
	Rural									
	A Hoceima	101	-	5	1 387	1 480	28 730	13 742	1 360	
	Chefchaouen	132	2	126	1 838	2 096	52 918	25 312	2 070	
	Fahs-Anjra	36	1	82	411	452	10 448	4 992	446	
	Larache	84	-	234	1 083	1 256	34 401	16 067	1 277	
	M'diq- Fnideq	5	2	13	76	84	1 427	667	78	
	Ouezzane	75	1	203	1 143	1 112	31 353	14 933	1 150	
	Tanger-Assilah	27	-	60	390	315	8 487	3 928	357	
	Tétouan	71	2	195	771	862	21 301	10 520	867	
	Région	531	8	918	7 099	7 657	189 065	90 161	7 605	
	Ensemble									
	A Hoceima	135	4	325	1 841	1 908	42 331	20 269	1 797	
	Chefchaouen	144	2	428	1 980	2 250	57 545	27 515	2 225	
	Fahs-Anjra	36	1	82	411	452	10 448	4 992	446	
	Larache	137	-	234	1 785	1 962	59 091	27 810	1 993	
	M'diq- Fnideq	37	2	17	475	614	23 005	11 082	598	
	Ouezzane	87	1	203	1 320	1 268	36 978	17 609	1 307	
Tanger-Assilah	143	-	67	2 226	2 556	100 770	47 831	2 585		
Tétouan	124	2	201	1 507	1 721	54 977	26 844	1 726		
Région	843	12	1 557	11 545	12 731	385 145	183 952	12 677		
Privé	A Hoceima	6	-	-	64	60	1 294	604	85	
	Chefchaouen	6	-	-	77	71	1 618	744	87	
	Fahs-Anjra	2	-	-	16	12	146	72	13	
	Larache	17	-	-	85	187	4 775	2 277	295	
	M'diq- Fnideq	12	-	-	131	162	4 112	1 947	211	
	Ouezzane	10	-	-	92	81	1 690	802	117	
	Tanger-Assilah	111	-	-	1 705	1 211	30 091	14 077	1 526	
	Tétouan	43	-	-	631	499	11 972	5 821	541	
	Région	207	-	-	2 801	2 283	55 698	26 344	2 875	
Total	A Hoceima	141	4	325	1905	1968	43 625	20 873	1 882	
	Chefchaouen	150	2	428	2057	2321	59 163	28 259	2 312	
	Fahs-Anjra	38	1	82	427	464	10 594	5 064	459	
	Larache	154	-	234	1870	2149	63 866	30 087	2 288	
	M'diq- Fnideq	49	2	17	606	776	27 117	13 029	809	
	Ouezzane	97	1	203	1412	1349	38 668	18 411	1 424	
	Tanger-Assilah	254	-	67	3931	3767	130 861	61 908	4 111	
	Tétouan	167	2	201	2138	2220	66 949	32 665	2 267	
	Région	1050	12	1 557	14 346	15 014	440 843	210 296	15 552	

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation - Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification
Annuaire Statistique du Maroc 2017

L'infrastructure primaire assure ainsi l'enseignement à 440 843 élèves dont 47,7% de filles. Concernant l'enseignement dans les écoles privées, il ne constitue qu'une part minime de l'enseignement primaire, puisqu'il ne concerne que 12,6% de l'effectif global des élèves. De plus, ce type d'enseignement concerne à des degrés divers les provinces et préfectures de la région: fortement concentré à la préfecture de Tanger-Assilah (53% des effectifs), faible à la province de Fahs-Anjra (0,2%), Al Hoceima (2,4%), Chefchaouen et Ouezzane (3%).

Les effectifs des élèves du primaire sont répartis sur 785 classes, à raison de 29 élèves par classe (30 élèves par classe pour le public et 24 dans le privé). Cette moyenne cache des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont plus encombrées avec 39 élèves/classes, comparativement aux classes primaires publiques rurales avec 25 élèves par classe. Les disparités sont aussi aigües entre les provinces et préfectures de la région, puisque les classes publiques urbaines sont les plus encombrées au niveau des préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq avec 41 élèves par classe, suivies de Tétouan avec 39 élèves par classe.

Le nombre de salles se situant à 14 346 salles, couvre le besoin de 96% des classes, ceci occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée. Ce phénomène est plus accentué dans les écoles publiques en milieu urbain avec un taux de couverture de 88% des classes, contre 93% pour le milieu rural, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Par ailleurs, l'encadrement de l'ensemble des élèves groupés en 15 014 classes de différents niveaux est assuré par 15 552 enseignants, ce qui donne une moyenne de 104 enseignants pour 100 classes, un ratio qui reste insuffisant pour faire face aux éventuelles maladies ou empêchements du personnel enseignant, qui pourraient entraver le déroulement normal du processus de l'enseignement. Ce constat est plus accentué pour les écoles primaires publiques pour lesquelles le nombre de classes dépasse celui des enseignants, comme c'est le cas au niveau de Chefchaouen, Fahs-Anjra, M'diq-Fnideq et Al Hoceima.

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 112 : Indicateurs de l'enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-17

Type d'enseignement	Provinces/Préfectures	Elèves/classe	Salles/100 Classes	Enseig/100 Classes	
Public	Urbain				
	A Hoceima	32	106	102	
	Chefchaouen	30	92	101	
	Fahs-Anjra	-	-	-	
	Larache	35	99	101	
	M'diq- Fnideq	41	75	98	
	Ouezzane	36	113	101	
	Tanger-Assilah	41	82	99	
	Tétouan	39	86	100	
	Région	39	88	100	
	Rural				
	A Hoceima	19	94	92	
	Chefchaouen	25	88	99	
	Fahs-Anjra	23	91	99	
	Larache	27	86	102	
	M'diq- Fnideq	17	90	93	
	Ouezzane	28	103	103	
	Tanger-Assilah	27	124	113	
	Tétouan	25	89	101	
	Région	25	93	99	
	Ensemble				
	A Hoceima	22	96	94	
	Chefchaouen	26	88	99	
	Fahs-Anjra	23	91	99	
	Larache	30	91	102	
	M'diq- Fnideq	37	77	97	
	Ouezzane	29	104	103	
	Tanger-Assilah	39	87	101	
	Tétouan	32	88	100	
	Région	30	91	100	
Privé	A Hoceima	22	107	142	
	Chefchaouen	23	108	123	
	Fahs-Anjra	12	133	108	
	Larache	26	45	158	
	M'diq- Fnideq	25	81	130	
	Ouezzane	21	114	144	
	Tanger-Assilah	25	141	126	
	Tétouan	24	126	108	
	Région	24	123	126	
	Total	A Hoceima	22	97	96
		Chefchaouen	25	89	100
		Fahs-Anjra	23	92	99
Larache		30	87	106	
M'diq- Fnideq		35	78	104	
Ouezzane		29	105	106	
Tanger-Assilah		35	104	109	
Tétouan		30	96	102	
Région		29	96	104	

Source : Direction Régionale du HCP

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait en 2016-17 plus de 60 000 nouveaux inscrits dont plus de 29 000 en milieu rural. La proportion des filles atteignait près de 49%.

Tableau 113: Nouveaux inscrits en 1^{ère} année dans l'enseignement primaire public selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-2017

Préfectures / Provinces	Urbain		Rural		Total	
	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles
Al Hoceima	2 022	980	4 744	2 391	6 766	3 371
Chefchaouen	707	367	8 089	3 912	8 796	4 279
Fahs-Anjra	-	-	1 621	774	1 621	774
Larache	3 881	1 877	5 571	2 594	9 452	4 471
M'diq-Fnideq	3 530	1 705	232	103	3 762	1 808
Ouezzane	765	367	4 347	2 123	5 112	2 490
Tanger-Assilah	14 725	7 161	1 374	661	16 099	7 822
Tétouan	5 163	2 542	3 348	1 647	8 511	4 189
Région	30 793	14 999	29 326	14 205	60 119	29 204

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation - Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification

17.3. Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale a englobé, durant l'année scolaire 2016-17, 289 établissements dont 94 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 84 collèges.

Durant l'année scolaire 2016-17, le nombre des scolarisés à ce cycle d'enseignement s'élevait à 174 949 élèves (public et privé confondus) marquant une hausse de 3,4% par rapport à l'année scolaire 2015-2016 (+3,7% dans le public et +0,4% dans le privé). La proportion des filles a été de 47%. A signaler aussi que 69% des élèves fréquentant le collège se concentrent en milieu urbain.

Le secteur privé, avec seulement 11 325 élèves, participe peu dans l'enseignement collégial avec 6% des scolarisés, fortement concentré à préfecture de Tanger-Assilah qui englobe 53% des élèves..

Les effectifs scolarisés dans l'enseignement collégial sont répartis sur 4594 classes, soit une moyenne de 38 élèves par classe, dénotant l'encombrement des classes dans ce cycle d'enseignement. Les classes collégiales publiques sont les plus encombrées avec 41 élèves/classe en milieu urbain et 39 élèves par classe en milieu rural, contre 22 élèves/classe pour les classes privées.

Concernant le nombre d'enseignants du cycle collégial, il s'élève à 6 508 enseignants. Ceci traduit une moyenne de 127 enseignants/100 classes pour les établissements publics urbains, 119 enseignants/100 classes pour les établissements publics ruraux, puis 281 enseignants/100 classes pour le collégial privé.

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 114: Enseignement secondaire collégial, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-2017

Type d'enseignement	Provinces/Préfectures	Etabl.	Salles	Classes	Elèves	Dt filles	Enseignants
Public	Urbain						
	A Hoceima	11	238	198	6 833	3 226	290
	Chefchaouen	4	87	104	3 792	1 795	144
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	14	320	335	13 789	6 505	436
	M'diq- Fnideq	14	260	293	11 629	5 648	373
	Ouezzane	2	102	119	4 852	2 226	148
	Tanger-Assilah	42	946	1 132	48 696	24 232	1378
	Tétouan	24	506	491	19 400	9 581	620
	Région	111	2 459	2 672	108 991	53 213	3389
	Rural						
	A Hoceima	21	274	242	8 334	3 393	316
	Chefchaouen	12	263	343	13 724	5 470	368
	Fahs-Anjra	7	79	87	3 231	1 443	124
	Larache	11	153	210	8 652	3 674	240
	M'diq- Fnideq	2	27	16	493	242	30
	Ouezzane	14	253	300	12 375	5 161	282
	Tanger-Assilah	3	53	47	1 849	888	76
	Tétouan	14	162	161	5 935	2 968	235
	Région	84	1 264	1 406	54 593	23 239	1671
	Ensemble						
	A Hoceima	32	512	440	15 167	6 619	606
	Chefchaouen	16	350	447	17 516	7 265	512
	Fahs-Anjra	7	79	87	3 231	1 443	124
	Larache	25	473	545	22 441	10 179	676
	M'diq- Fnideq	16	287	309	12 122	5 890	403
	Ouezzane	16	355	419	17 227	7 387	430
	Tanger-Assilah	45	999	1 179	50 545	25 120	1454
	Tétouan	38	668	652	25 335	12 549	855
Région	195	3 723	4 078	163 584	76 452	5060	
Privé(*)	A Hoceima	2	...	9	188	67	52
	Chefchaouen	3	...	9	213	109	12
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	10	...	43	954	431	406
	M'diq- Fnideq	9	...	36	711	384	111
	Ouezzane	2	...	6	124	54	20
	Tanger-Assilah	50	...	278	6 056	2 913	587
	Tétouan	18	...	135	3 119	1 563	260
	Région	94	...	516	11 365	5 521	1 448
	Ensemble						
A Hoceima	34	...	449	15 355	6 686	658	
Chefchaouen	19	...	456	17 729	7 374	524	
Fahs-Anjra	7	...	87	3 231	1 443	124	
Larache	35	...	588	23 395	10 610	1 082	
M'diq- Fnideq	25	...	345	12 833	6 274	514	
Ouezzane	18	...	425	17 351	7 441	450	
Tanger-Assilah	95	...	1 457	56 601	28 033	2 041	
Tétouan	56	...	787	28 454	14 112	1 115	
Région	289	...	4 594	174 949	81 973	6 508	

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation - Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification
Annuaire Statistique du Maroc 2017

(*) non compris les missions étrangères

17.4. Enseignement secondaire qualifiant

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2016-17, à 151 établissements dont 115 publics et 36 privés. Ce cycle se caractérise par sa forte concentration en milieu urbain qui compte 76% des lycées.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 93 022 élèves dont 51% de filles, marquant une augmentation de 3,3% par rapport à l'année scolaire 2015-2016. Les scolarisés dans le secondaire privé ne représentent que 5,3% de l'ensemble des élèves de ce cycle.

Les élèves du secondaire qualifiant sont répartis sur 2 771 classes, soit une moyenne de 34 élèves par classe, dénotant la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement, mais qui demeure un phénomène caractérisant les lycées publics dans lesquels la moyenne est de 35 élèves par classe contre 22 élèves/classe pour les lycées privés.

Le nombre de salles s'établit à 2 930 salles. Mais si celles-ci couvrent le besoin de l'ensemble des classes pour l'enseignement secondaire privé et pour le public rural, ce n'est pas le cas pour le secondaire public en milieu urbain qui affiche un taux de couverture de 98% des classes.

Quant aux enseignants du cycle secondaire qualifiant, le nombre s'élève à 5 756 enseignants, ce qui traduit une moyenne confortable de 208 enseignants par 100 classes, soit 210 enseignants/100 classes pour les établissements publics, et 184 enseignants/100 classes pour les établissements privés.

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 115: Enseignement secondaire qualifiant, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2016-2017

Type d'enseignement	Provinces/Préfectures	Etabl.	Salles	Classes	Elèves	Dt filles	Enseignants
Public	Urbain						
	A Hoceima	12	264	225	6 312	3 273	446
	Chefchaouen	5	110	88	2 570	1 233	164
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	11	295	286	10 350	5 194	532
	M'diq- Fnideq	8	196	195	6 657	3 692	398
	Ouezzane	4	93	97	3 061	1 515	161
	Tanger-Assilah	24	643	729	28 815	15 551	1 375
	Tétouan	15	404	429	14 801	8 121	881
	Région	79	2 005	2 049	72 566	38 579	3 957
	Rural						
	A Hoceima	6	75	71	1 936	762	192
	Chefchaouen	12	180	161	5 390	2 198	458
	Fahs-Anjra	3	64	48	1 249	653	150
	Larache	3	39	32	1 044	506	98
	M'diq- Fnideq	-	-	-	-	-	2
	Ouezzane	9	141	147	4 983	2 123	326
	Tanger-Assilah	-	-	-	-	-	2
	Tétouan	3	42	34	928	552	149
	Région	36	541	493	15 530	6 794	1 377
	Ensemble						
	A Hoceima	18	339	296	8 248	4 035	638
	Chefchaouen	17	290	249	7 960	3 431	622
	Fahs-Anjra	3	64	48	1 249	653	150
	Larache	14	334	318	11 394	5 700	630
	M'diq- Fnideq	8	196	195	6 657	3 692	400
	Ouezzane	13	234	244	8 044	3 638	487
	Tanger-Assilah	24	643	729	28 815	15 551	1 377
	Tétouan	18	446	463	15 729	8 673	1 030
Région	115	2 546	2 542	88 096	45 373	5 334	
Privé(*)	A Hoceima	-	-	-	-	-	-
	Chefchaouen	-	-	-	-	-	-
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	6	26	17	309	156	91
	M'diq- Fnideq	1	16	9	274	111	23
	Ouezzane	-	-	-	-	-	-
	Tanger-Assilah	24	279	158	3 302	1 449	168
	Tétouan	5	63	45	1 041	527	140
	Région	36	384	229	4 926	2 243	422
	Ensemble						
A Hoceima	18	339	296	8 248	4 035	638	
Chefchaouen	17	290	249	7 960	3 431	622	
Fahs-Anjra	3	64	48	1 249	653	150	
Larache	20	360	335	11 703	5 856	721	
M'diq- Fnideq	9	212	204	6 931	3 803	423	
Ouezzane	13	234	244	8 044	3 638	487	
Tanger-Assilah	48	922	887	32 117	17 000	1 545	
Tétouan	23	509	508	16 770	9 200	1 170	
Région	151	2 930	2 771	93 022	47 616	5 756	

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation - Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification
Annuaire Statistique du Maroc 2017

(*) non compris les missions étrangères

18. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES

18.1. Enseignement supérieur universitaire

L'enseignement supérieur universitaire au Maroc ne cesse de se développer soit par la création de nouveaux instituts, écoles supérieures et universités, soit par l'afflux d'un nombre de plus en plus croissant d'étudiants bacheliers désireux de suivre un enseignement supérieur leur permettant de s'intégrer efficacement aux mutations technologiques ou économiques que notre pays ne peut éviter tant qu'il demeure ouvert au monde extérieur.

Dans cette optique, et conformément à la politique de décentralisation de l'infrastructure universitaire, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite l'Université Abdelmalek Essaâdi dont les établissements affiliés se localisent à Tanger, Tétouan, Larache et Martil. Quant aux établissements universitaires sis à Al Hoceima, ils relèvent de l'Université Mohammed Premier d'Oujda.

C'est ainsi que la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et la Faculté Polydisciplinaire sont implantées à Martil, la Faculté des Sciences, la Faculté Ossoul Eddine et l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées sont implantées à Tétouan, tandis que Tanger abrite la Faculté des Sciences et techniques, l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, l'Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction, la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, et l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées, alors que Larache compte la Faculté Polydisciplinaire.

Par ailleurs, La Faculté des Sciences et Techniques et l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées relevant de l'Université Mohammed Premier, sont implantées à Al Hoceima.

Exprimée en places physiques, la capacité d'accueil des établissements universitaires implantés dans la région s'élève à 36 913 places durant l'année universitaire 2016-2017, représentant 7,6% de la capacité d'accueil globale des universités du Royaume.

Tableau 116 : Enseignement Supérieur, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année universitaire 2016-2017

Université	Etablissement	Capacité d'accueil	Etudiants		Personnel enseignant		
			Tous cycles	Dt Féminin	Dt étrangers	Total	Dt féminin
Tétouan							
	Faculté des Sciences	4 700	8 667	4 229	234	206	40
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1 099	1 021	491	46	42	12
	Faculté Ossol Ad-dine	1 502	3 806	1 489	18	33	4
Martil							
	Faculté Poly disciplinaire	3 137	18 726	8 244	53	55	17
	Ecole Normale Supérieure Tétouan	1 625	1 073	533	14	61	4
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	3 033	14 491	7 336	67	139	21
Université Abdelmalek Essaâdi	Tanger						
	Faculté des Sciences Jurid. Eco. et Sociales	3 792	25 539	12 745	647	98	22
	Faculté des Sciences et Techniques	5 403	4 783	2 391	164	173	42
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	2 454	1 673	1 037	75	53	14
	Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction	724	251	99	3	26	8
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	2 399	1 164	492	52	53	15
	Faculté de Médecine et Pharmacie	...	108	62	0	21	10
	Larache						
	Faculté Poly disciplinaire	4 700	4 262	2 079	2	39	10
Al Hoceima							
Université Mohamed Premier	Faculté des Sciences et Techniques	570	528	324	1	27	6
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1 775	743	303	7	41	6
Région		36 913	86 835	41 854	1 383	1 067	231

Source: Statistiques Universitaires 2016-2017, Secrétariat d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'effectif global des étudiants qui poursuivaient leurs études dans les établissements universitaires de la région durant l'année universitaire 2016-2017 s'élevait à 86 835 étudiants, soit une augmentation de 13,4% par rapport à l'année universitaire précédente, représentant 11,1% des étudiants au niveau national. Les étudiants féminins constituent 48,2% de l'ensemble des étudiants dans les établissements universitaires de la région.

L'encadrement de l'ensemble des étudiants relevant des établissements universitaires de la région est assuré par un corps enseignant composé de 1 067 enseignants dont 22% de femmes.

En outre, des cités universitaires et internats sont disponibles à Tétouan, Tanger et à Al Hoceima dans le but d'abriter la population estudiantine et de lui créer un environnement favorable. C'est ainsi que 3 973 étudiants résidaient dans les dites cités en 2016-2017, dont 71% de sexe féminin.

18.2. Instituts supérieurs

A côté des établissements universitaires, la région abrite aussi 4 instituts supérieurs : l'Institut Supérieur International de Tourisme et l'Institut National de l'Action Sociale à Tanger, puis l'Institut National des Beaux arts et l'Institut de Formation aux Carrières de Santé à Tétouan. L'effectif des étudiants inscrits dans ces 4 instituts en l'année universitaire 2016-2017 était de 1 609 étudiants dont 71% de sexe féminin, encadrés par 124 enseignants.

Tableau 117: Etudiants inscrits dans les instituts et écoles supérieures, Région Tanger Tétouan Al Hoceima, année universitaire: 2016-17

Instituts	Etudiants		Personnel Enseignant	
	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin
Institut Supérieur International de Tourisme	549	330	51	19
Institut National de L'Action Sociale	157	138	12	5
Institut National des Beaux Arts	128	46	16	6
Institut de Formation aux Carrières de Santé (1)	775	623	45	33
Total	1 609	1 137	124	63

Source : Instituts cités

(1): les données incluent les statistiques de l'IFCS de Tétouan, l'annexe de Tanger et l'annexe d'Al Hoceima

Quant aux instituts supérieurs privés, leur nombre s'élève à 19 établissements dont 18 implantés à Tanger et 1 à Tétouan. 2 067 étudiants poursuivaient leur études supérieurs dans ces établissements privés durant l'année universitaire 2016-2017 dont 46% de sexe féminin, encadrés par 380 enseignants.

18.3. Formation des cadres

La formation des cadres est considérée comme un levier du développement économique et social de la Nation. Son action s'étend à tous les domaines dans le but de disposer de personnel compétent.

A l'échelle de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, on relève la présence de l'enseignement pédagogique à travers ses trois niveaux : La formation des professeurs du primaire se déroule dans quatre centres localisés à Tanger, Tétouan, Larache et Al Hoceima. L'effectif des stagiaires s'élevait, en 2016-17, à 292 tous bilingues. La formation de l'enseignement secondaire collégial est dispensée par les deux centres de Tanger et Tétouan qui assurent la formation de 170 stagiaires. Quant au secondaire qualifiant, le centre de Tanger à accueilli 285 stagiaires durant l'année 2016/2017.

L'effectif du personnel enseignant veillant sur la formation de ces stagiaires est de 101 encadreurs soutenus par 24 administrateurs.

Tableau 118: Enseignants stagiaires selon le centre, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, 2016-17

Filière	Centre Tanger	Centre Larache	Centre Tétouan	Centre Al Hoceima	Total
Enseignement primaire	60	75	85	72	292
Enseignement secondaire collégial	115	-	55	-	170
Enseignement secondaire qualifiant	285	-	-	-	285
Total général	460	75	140	72	747

Source: Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la Région de Tanger-Tétouan-AlHoceima

19. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre constituent un des facteurs essentiels de la croissance, de la productivité et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines. La mise en valeur de celles-ci doit être justifiée par la réforme du système de formation en vue de mieux répondre aux exigences du développement et suivre les mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

La formation professionnelle, considérée comme facteur de développement, est destinée à tous les niveaux scolaires afin d'encadrer la jeunesse pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché de l'emploi. Ainsi l'Etat a mené, et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du collégial et du secondaire. Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation, ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont susceptibles de donner un nouveau souffle au domaine de la formation professionnelle.

Ainsi, avec 197 établissements répartis sur l'ensemble de la région et une capacité d'accueil de 40 944 places pédagogiques, le système de formation professionnelle est appelé à devenir l'un des piliers du développement régional.

Cependant une certaine concentration de cette infrastructure a été relevée au niveau de Tanger-Assilah (46% du nombre des centres et 55% du total de la capacité d'accueil).

Tableau 119 : Etablissements de la formation professionnelle et capacité d'accueil selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016-2017

Préfectures / Provinces	Public		Privé		Total	
	Etab.	Capacité d'accueil	Etab.	Capacité d'accueil	Etab.	Capacité d'accueil
Al Hoceima	7	2 482	2	60	9	2 542
Chefchaouen	4	2 060	3	142	7	2 202
Fahs Anjra	-	-	-	-	-	-
Larache	5	2 883	18	864	23	3 747
M'diq-Frīdeq	8	1 860	8	311	16	2 171
Ouezzane	3	840	6	231	9	1 071
Tanger-Assilah	21	18 678	70	3 685	91	22 363
Tétouan	11	4 910	31	1 938	42	6 848
Région	59	33 713	138	7 231	197	40 944

Source : Services Provinciaux de la Formation Professionnelle

L'effectif des stagiaires a atteint 31 811 élèves en 2016-17 dont 79% suit sa formation dans le public.

Un autre élément à relever est le poids croissant de la participation féminine qui est de 30% en 2016-17. Certes, la féminisation est plus forte au niveau technicien spécialisé (46%) et technicien (32%), mais elle n'en est pas moins au niveau spécialisation et qualification où elle atteint respectivement 19% et 15%.

Tableau 120: Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016-17

Préfectures/ Provinces	Secteur	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien Spécialisé	Total	Dont Féminin
Al Hoceima	Public	347	741	445	498	2 031	665
	Privé	-	-	3	-	3	1
	Ensemble	347	741	448	498	2 034	666
Chefchaouen	Public	279	464	195	194	1 132	86
	Privé	25	14	31	38	108	57
	Ensemble	304	478	226	232	1 240	143
Fahs Anjra	Public	-	-	-	-	-	-
	Privé	-	-	-	-	-	-
	Ensemble	-	-	-	-	-	-
Larache	Public	991	1 345	643	733	3 712	646
	Privé	208	107	41	164	520	226
	Ensemble	1 199	1 452	684	897	4 232	872
M'diq Fnideq	Public	262	540	1 233	726	2 761	426
	Privé	200	50	69	61	380	199
	Ensemble	462	590	1 302	787	3 141	625
Ouezzane	Public	274	488	354	339	1 455	122
	Privé	96	10	35	37	178	57
	Ensemble	370	498	389	376	1 633	179
Tanger-Assilah	Public	975	2 349	2 549	3 085	8 958	3 239
	Privé	887	277	1 141	1 355	3 660	1 940
	Ensemble	1 862	2 626	3 690	4 440	12 618	5 179
Tétouan	Public	596	1 219	1 801	1 517	5 133	830
	Privé	507	202	460	611	1 780	1 010
	Ensemble	1 103	1 421	2 261	2 128	6 913	1 840
Région	Public	3 724	7 146	7 220	7 092	25 182	6 014
	Privé	1 923	660	1 780	2 266	6 629	3 490
	Ensemble	5 647	7 806	9 000	9 358	31 811	9 504

Source : Services Provinciaux de la Formation Professionnelle

Quant au personnel formateur chargé de l'encadrement dans ces centres, il s'est chiffré en 2016-17 à 1 650 formateurs constitués en moitié de vacataires. Le taux d'encadrement est de 1 formateur pour 19 inscrits, mais diverge selon le secteur puisqu'il atteint 1 formateur pour 32 stagiaires au secteur public contre 1 formateur pour 8 stagiaires au secteur privé.

Tableau 121 : Personnel formateur selon le secteur, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016-17

Préfectures/ Provinces	Public			Privé			Total		
	Permanents	Vacataires	Total	Permanents	Vacataires	Total	Permanents	Vacataires	Total
Al Hoceima	39	17	56	3	2	5	42	19	61
Chefchaouen	18	9	27	9	7	16	27	16	43
Fahs Anjra	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Larache	46	19	65	40	52	92	86	71	157
M'diq Fnideq	20	9	29	23	20	43	43	29	72
Ouezzane	16	9	25	17	14	31	33	23	56
Tanger-Assilah	198	253	451	201	269	470	399	522	921
Tétouan	73	49	122	117	101	218	190	150	340
Région	410	365	775	410	465	875	820	830	1650

Source : Services Provinciaux de la Formation Professionnelle

20. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressant toutes les couches sociales: tel l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

20.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière

20.1.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima se compose en 2013 de 275 formations dont les centres de santé constituent 73%. Par ailleurs, la région est dotée de 17 hôpitaux dont 12 hôpitaux généraux et 5 hôpitaux spécialisés.

Dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 67% des établissements sanitaires sont localisés en milieu rural. Ces établissements sont de niveaux dispensaire rural (21%) et centre de santé rural communal (46%).

Tableau 122: Infrastructure sanitaire selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013

Provinces / Préfectures	Hôpitaux généraux	Hôpitaux spécialisés	Centres de santé urbains		Centres de santé ruraux communaux		Dispensaires ruraux	Total	Hab./étab.
			SLA	ALA	SLA	ALA			
Al Hoceima	2	1	6	3	17	14	16	59	6 800
Chefchaouen	1	-	3	-	17	10	21	52	8 700
Fahs-Anjra	-	-	-	-	3	4	-	7	10 800
Larache	2	-	9	-	10	7	6	34	14 500
M'diq-Fnideq	2	-	6	1	2	-	-	11	18 300
Ouezzane	1	-	4	-	9	7	14	35	8 600
Tanger-Assilah	3	2	22	2	5	3	-	37	28 000
Tétouan	1	2	16	1	17	3	-	40	13 500
Région	12	5	66	7	80	48	57	275	12 700
Maroc	105	38	644	131	849	397	738	2902	11 500

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

Direction Régionale du HCP

SLA : Sans lits pour accouchement

ALA : Avec lits pour accouchement

L'infrastructure sanitaire assure une couverture peu satisfaisante des besoins de la population. La région dispose d'un établissement pour 12 700 personnes environ contre un établissement pour 11 500 habitants au niveau national. En milieu rural on dénombre un dispensaire pour 25 000 personnes et un centre de santé pour 11 100 habitants, contre respectivement 18 100 et 10 700 habitants au niveau national.

20.1.2. Capacité litière

Le nombre de lits d'hôpitaux publics s'est établi à 3 029 en 2013, soit 11% de la capacité nationale.

Tableau 123: Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013

Provinces / Préfectures	Hôpitaux généraux	Hôpitaux spécialisés	Total (*)	Hab./lit
Al Hoceima	488	37	525	800
Chefchaouen	218	-	218	2 100
Fahs-Anjra	-	-	-	-
Larache	319	-	319	1 600
M'diq-Fnideq	113	-	113	1 800
Ouezzane	113	-	113	2 700
Tanger-Assilah	383	311	694	1 500
Tétouan	524	523	1 047	500
Région	2 158	871	3 029	1 200
Maroc	20 545	7 202	27 747	1 200
Région/Maroc (%)	11%	12%	11%	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017
 (*) Capacité théorique

Ainsi, le nombre d'habitants par lit d'hôpital a atteint 1 200 en 2013, une moyenne qui est encore loin de la norme retenue (300 personnes/lit), mais qui égalise la moyenne nationale (1 200 personnes/lit).

A l'intérieur de la région, les disparités sont énormes entre les provinces et préfectures, la moyenne par lit d'hôpital oscille, en effet, entre 2 700 personnes/lit à la province d'Ouezzane et 500 personnes/lit au niveau de la province de Tétouan.

20.2. Encadrement Sanitaire

20.2.1. Encadrement médical

Les formations sanitaires dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima sont encadrées, en 2016, par 1 582 médecins dont 910 exerçant dans le privé. La préfecture de Tanger-Assilah concentre à elle seule 45% des médecins de la région, suivie de Tétouan avec 21%.

Ainsi, la densité médicale de la région a évolué à 44 médecins par 100 000 habitants, pourtant, elle demeure inférieure à la moyenne enregistrée au niveau national (65 médecins/100 000 habitants).

Par ailleurs, des disparités inquiétantes persistent entre les provinces et préfectures de la région. En effet, les provinces à faible taux d'urbanisation

connaissent un encadrement médiocre, la densité médicale varie entre 10 médecins/100 000 habitants à Fahs Anjra et 63 médecins/100 000 habitants à Tanger-Assilah.

Tableau 124: Effectif des médecins selon le secteur et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces / Préfectures	Public(*)	Privé	Total	Médecins /100 000 hab.
Al Hoceima	134	37	171	43
Chefchaouen	89	20	109	23
Fahs-Anjra	7	1	8	10
Larache	75	74	149	30
M'diq-Fnideq	36	17	53	24
Ouezzane	26	23	49	16
Tanger-Assilah	183	521	704	63
Tétouan	122	217	339	61
Région	672	910	1 582	44
Maroc	10 514	11 798	22 312	65
Région/Maroc (%)	6,4	7,7	7,1	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

(*)Non compris les centres hospitaliers universitaires

Pour compléter la présentation de l'encadrement médical, nous donnons ci-après les données relatives aux chirurgiens-dentistes en fonction dans les provinces et préfectures relevant de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Tableau 125: Effectifs des chirurgiens-dentistes , Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013

Provinces / Préfectures	Privé	Public	Total	chirurgiens dentistes /100 000 hab
Al Hoceima	12	2	14	4
Chefchaouen	5	4	9	2
Fahs Anjra	0	3	3	4
Larache	25	5	30	6
M'diq-Fnideq	7	2	9	4
Ouezzane	1	1	2	1
Tanger-Assilah	169	12	181	18
Tétouan	65	5	70	13
Région	284	34	318	9
Maroc	4 358	326	4684	14
Région/Maroc (%)	7	10	7	-

Source : Santé en chiffres, édition 2016

Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte, en 2013, 318 chirurgiens dentistes, soit une densité de 9 chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants, contre 14 chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants pour l'ensemble du Royaume.

La province de Ouezzane demeure la moins desservie avec une densité de 1 chirurgien dentiste pour 100 000 habitants, alors que la préfecture de Tanger-Assilah se trouve à l'autre extrémité avec une densité de 18 chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants.

20.3. Encadrement paramédical

Les médecins publics exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 2 614 personnes soit une densité de 7 aides sanitaires par 10 000 habitants, la même densité relevée au niveau national. Aussi, une moyenne de 4 adjoints de santé par médecin exerçant dans le secteur public est enregistrée à l'échelle régionale contre seulement 2 pour l'ensemble du Maroc. La répartition par provinces et préfectures fait ressortir une concentration au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah qui englobe le quart du personnel paramédical (25%), suivie de la province de Tétouan avec 20%. De même, une certaine inégalité est ressentie au niveau de la densité paramédicale puisque seules la province d'Al Hoceima et Tétouan, avec respectivement 13 et 10 aides sanitaires pour 10 000 habitants, dépassent la densité régionale. Quant aux autres provinces de la région, la plus faible densité est enregistrée au niveau de Ouezzane avec seulement 5 aides sanitaires pour 10 000 habitants.

Tableau 126: Personnel paramédical public par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013

Provinces / Préfectures	A.S.D.E.S	A.S.B	Total	Personnel paramédical public/10 000 hab
Al Hoceima	403	112	515	13
Chefchaouen	225	25	250	6
Fahs Anjra	44	4	48	6
Larache	234	90	324	7
M'diq-Fnideq	131	15	146	7
Ouezzane	122	32	154	5
Tanger-Assilah	503	150	653	6
Tétouan	435	89	524	10
Région	2097	517	2614	7
Maroc	18 299	6 310	24 609	7
Région/Maroc (%)	11,5	8,2	10,6	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

A.S.D.E.S : Adjoint de Santé Diplômé d'Etat Spécialiste (y compris les sages-femmes)

A.S.D.E : Adjoint de Santé Diplômé d'Etat

A.S.B : Adjoint de Santé Breveté

Quant aux infirmiers publics assurant les soins auprès des médecins pratiquants dans la région, leur nombre a dépassé 1 700 infirmiers en 2013. Ce nombre rapporté à l'ensemble national, en représente presque 12%. Par spécialité, le corps polyvalent en constitue 65% suivi des sage-femmes avec 21%. La préfecture de Tanger-Assilah et les provinces de Tétouan et Al Hoceima concentrent à elles seules 64% des infirmiers actifs dans la région, alors que la province de Fahs-Anjra reste la moins desservie en ce genre de personnel avec seulement 2% de l'effectif régional.

Tableau 127: Infirmiers publics selon les spécialités et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2013

Préfectures / Provinces	Total	dont			
		Sage-femme	Anesthésie	Psychiatre	Polyvalent
Al Hoceima	345	64	21	17	227
Chefchaouen	190	48	15	5	121
Fahs Anjra	39	12	-	-	27
Larache	184	53	15	3	113
M'diq- Fnideq	101	23	14	1	63
Ouezzane	109	31	6	-	72
Tanger-Assilah	392	80	30	42	232
Tétouan	369	48	20	32	268
Région	1729	359	121	100	1123
Maroc	14 749	3 096	1 110	541	9 627
Région/Maroc (%)	11,7	11,6	10,9	18,5	11,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

20.4. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires

La durée moyenne de séjour d'un patient dans un établissement hospitalier public au niveau de la région est de 4,1 jours, elle est presque similaire à celle enregistrée au niveau national qui est de 4,0 jours. Par provinces, seules les provinces de Tétouan et Al Hoceima dépassent cette moyenne régionale, avec respectivement 5,6 et 4,6 jours comme durée moyenne de séjour.

Quant au taux moyen d'occupation, il s'établit dans la région à 61,7% contre 63,8% à l'échelle nationale. La province de Larache connaît le taux d'occupation le plus élevé avec 71,7%, alors que ce taux n'est que de 26,9% la province d'Ouezzane.

Tableau 128: Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015

Préfectures / Provinces	Taux de rotation des lits (*)	Durée moyenne de séjour (journées)	Taux moyen d'occupation (%)
Al Hoceima	51,2	4,6	66,0
Chefchaouen	60,9	3,7	61,9
Fahs Anjra	-	-	-
Larache	65,2	3,8	71,7
M'diq-Fnideq	60,0	2,3	45,9
Ouezzane	36,9	2,6	26,9
Tanger-Assilah	62,3	3,7	63,3
Tétouan	40,1	5,6	61,8
Région	53,7	4,1	61,7
Maroc	51,4	4,0	63,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

(*) Nombre moyen de malades

20.4.1. Quelques aspects de l'activité de la santé publique

20.4.1.1. Programme national d'immunisation

Dans le cadre de la réalisation des programmes sanitaires nationaux, les services de la santé publique ont mené, au cours de l'année 2015, un large programme de vaccination infantile d'immunisation (de 0 à 11 mois). Sur un total de 4 228 635 vaccinations effectuées au Maroc, 11,3% ont été réalisées dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, soit un total de 459 527 prises.

Tableau 129: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015

Préfectures / Provinces	B.C.G	Polio	DTCP1 + Hib1+ HB1	DTCP2+ Hib2+ HB2	DTCP3+ Hib3+ HB3	R.R
Al Hoceima	8 884	8 882	8 845	8 666	8 713	8 385
Chefchaouen	10 680	10 787	10 668	10 229	9 930	8 769
Fahs-Anjra	1 825	1 825	1 902	1 885	1 920	1 822
Larache	11 358	11 359	11 260	11 206	11 031	10 766
M'diq-Fnideq	4 736	4 736	4 822	4 865	4 894	495
Ouezzane	5 636	5 636	5 788	5 842	6 014	5 839
Tanger-Assilah	24 075	24 015	24 467	24 555	24 773	24 485
Tétouan	10 897	10 798	10 643	9 430	10 591	9 898
Région	78 091	78 038	78 395	76 678	77 866	70 459
Maroc	725 566	724 467	724 237	718 213	714 670	621 482
Région/Maroc (%)	10,8%	10,8%	10,8%	10,7%	10,9%	11,3%

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

B.C.G : Bacille de Calmette et Guérin (vaccin anti-tuberculeux)

Le vaccin HB a été combiné avec le DTC+ Anti-Polio+Anti-Hib

R.R : Vaccin anti rougeole combiné avec le vaccin anti rubéole.

20.4.1.2. Programme National de Lutte contre les Maladies Diarrhéiques

D'autre part, 10 927 enfants ont pu bénéficier du Programme National de Lutte contre les Maladies Diarrhéiques au niveau régional, soit 9,1% de l'effectif national.

Tableau 130 : Enfants bénéficiaires du PNLMD, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015

Préfectures / Provinces	Degré de déshydratation			Dysenterie	Dysenterie Persistante
	(A)	(B)	(C)		
Al Hoceima	1 221	1	-	33	-
Chefchaouen	2 201	135	6	15	10
Fahs-Anjra	174	-	-	4	-
Larache	1 516	7	1	33	3
M'Diq-Fnideq	857	-	-	19	-
Ouezzane	896	1	-	1	-
Tanger-Assilah	2 267	86	1	12	18
Tétouan	1 344	25	5	23	12
Région	10 476	255	13	140	43
Maroc	116 327	1 588	178	1 238	592
Région/Maroc (%)	9,0%	16,1%	7,3%	11,3%	7,3%

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

20.4.1.3. Planification familiale

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif premier de la pratique de la planification familiale visant un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

De nos jours, les femmes marocaines sont de plus en plus sensibilisées à l'utilisation desdits moyens, ce qui n'était pas sans impact sur la modification des niveaux de fécondité tant au niveau national que régional. En effet, l'indice synthétique de fécondité a régressé de 2,7 à 2,2 enfants par femme entre 2004 et 2014 dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Cet indice s'est manifesté par une tendance semblable pour les deux milieux de résidence, en passant de 3,4 à 2,4 enfants pour les femmes rurales régionales, et de 2,2 à 2,1 enfants pour les femmes régionales urbaines.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, les femmes agissent d'une manière analogue quant à la pratique de la contraception: l'effectif des utilisatrices (les anciennes et les nouvelles) de moyens contraceptifs, a connu une augmentation de 8,3% entre 2012 et 2015.

Il paraît ainsi que la planification familiale, combinée à d'autres facteurs socio-économiques, tels l'urbanisation et l'instruction de la femme, atteint de plus en plus sa finalité, tant au niveau régional que national.

Tableau 131: Activités du programme national de planification familiale, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015

Préfectures / Provinces	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Al Hoceima	7 842	24 737
Chefchaouen	6 027	15 911
Fahs-Anjra	1 321	3 205
Larache	8 154	58 674
M'diq-Fnideq	3 577	700
Ouezzane	6 427	25 007
Tanger-Assilah	17 286	45 833
Tétouan	8 516	31 350
Région	59 150	205 417
Maroc	617 685	3 053 122
Région / Maroc (%)	9,6%	6,7%

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

21. JEUNESSE ET SPORTS

Le secteur de la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale, le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducative adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite, en 2016, 37 installations sportives dont 21 Centres socio-sportifs de proximité intégrés, ce qui traduit une densité d'un établissement pour presque 98 300 habitants. Des disparités énormes sont relevées dans la répartition de ces installations entre les provinces et préfectures de la région puisque la densité varie de 15 700 habitants par installation à Fahs Anjra jusqu'à 299 800 habitants par installation au niveau de la province de Ouezzane et 464 000 habitants par installation à la province de Chefchaouen.

Tableau 132: Installations sportives selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces /Préfectures	Salles Omnisports	Piscines Couvertes	Pistes d'Athlétisme	Terrains en Gazon Synthétique	Grands Stades	C.S.S.P.I (1)	Total
Al Hoceima	-	-	-	3	-	4	7
Chefchaouen	1	-	-	-	-	-	1
Fahs -Anjra	-	-	-	-	-	5	5
Larache	-	-	-	1	-	3	4
M'diq-Fnideq	-	-	-	1	-	-	1
Ouezzane	1	-	-	-	-	0	1
Tanger -Assilah	3	-	2	1	-	9	15
Tétouan	1	1	-	1	-	-	3
Région	6	1	2	7	-	21	37

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

(1) Centre socio-sportif de proximité intégré

Dans le même sens, la région compte, en 2016, 485 clubs sportifs adhérents aux fédérations correspondantes, distribués sur plus de 18 disciplines. Ils sont répartis comme suit:

Tableau 133 : Clubs sportifs selon la fédération et selon les province et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Disciplines	Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs-Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Athlétisme	6	1	-	5	3	-	4	1	20
Basket-Ball	6	1	-	6	2	1	1	3	20
Boxe	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Cyclisme	5	2	-	4	1	2	3	-	17
Echecs	3	2	-	2	1	-	...	6	14
Foot-Ball	18	2	1	19	21	3	66	20	150
Gymnastique	2	-	-	-	2	-	-	1	5
Hand-Ball	3	2	-	4	1	1	3	3	17
Karaté	3	1	1	12	18	-	32	5	72
Motocross	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Pétanque	-	1	-	2	2	1	2	1	9
Full-Contact	3	2	-	5	1	2	13	3	29
Tae-Kwondo	17	-	-	11	18	10	-	4	60
Sports des Handicapés	-	-	-	-	1	-	1	-	2
Culturisme	-	1	-	-	2	-	41	-	44
Natation	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Planche à Voile	3	-	-	2	1	-	1	-	7
Autres (Equitation,Cricket,...)	-	2	-	11	2	-	-	-	15
Total	69	17	2	83	76	20	169	49	485

Source : Directions Provinciales de la Jeunesse et des Sports

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes.

Dans ce sens, la région de Tanger-Tétouan-AL Hoceima compte 26 foyers féminins encadrés par 70 formateurs. Le nombre de bénéficiaires s'élève à 1 305 participants aux activités normales et 4 151 participants aux activités de rayonnement.

le nombre de jardins d'enfants dans la région s'élève à 28. L'effectif des enfants qui en bénéficient est de 6 929 et les jardinières qui s'en occupent sont au nombre de 83.

D'un autre côté, la région abrite 61 maisons de jeunes connaissant la participation de 416 713 adhérents (dont 65% participent aux activités normales), soit une moyenne de 6 800 participants par maison de jeunes.

Tableau 134: Activités de la jeunesse et des sports selon les provinces et préfectures, Région Tanger Tétouan-Al Hoceima, 2016

Activités	Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs - Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Etablissements	9	-	1	2	1	3	3	7	26
Formateurs Fixes	2	1	1	4	-	2	1	4	15
Formateurs aides	9	4	2	5	5	10	-	2	55
Foyers féminins									
Participants aux activités normales	188	89	-	33	27	83	437	448	1 305
Participants aux activités de rayonnement et UM	480	956	...	1 012	823	230	650	...	4 151
Etablissements	8	3	1	1	1	4	5	5	28
Formateurs Fixes	3	1	1	1	2	1	3	3	15
Formateurs aides	13	6	1	2	4	11	13	18	68
Jardins d'enfants									
Participants aux activités normales	222	84	80	44	125	111	187	202	1 055
Participants aux activités de rayonnement et UM	550	1 364	645	-	363	391	706	1 855	5 874
Etablissements	11	9	3	5	3	11	8	11	61
Maisons de Jeunes									
Participants aux activités normales	43 282	45 362	18 719	39 044	12 175	32 993	56 723	36 264	272 387
Participants aux activités de rayonnement et UM	28 379	25 185	9 798	13 459	4 483	11 307	38 266	17 932	144 326
Total	71 661	70 547	28 517	52 503	16 658	44 300	94 989	54 196	416 713

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2017

Quant aux colonies de vacances (Activité été), elles ont connu, en 2016, la participation de 13 422 bénéficiaires au niveau de la région, dont 33% de filles. Rapporté à la population régionale âgée de 3 à 14 ans, l'effectif de participants n'en représente que 11%.

Tableau 135: Participants aux colonies de vacances selon les provinces et les préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces /Préfectures	Participants	Dont filles
Al Hoceima	2 443	733
Chefchaouen	1 850	547
Fahs Anjra	-	-
Larache	3 506	951
M'diq Fnideq	-	-
Ouezzane	801	310
Tanger- Assilah	4 072	1 531
Tétouan	750	324
Région	13 422	4 396

Source : Délégations Provinciales de la Jeunesse et des Sports

Par ailleurs, et en vue de répondre aux besoins récréatifs de la jeunesse citadine, 6 salles de cinéma projettent à travers la région en 2016, mais se concentrent à Tanger-Assilah, Tétouan et M'diq-Fnideq uniquement.

Ces salles ont réalisé 170 933 entrées en 2016, sont une baisse de 44% par rapport à 2011, et ont engendré ainsi des recettes de 7 022 millions de dirhams.

Tableau 136: Activités cinématographiques selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Nbre de salles de cinéma	Nombre de places	Entrées annuelles	Recettes annuelles (1 000 Dhs)
Al Hoceima	-	-	-	-
Fahs Anjra	-	-	-	-
Chefchaouen	-	-	-	-
Larache	-	-	-	-
Ouezzane	-	-	-	-
Tanger-Assilah	4	4 890	143 045	6 206 957
Tétouan + M'diq-Fnideq	2	2 150	27 888	815 300
Région	6	7 040	170 933	7 022 257
Maroc	31	32 330	1 478 224	59 876 463
Région/ Maroc (%)	19%	22%	12%	12%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

22. ENTRAIDE NATIONALE

La pauvreté est devenue le fléau social contemporain puisqu'elle est à l'origine de plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ou la criminalité, ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages menée en 2013/2014, les dépenses annuelles moyennes des ménages par personne DAMP au niveau de la région ont atteint 17 082 Dh. Conjugués à d'autres dimensions socioculturelles telles l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication, le taux de pauvreté multidimensionnelle est mené à 9,5% et le taux de pauvreté global à 11,1%. Dans ce cadre, et afin d'alléger les dépenses surtout aux ménages nécessiteux vivant sous le seuil de pauvreté, les Pouvoirs Publics s'emploient énergiquement à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie, et ce, entre autres, par le moyen de l'Entraide Nationale.

Ainsi, sont instaurées plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles, comme la pauvreté, l'orphelinat, le troisième âge, l'handicap ou le veuvage.

Par le biais de ses programmes, l'Entraide Nationale mène différentes actions dans ses multiples institutions, dont les centres d'éducation et de formation, les centres socio-éducatifs, les établissements de protection sociale, les centres de formation professionnelle, les jardins d'enfants, les centres pour handicapés, les asiles de vieillards, les maisons de l'étudiant et les espaces d'alphabétisation.

22.1. Centres d'Education et de Formation

Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur

permettre d'apprendre des métiers de production et de services. En 2016, ces centres ont été au nombre de 146 à la région et ont accueilli 7 432 bénéficiaires assistés par 362 encadreurs, soit un ratio de 51 bénéficiaires par centre et 21 bénéficiaires par encadrant.

Tableau 137: Centres d'éducation et de formation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Province/Préfecture	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	32	1 583	50
Chefchaouen	23	762	38
Fahs-Anjra	5	449	22
Larache	27	1 298	58
M'diq-Fnideq	11	658	29
Ouezzane	24	549	24
Tanger-Assilah	12	1 110	89
Tétouan	12	1 023	52
Total	146	7 432	362

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

22.2. Programme de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'accueil et le renforcement des capacités scolaires des enfants en situation difficile par l'hébergement, l'alimentation, les soins, l'habillement et l'hygiène. Ce programme assure aussi la prise en charge des personnes âgées, personnes handicapées ou en situation difficile. Dans ce cadre, la région dispose de 110 établissements de protection sociale qui ont accueilli, en 2016, 7 676 bénéficiaires encadrés par 874 encadreurs. Ils sont répartis comme suit:

Tableau 138: Etablissements de protection sociale selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Province/Préfecture	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	27	1 675	128
Chefchaouen	32	1 655	147
Fahs-Anjra	6	630	55
Larache	5	544	62
M'diq-Fnideq	2	88	22
Ouezzane	24	1 536	165
Tanger-Assilah	8	668	160
Tétouan	6	880	135
Total	110	7 676	874

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

L'Entraide Nationale se charge aussi d'assurer la scolarisation des enfants admis dans les centres de protection sociale en veillant à leur inscription dans l'enseignement public. L'effectif global des bénéficiaires de cette action a atteint 6 191 élèves en 2016.

Tableau 139: Bénéficiaires des établissements de protection sociale selon le niveau scolaire et les provinces ou préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Province/Préfecture	Primaire	Secondaire Collégial	Secondaire Qualifiant	Formation Professionnelle	Niveau Universitaire	Total
Al Hoceima	105	1 130	330	11	-	1 576
Chefchaouen	6	1 297	332	-	-	1 635
Fahs-Anjra	-	366	146	-	-	512
Larache	8	507	22	2	-	539
M'diq-Fnideq	-	50	35	3	-	88
Ouezzane	2	1 028	350	-	-	1 380
Tanger-Assilah	163	49	21	-	1	234
Tétouan	21	16	160	10	20	227
Total	305	4 443	1 396	26	21	6 191

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

22.3. Programme d'éducation préscolaire

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances en matière d'éducation préscolaire aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles pauvres. Dans ce cadre cette action est assurée à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima par le biais de 82 jardins d'enfants accueillant 3 212 enfants encadrés par un staff constitué de 138 éducateurs.

Tableau 140: Jardins d'enfants selon les provinces et préfectures, , Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Province/Préfecture	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	17	619	23
Chefchaouen	13	510	17
Fahs-Anjra	2	181	10
Larache	11	356	15
M'diq-Fnideq	8	260	12
Ouezzane	14	376	19
Tanger-Assilah	9	490	23
Tétouan	8	420	19
Total	82	3 212	138

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

22.4. Centres de formation professionnelle

L'action de l'Entraide Nationale s'étend aussi au secteur de la formation professionnelle, et ce dans le but d'assurer aux enfants issus de familles nécessiteuses une formation pouvant les aider à s'insérer dans le monde du travail. La région dispose de 6 centres fréquentés par 792 élèves formés par 38 formateurs.

Tableau 141: Centres de formation professionnelle, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima,2016

Province/Préfecture	Centres	Elèves	Formateurs
Al Hoceima	-	-	-
Chefchaouen	-	-	-
Fahs-Anjra	1	-	2
Larache	1	59	4
M'diq-Fnideq	-	-	-
Ouezzane	-	-	-
Tanger-Assilah	2	217	8
Tétouan	2	516	24
Total	6	792	38

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

22.5. Centres pour handicapés

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 12 centres pour handicapés accueillant 1 045 bénéficiaires encadrés par 230 encadreurs. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, l'habillement et l'hygiène, les soins sanitaires de base, la rééducation, la formation, etc.

Dans le même sens, la région abrite aussi 41 établissements de la Coopératives Yousoufia des paralytiques et Organisations Alaouites pour la protection des mal voyants, dont le nombre de bénéficiaires s'élève à 977 en 2016.

Tableau 142 : Centres pour handicapés et Coopératives Yousoufia des paralytiques et Organisations Alaouites pour la protection des mal voyants, région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Provinces/ Préfectures	Centres pour handicapés			Coopératives Yousoufia des paralytiques et Organisations Alaouites pour la protection des mal voyants		
	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	2	110	13	9	138	16
Chefchaouen	1	90	5	3	80	3
Fahs-Anjra	-	-	-	1	29	7
Larache	3	42	16	7	183	7
M'diq-Fnideq	2	66	15	2	26	2
Ouezzane	1	77	24	2	20	2
Tanger-Assilah	2	160	52	11	296	76
Tétouan	1	500	105	6	205	40
Région	12	1 045	230	41	977	153

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

22.6. Programme : Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la région compte 71 espaces d'alphabétisation accueillant 1 930 bénéficiaires, encadrés par 78 encadreurs

Tableau 143 : Espaces d'alphabétisation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Province/Préfecture	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	15	748	30
Chefchaouen	14	132	7
Fahs-Anjra	5	112	3
Larache	9	219	8
M'diq-Fnideq	4	116	4
Ouezzane	2	24	2
Tanger-Assilah	12	302	13
Tétouan	10	277	11
Total	71	1 930	78

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

22.7. Programme d'aide en nature

Parmi les programmes, on note aussi le programme de l'aide en nature qui consiste en une aide permanente aux personnes handicapées qui adhèrent à l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc, puis à la

Fédération Youssoufia des Personnes Handicapés Moteurs. Ainsi, les délégations provinciales de l'Entraide Nationale ont procédé, en 2016, à la distribution, entre autres, de 11 055 kg de farine, 6 979 litres d'huile et 7 027 kg de lentilles.

Tableau 144: Quantités de produits alimentaires distribués, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima,2016

Province/Préfecture	Farine (en Kg)	Huile (en Litres)	Lentilles (en Kg)	Riz (en Kg)	Thé (en Kg)	Sucre (en Kg)
Al Hoceima	2 920	1 752	1 752	-	292	1 752
Chefchaouen	970	582	776	582	97	582
Fahs-Anjra	145	87	116	87	14,5	87
Larache	915	549	-	-	-	-
M'diq-Fnideq	390	234	312	234	39	234
Ouezzane	410	246	-	-	-	-
Tanger-Assilah	4 440	2 664	3 552	2 664	444	2 664
Tétouan	865	865	519	519	86,5	519
Total	11 055	6 979	7 027	4 086	973	5 838

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

23. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX

Le développement des transactions commerciales, l'industrialisation, le développement du monde rural, et l'apparition de nouveaux comportements sociaux, sont autant de facteurs dont l'impact est considérable sur le secteur de la justice. Pour y faire face, l'appareil judiciaire se dote de plus en plus de moyens humains et matériels, procède à des simplifications de procédures et renforce son infrastructure de base.

Dans ce sens, seul représenté dans la région parmi 8 autres dans tout le territoire national, le tribunal commercial de Tanger a été créé à fin de statuer sur les conflits à caractère commercial. A ce titre, il a contribué au cours de l'année 2016, à près de 7% des affaires enregistrées ou jugées au niveau national.

Tableau 145: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2016

Affaires	Total	Dont:			
		Ordres de paiement	Commercial divers	Affaires d'objet	Référées
Enregistrées	8 468	661	391	1 963	724
Jugées	9 363	661	654	2 325	719
En instance	2 400	-	453	1 528	156

Source : Annuaire statistique du Maroc 2017

Parallèlement, l'ensemble des tribunaux de 1ère instance, centres judiciaires, sections de juridictions de proximité, cours d'appel et chambres d'appel implantés à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, ont traité, en 2016, 10% de l'ensemble des affaires enregistrées, 10% des affaires jugées et 14% des affaires en instances au niveau national.

Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 8 Parmi les 67 tribunaux de 1ère instance existant au niveau national, auprès desquels 202 763 affaires ont été enregistrées en 2016, dont 58% sont constituées d'affaires civiles. 38% des affaires enregistrées dans la région le sont auprès du tribunal de première instance de Tanger. D'autre part, la répartition des affaires civiles par type laisse apparaître la prédominance des affaires de justice famille avec 53% des affaires civiles enregistrées et 52% des affaires civiles jugées. Quant aux affaires pénales, il ressort que les délits en constituent la part la plus élevée avec 71% des affaires pénales enregistrées ou jugées et 92% de affaires en instance.

Tableau 146: Activités des tribunaux de 1^{ère} instance selon le type d'affaires et selon le tribunal, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

		Tribunal	Total	Accidents de travail	Affaires référées	Justice famille	Affaires immobilières	Contentieux du travail	
Affaires Civiles	R.C.A. Al Hoceima	E	8 717	48	1 892	2 430	413	193	
		J	8 686	56	1 871	2 529	335	184	
		I	2 887	100	118	779	528	313	
	Assilah	E	2 346	17	791	825	245	38	
		J	2 490	29	793	888	311	47	
		I	523	22	1	162	194	11	
		E	14 758	76	1 333	12 003	362	122	
		J	14 631	134	1 336	11 763	379	159	
		I	1 105	23	20	642	125	54	
	R.C.A. Tanger	Ksar El Kébir	E	6 076	62	1 761	1 979	277	154
			J	6 378	111	1 767	2 202	220	178
			I	1 078	29	3	508	230	79
	Tanger	Larache	E	47 711	444	11 626	25 342	462	2 110
			J	49 303	1 600	11 652	24 935	520	2 276
			I	10 561	798	187	2 147	905	3 061
		Tanger	E	11 568	12	1 435	9 095	245	52
			J	11 841	19	1 445	9 152	344	74
			I	1 847	161	57	772	192	72
	R.C.A. Tétouan	Tétouan	E	20 876	151	6 839	7 717	2 247	1 188
			J	20 625	303	6 831	7 193	2 259	800
		Tétouan	E	5 130	351	120	1 848	1 208	690
			I	5 021	32	929	2 966	169	64
	R.C.A. Kénitra	Ouezzane	J	5 179	38	920	3 010	164	82
			I	745	14	14	368	101	33
E			117 073	842	26 606	62 357	4 420	3 921	
Région		J	119 133	2 290	26 615	61 672	4 532	3 800	
		I	23 876	1 498	520	7 226	3 483	4 313	
			Total	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits		
Affaires Pénales	R.C.A. Al Hoceima	E	8 940	114	-	70	3 899		
		J	11 531	149	-	70	6 477		
		I	2 493	87	-	51	1 948		
	Assilah	E	2 517	57	325	59	1 935		
		J	2 644	78	326	63	2 023		
		I	97	40	-	19	28		
		E	6 987	231	111	199	4 167		
		J	7 273	272	111	190	4 455		
		I	907	200	-	16	516		
	R.C.A. Tanger	Ksar El Kébir	E	11 315	178	352	110	4 450	
			J	11 872	184	352	150	4 911	
			I	462	104	-	25	309	
	Tanger	Larache	E	28 648	1 215	2 879	388	23 864	
			J	28 116	1 404	2 879	383	23 161	
			I	29 651	1 539	-	45	27 935	
		Tanger	E	5 693	111	299	45	5 193	
			J	5 242	101	299	33	4 801	
			I	2 821	180	-	20	2 560	
	R.C.A. Tétouan	Tétouan	E	21 590	540	1 292	756	17 279	
			J	21 903	621	1 400	775	17 247	
		Tétouan	E	6 855	69	93	90	6 408	
			I	10 685	137	200	70	3 722	
	R.C.A. Kénitra	Ouezzane	J	11 167	144	210	93	3 660	
			I	1 631	106	3	5	976	
E			85 690	2 446	5 258	1 627	60 787		
Région		J	88 581	2 809	5 367	1 664	63 075		
		I	43 286	2 219	93	266	39 704		
		E	202 763						
Total des Affaires : Région		J	207 714						
		I	67 162						
		E							

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017
R.C.A : Ressort de la Cour d'Appel

Concernant les sections de juridictions de proximité au sein des Tribunaux de première instance, le nombre d'affaires qui y sont enregistrées s'élève à 7 168 affaires en 2016 dont 70% d'affaires civiles. Elles représentent ainsi 10%, 10% et 9% respectivement des affaires enregistrées, jugées et en instance dans l'ensemble de ces sections au niveau du Royaume.

Tableau 147: Activités des sections de juridictions de proximité au sein des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Tribunal	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
	Enregistrées	Jugées	En Instance	Enregistrées	Jugées	En Instance	Enregistrées	Jugées	En Instance
R.C.A. Al Hoceima	263	185	367	250	180	233	513	365	600
R.C.A. Tanger	Larache	1 195	1 193	8	-	-	1 195	1 193	8
	Ksar El Kebir	520	507	104	87	146	607	653	104
	Tanger	2 427	2 708	127	296	283	2 723	2 991	259
	Assilah	174	178	12	98	111	272	289	22
R.C.A. Tétouan	Tétouan	-	-	-	1 265	1 409	1 265	1 409	175
	Chefchaouen	353	411	282	45	8	398	419	343
R.C.A Kenitra	Ouezzane	114	159	15	81	102	195	261	21
Région	5 046	5 341	915	2 122	2 239	617	7 168	7 580	1 532
Maroc	50 788	54 081	10 761	19 186	20 421	6 496	69 974	74 502	17 257

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

Concernant les affaires enregistrées au cours de l'année 2016 auprès des centres judiciaires et des sections de juridictions au sein de ces centres selon le ressort des cours d'appel, leur nombre s'établit à 3 835 affaires, constituées en 78% d'affaires civiles. Quant aux affaires restées en instance suite au report des années précédentes, leur nombre s'élève à 707, soit l'équivalent de 18% des affaires enregistrées au cours de la même année.

Tableau 148: Activités des centres judiciaires et des sections de juridictions de proximité au sein des centres judiciaires selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Cours d'appel	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires			
	Enregistrées	Jugées	En Instance	Enregistrées	Jugées	En Instance	Enregistrées	Jugées	En Instance	
Centres judiciaires (*)	Al Hoceima	2 348	2 387	424	717	814	258	3 065	3 201	682
	Tétouan	639	668	25	131	198	-	770	866	25
	Région	2 987	3 055	449	848	1 012	258	3 835	4 067	707
	Maroc	123 360	124 076	18 451	23 882	23 602	5 810	147 242	147 678	24 261
Dont sections des juridictions de proximité	Al Hoceima	113	121	51	13	8	16	126	129	67
	Tétouan	632	634	20	131	198	-	763	832	20
	Région	745	755	71	144	206	16	889	961	87
	Maroc	11 010	10 646	2 868	3 073	3 220	997	14 083	13 866	3 865

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

(*) Y compris l'activité des sections de juridictions de proximité

Relativement aux cours d'appel, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima en compte 3 sur l'ensemble des 21 existantes au niveau national. Le nombre d'affaires traitées au niveau de la région représente 10%, 10% et 9% respectivement des affaires enregistrées, jugées et en instance dans l'ensemble des cours d'appel du Royaume.

Tableau 149: Activités des Cours d'Appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Cours d'Appel	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
	Enregistrées	Jugées	En Instance	Enregistrées	Jugées	En Instance	Enregistrées	Jugées	En Instance
Al Hoceima	807	1 048	256	1 284	1 487	220	2 091	2 535	476
Tanger	4 638	5 223	2 329	9 567	9 778	1 445	14 205	15 001	3 774
Tétouan	2 429	1 924	2 150	5 861	5 901	2 454	8 290	7 825	4 604
Région	7 874	8 195	4 735	16 712	17 166	4 119	24 586	25 361	8 854
Maroc	90 171	107 114	52 072	155 984	159 330	44 651	246 155	266 444	96 723

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

Les chambres d'appel de tribunaux de première instance ont quant à elles traité 7 707 affaires en 2016 dont 96% d'affaires pénales, soit 9% des affaires enregistrées au niveau de ces chambres au niveau national.

Tableau 150 : Activités des chambres d'appel des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

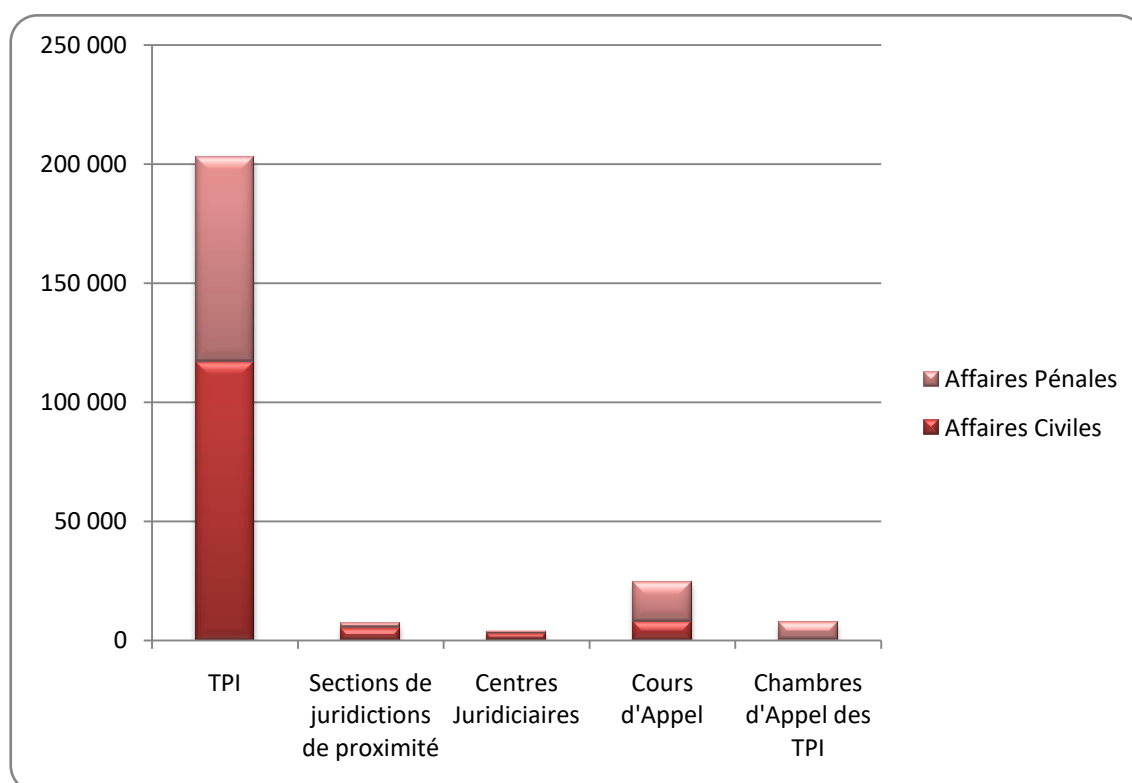
Tribunal	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires			
	Enregistrées	Jugées	En Instance	Enregistrées	Jugées	En Instance	Enregistrées	Jugées	En Instance	
R.C.A. Al Hoceima	Al Hoceima	4	2	3	664	1 212	118	668	1 214	121
R.C.A. Tanger	Larache	15	21	9	497	596	67	512	617	76
	Ksar El Kebir	2	2	-	551	472	262	553	474	262
	Tanger	20	41	2	2 157	2 338	543	2 177	2 379	545
	Assilah	218	1	365	309	280	94	527	281	459
R.C.A. Tétouan	Tétouan	20	22	17	1 994	2 007	1 634	2 014	2 029	1 651
	Chefchaouen	-	-	5	625	405	671	625	405	676
R.C.A Kenitra	Ouezzane	15	17	3	616	633	116	631	650	119
Région		294	106	404	7413	7943	3505	7 707	8 049	3 909
Ensemble		1 977	1 852	1 661	82 033	89 101	33 326	84 010	90 953	34 987

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017

Enfin, on peut juger la situation des conflits sociaux par le nombre d'affaires enregistrées rapporté à la population. Selon les statistiques disponibles, le nombre d'affaires enregistrées au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, toutes juridictions confondues (tribunal commercial, tribunaux de 1ère instance, centres judiciaires, sections de juridictions de

proximité, cours d'appel et chambres d'appel), est de 254 527 affaires, soit 70 affaires par 1000 habitants, moyenne inférieure à celle enregistrée au niveau national (76 pour 1 000 habitants). Le nombre d'affaires jugées rapporté à la population est aussi inférieur au niveau de la région comparativement à l'ensemble du pays, soit respectivement 72 et 78 affaires pour 1000 habitants. Pour les affaires en instance, la moyenne régionale en instance est de 23 affaires jugées pour 1000 habitants contre 18 au niveau national.

Figure 30: Affaires selon le type et les juridictions, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016



Source : Direction Régionale du HCP



Direction Régionale de Tanger-Tétouan- Al Hoceima

Angle Bd Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart ,

B.P 104 Tanger

Tél. : 05.39.94.06.98

Fax : 05.39.94.03.64

www.hcp.ma/region-tanger/

2018